

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
PROGRAMME 175  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

PATRIMOINES



PROGRAMME 175  
**Patrimoines**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Jean-François Hebert

Directeur général des patrimoines et de l'architecture

Responsable du programme n° 175 : Patrimoines

Le programme 175 « Patrimoines » finance les politiques publiques destinées à préserver, enrichir, mettre en valeur et rendre accessible au public le plus large, le patrimoine dans toutes ses composantes, matériel et immatériel, muséal, monumental, urbain, paysager, archéologique comme archivistique, ainsi que l'architecture. L'ensemble des services et établissements concernés par le programme (administration centrale, services déconcentrés, services à compétence nationale et opérateurs) contribuent à la réalisation de ces objectifs.

### **1. L'année 2021 s'est caractérisée par une amplification des moyens mobilisés pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire dans le secteur du patrimoine et de l'architecture**

Le secteur du patrimoine et de l'architecture a été durement affecté par la crise sanitaire depuis 2020. Les professions de la filière patrimoniale et les structures publiques et privées ont été fragilisées. La crise sanitaire a conduit à la fermeture des institutions patrimoniales et architecturales pendant 4 mois et demi en 2021 (chute massive de la fréquentation de -64 % en 2021 par rapport à 2019, contre -70 % en 2020).

L'État et le ministère de la Culture ont prolongé leur mobilisation pour endiguer les effets de la crise et aider plus spécifiquement le secteur culturel à y faire face en mobilisant des moyens très importants pour le secteur du patrimoine. Les crédits du plan de relance pour le secteur de l'architecture et du patrimoine (614 M€ en 2021 et 2022) ont permis d'accompagner cette mobilisation.

Le ministère de la Culture a par ailleurs poursuivi et soutenu les projets qui ont permis de conserver – voire de renouveler – le lien avec les publics (expositions numériques, découverte de l'histoire de l'art, projets d'éducation artistique et culturelle, etc.).

La DGPA s'est dotée depuis 2020 d'un fonds « patrimoines et architecture », hébergé au sein de l'Institut du financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC), doté de 10 M€, qui a permis l'accompagnement de projets muséaux (musée Gainsbourg) ou innovants (soutien de start-up numériques du secteur patrimonial).

### **2. En 2021 ont été achevés les travaux de sécurisation de la cathédrale Notre-Dame de Paris et se poursuit la montée en puissance du plan d'action « sécurité cathédrales »**

L'année 2021 a vu l'achèvement des travaux de sécurisation de la cathédrale menés par l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (EP-RNDP). En dépit de la crise sanitaire, ce chantier a été mené conformément au calendrier prévu. Le montant total de cette opération s'élève à 151 M€. Le périmètre de l'opération de restauration pour 2024 a été finalisé. Il inclut principalement les travaux qui permettront une réouverture de l'édifice avec un chantier de restauration qui a démarré fin 2021.

Le ministère de la Culture a par ailleurs poursuivi le déploiement du plan d'action « sécurité cathédrales », lancé en octobre 2019, après l'incendie de Notre-Dame de Paris. Les résultats obtenus permettent une amélioration significative de la situation initiale : la moitié des cathédrales dispose désormais d'un cahier des charges d'exploitation. 8,6 M€ d'études et de travaux ont été engagés afin de renforcer la sécurité de ces édifices.

### **3. La question des restitutions de biens culturels issus de contextes coloniaux s'est affirmée en 2021 comme une nouvelle politique de coopération patrimoniale**

La restitution des biens culturels issus de contextes coloniaux a pris une nouvelle orientation à la suite du discours du président de la République à Ouagadougou le 28 novembre 2017. Le ministère de la Culture conduit un travail approfondi, en lien avec le Quai d'Orsay, autour de la refondation des coopérations culturelles franco-africaines ainsi que des voies d'amélioration de la circulation des biens culturels permettant un accès plus large à celles-ci par la jeunesse africaine. Dans ce cadre, la restitution d'œuvres au Bénin et au Sénégal a été proposée au Parlement sous la forme d'un projet de loi spécifique porté par le ministère de la Culture afin de déroger au principe d'inaliénabilité des collections publiques. Autour de ces problématiques muséales, le ministère de la Culture développe ou soutient de manière complémentaire diverses initiatives destinées à une meilleure connaissance des arts extra-occidentaux en France.

#### **4. Tout au long de l'année 2021, la DGPA a renforcé son action au bénéfice des territoires, des publics et des communautés professionnelles**

**Dans le domaine des monuments historiques (MH)**, l'année 2021 a été marquée par la poursuite des différents mécanismes de financement innovants précédemment mis en place :

- le fonds incitatif et partenarial pour les monuments historiques situés dans les communes à faibles ressources (FIP), doté de 15 M€, a permis de financer 150 opérations en 2021 ;
- le « loto du patrimoine », dont la totalité des gains (28,1 M€ pour les jeux commercialisés entre le 31 août 2021 et le 1<sup>er</sup> février 2022) a abondé un fonds géré par la Fondation du patrimoine et dédié exclusivement à la réhabilitation du patrimoine en péril.

Au-delà de ces deux dispositifs, les deux tiers du budget des MH (soit 230 M€ en CP) ont été, cette année 2021 encore, délégués au niveau déconcentré, permettant la poursuite de projets d'ampleur :

- Pour les monuments appartenant à l'État, les chantiers de restauration se sont poursuivis (ex. cathédrale de Nantes) ;
- Les interventions sur le patrimoine mobilier concernent les trésors d'églises ou de cathédrales, les tableaux, sculptures, retables et tapisseries (ex. travaux en cours sur les orgues des cathédrales de Paris, Reims et Amiens) ;
- La politique d'accompagnement des propriétaires d'édifices protégés se poursuit également, qu'il s'agisse de collectivités ou de propriétaires privés.

De plus, l'État mobilise ses grands opérateurs nationaux pour la restauration de ses monuments en région : le Centre des monuments nationaux (CMN) a poursuivi notamment le chantier de restauration du château de Villers-Cotterêts qui abritera la Cité internationale de la langue française tandis que l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) poursuit des opérations de restauration sur les châteaux et domaines nationaux.

**Dans le domaine de l'architecture**, les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont poursuivi leurs actions de valorisation et de diffusion en région.

Afin de disposer d'une meilleure connaissance de la filière, un observatoire de l'économie de l'architecture a été installé en octobre 2021, pour une mise en œuvre pleinement effective en 2022.

Face à une concurrence internationale impactant la filière française de l'architecture, la relance d'une stratégie partenariale et interministérielle de soutien à l'exportation s'est poursuivie. Dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022, la France s'est fortement investie dans la méthode ouverte de coordination (MOC) sur la qualité de l'architecture et de l'environnement bâti.

**S'agissant de la promotion d'une architecture de qualité**, un vaste appel à manifestation d'intérêt intitulé « Engagés pour la qualité du logement de demain » a été lancé en octobre 2021 et vise à concevoir des logements abordables conciliant qualité architecturale, urbaine et patrimoniale, une plus grande qualité de vie et une sobriété écologique.

**Dans le domaine des archives** l'année 2021 a été marquée par :

- La facilitation de l'accès aux archives ;

- L'ouverture de l'offre interministérielle d'archivage numérique, l'achèvement de la plate-forme d'archivage numérique des Archives nationales, l'accélération de l'archivage numérique sur les territoires ;
- La poursuite de l'augmentation de la consultation en ligne des ressources des sites internet, grâce à un fort enrichissement des contenus et à la reconnaissance automatique des archives manuscrites ;
- Un élargissement des publics ;
- Le grand projet immobilier de construction d'une annexe sur le site de Pierrefitte-sur-Seine a passé un cap important avec la validation du programme et le choix d'un architecte pour la première phase de la réhabilitation du site historique des Archives nationales sur le quadrilatère des archives.

**Dans le domaine des musées**, le ministère s'est employé à accompagner les établissements en diffusant conseils et bonnes pratiques pour gérer les phases de fermeture et préparer le retour des publics et des personnels aux différents pics de l'épidémie ; des boucles d'information régulières ont été mises en place à différents niveaux (DRAC, musées nationaux, réseau des musées de France).

Le ministère de la Culture a également veillé à la continuité du marché de l'art (maintien des procédures de certificats d'exportation, tenue des commissions d'acquisition des musées nationaux et territoriaux, contribution aux acquisitions grâce au fonds du patrimoine et aux fonds régionaux d'acquisition des musées). Il a fait de même vis-à-vis des acteurs privés de la conservation-restauration en maintenant les instances territoriales en ce domaine.

**Dans le domaine de l'archéologie**, le ministère a accompagné les acteurs de la politique de l'archéologie dans un contexte marqué par une forte reprise de l'activité de diagnostics et de fouilles préventives en liaison avec le dynamisme de l'activité d'aménagement stimulée par les dispositifs de relance économique.

L'année 2021 a ainsi été marquée par la réalisation des études architecturales pour le centre de conservation et d'études (CCE) de Besançon, dont les travaux pourront débuter fin 2022.

En matière de diffusion et de valorisation, les acteurs de l'archéologie ont continué à s'appuyer sur de nouveaux outils, notamment numériques, pour permettre la poursuite des manifestations scientifiques, et se sont pleinement investis dans les dispositifs portés par le ministère en matière de médiation auprès du public.

Le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), basé à Marseille, a vu ses moyens renforcés avec l'achèvement du chantier de l'Alfred Merlin, son troisième navire hauturier qui dispose de systèmes électroniques et robotiques de pointe pour la détection et les recherches par grande profondeur.

**Dans le domaine du patrimoine culturel immatériel**, le ministère de la Culture travaille au renforcement et à l'animation des réseaux d'acteurs (soutien aux actions de formation, de recherche et de diffusion). Un appel à projets dédié a contribué à l'enrichissement de l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

**Dans le domaine du patrimoine mondial**, la DGPA mène des actions d'assistance préparatoire de candidatures à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, d'assistance technique et de suivi de l'état de conservation des sites inscrits, ainsi que des actions de formation.

**En ce qui concerne la recherche**, le soutien à la Fondation des sciences du patrimoine s'est poursuivi, avec une forte implication du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et du laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH). La DGPA cherche à mettre en avant toutes les initiatives et projets pour développer l'écosystème des sciences du patrimoine.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 : Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines

INDICATEUR 1.1 : Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques

INDICATEUR 1.2 : Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic et/ou d'un arrêté de prescription de fouilles préventives

INDICATEUR 1.3 : Qualité de la maîtrise d'ouvrage Etat

**OBJECTIF 2 : Accroître l'accès du public au patrimoine national**

INDICATEUR 2.1 : Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales

INDICATEUR 2.2 : Accessibilité des collections au public

INDICATEUR 2.3 : Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux

**OBJECTIF 3 : Elargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics**

INDICATEUR 3.1 : Effet de levier de la participation financière de l'Etat dans les travaux de restauration des monuments historiques qui ne lui appartiennent pas

INDICATEUR 3.2 : Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales

## Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF****1 – Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines****INDICATEUR****1.1 – Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques	%	17,88	18,53	>=15	>=15	18,64	>=15

**Commentaires techniques****Commentaires techniques**

Source des données : Application comptable interministérielle Chorus pour les données issues des DRAC/DAC, compte financier du Centre des monuments nationaux (CMN).

Mode de calcul :

$I = N1 / N2$ , exprimé en %, où :

N1 = Somme des crédits de paiements (CP) exécutés en DRAC/DAC sur les titres 3 et 6 (fonctionnement) pour l'entretien des monuments historiques classés ou inscrits + montant des CP exécutés par le CMN pour l'entretien des bâtiments (classés ou inscrits) (crédits de fonctionnement uniquement) (en euros) au cours de l'année civile considérée ;

N2 = Somme des CP exécutés sur les titres 5 et 6 (investissement) pour la restauration des monuments historiques classés ou inscrits + montant des CP exécutés par le CMN pour les travaux de restauration des bâtiments (classés ou inscrits) au cours de l'année civile considérée (crédits d'investissement uniquement) (en euros).

Pour l'année 2021, les données ont été retraitées pour neutraliser les dépenses liées à l'opération de Villers-Cotterêts.

**INDICATEUR****1.2 – Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic et/ou d'un arrêté de prescription de fouilles préventives**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic	%	8,48	8,86	entre 6 et 8	entre 6 et 8	7,89	entre 6 et 8
Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de fouilles préventives	%	1,65	1,65	entre 1,5 et 2	entre 1,5 et 2	1,48	entre 1,5 et 2

**Commentaires techniques**

Source des données : DRAC/DAC.

Mode de calcul :

1<sup>re</sup> ligne :  $I = N1 / N2$ , exprimé en %, où :

N1 = nombre d'arrêtés de prescription de diagnostics pris par le préfet au cours de l'année n suite à l'instruction par les DRAC, déduction faite des actes abrogés au cours de l'année n ;

N2 = nombre de dossiers d'aménagement reçus dans les DRAC pour instruction archéologique au cours de l'année n + le stock restant à instruire en fin d'année n-1 ;

2<sup>e</sup> ligne :  $I = N3 / N2$ , exprimé en %, où :



**Patrimoines**

Programme n° 175 | Objectifs et indicateurs de performance

N3 = nombre d'arrêtés de prescription de fouilles préventives pris par le préfet au cours de l'année n suite à l'instruction par les DRAC, déduction faite des actes abrogés au cours de l'année n ;

N2 = nombre de dossiers d'aménagement reçus dans les DRAC pour instruction archéologique au cours de l'année n + le stock restant à instruire en fin d'année n-1.

**INDICATEUR****1.3 – Qualité de la maîtrise d'ouvrage Etat**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Respect de la programmation des opérations sous convention de mandat de maîtrise d'ouvrage OPPIC	%	120,10	123,14	110	110	122,03	110

**Commentaires techniques**Source des données :

Données de l'OPPIC. Périmètre : On considère les opérations de travaux, en cours ou achevées dans l'année, programmées sur le titre 5 dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'OPPIC par convention de mandat, relevant du programme 175 « Patrimoines ». L'indicateur porte sur un périmètre de 8 opérations en cours en 2017 et 2018, 7 opérations en cours en 2019 et 6 opérations en cours en 2020 et 2021.

Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur est  $N1 / N2$  en % avec :

N1 = coût réel (dernier avenant) ;

N2 = coût des travaux prévu (convention initiale) corrigé des révisions de prix.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Le ministère s'est engagé à améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines et suit, dans ce cadre, des indicateurs relatifs aux procédures de signalement, de protection et de conservation, au développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques et à la qualité de la maîtrise d'ouvrage.

Concernant le développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques, axe majeur de la politique patrimoniale du ministère, l'indicateur relatif à la part des crédits d'entretien par rapport aux crédits de restauration consacrés aux monuments historiques (**indicateur 1.1**) dépasse en 2021, comme depuis 2010, le niveau minimum préconisé par l'audit de modernisation d'avril 2006 sur « la modernisation et la rationalisation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sur les monuments historiques » (15 %).

Il convient de souligner que la stabilité de l'indicateur par rapport à l'année dernière s'est accompagnée d'une augmentation des crédits d'entretien et des crédits de restauration, qui s'explique par une reprise d'activité sur les chantiers patrimoniaux suite à la crise sanitaire.

En matière d'archéologie préventive (**indicateur 1.2**), les indicateurs relatifs aux taux de prescription de diagnostics et de fouilles préventives en baisse par rapport à 2020 témoignent d'une maîtrise du nombre de prescriptions arrêtées par les services de l'État dans un contexte de forte hausse du volume de dossiers d'aménagement reçus en 2021, lié au dynamisme du secteur de la construction, stimulé par le plan de relance. En effet, le nombre de prescriptions de diagnostics est en hausse et retrouve son niveau de 2018 et 2019, après une année 2020 en deçà en raison de la situation sanitaire. Proportionnellement, cependant, le taux de prescription diminue et atteint la cible établie entre 6% et 8%. Il en est de même pour les prescriptions de fouilles préventives. Leur nombre est en hausse, mais le taux de prescription est en baisse (1,48 %) et passe légèrement sous la cible établie entre 1,5% et 2%.

Concernant la qualité de la maîtrise d'ouvrage État (**indicateur 1.3**), l'indicateur relatif au respect des coûts des opérations conduites par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) pour les opérations

sous convention de mandat de maîtrise d'ouvrage en cours et terminées dans l'année dépasse la cible fixée à 110%, en raison du maintien du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France dans les opérations prises en compte.

Le dépassement important de la valeur cible en 2020 sur cette opération (150,52%) et son ampleur financière (40,22 M€) continue de peser sur l'indicateur en 2021 et explique le dépassement de la cible (122,03%), bien qu'aucun nouvel avenant ne soit venu modifier le coût de l'opération en 2021.

En outre, deux opérations ont fait l'objet d'avenants en 2021 : Cluny – accueil (+350 K€) pour régler le solde du marché de travaux, ajuster l'enveloppe et régler divers frais de fin d'opération et l'opération Archives – Différé Pierrefitte, dont le coût total a été réduit du fait de deux avenants d'amoinissements (- 1,3 M€) eu égard au bilan financier de l'opération.

## OBJECTIF

### 2 – Accroître l'accès du public au patrimoine national

## INDICATEUR mission

### 2.1 – Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Évolution de la fréquentation physique payante et gratuite des institutions patrimoniales et architecturales	millions	45,6	13,6	>27	>13,6	18	>27
Part des moins de 18 ans dans la fréquentation totale des institutions patrimoniales et architecturales	%	13,7	13,9	>16	>16	15	>16
Part des 18-25 ans résidents de l'Union Européenne dans la fréquentation des collections permanentes des institutions patrimoniales et architecturales	%	10,7	12	>10	>10	12,9	>10

#### Commentaires techniques

##### Commentaires techniques

1ère ligne : enquête nationale du service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines auprès de ses réseaux de services d'archives publiques. Compte tenu des délais de collecte des données, les résultats figurant en année n correspondent à ceux de la fin de l'année n-1.

1ère ligne : Périmètre : ensemble des services d'archives nationales (SCN), des services d'archives départementales (soit 104 services).

$I = N1 / N2$ , exprimé en %, où :

N1 = nombre de documents mis en ligne au sein du périmètre en année n ;

N2 = nombre de documents numérisés en année n.

2<sup>e</sup> ligne : moyenne des taux d'ouverture quotidiens pondérés par la surface (le taux d'ouverture quotidien correspond au rapport entre les surfaces ouvertes au public et les surfaces totales ouvrables de présentation des collections permanentes).

La valeur de l'indicateur est  $(N1 \times N2) / (N3 \times N4)$  avec :

N1 = nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes réellement ouverts au public ;

N2 = nombre réel d'heures d'ouverture au public ;

N3 = nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes en état d'être ouverts au public ;

N4 = nombre théorique d'heures d'ouverture au public.

**Pour l'année 2021, les taux d'ouverture des salles ont été calculés en neutralisant la fermeture des musées causée par la crise sanitaire.**

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Objectifs et indicateurs de performance

**INDICATEUR****2.2 – Accessibilité des collections au public**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Archives : documents textuels et iconographiques mis en ligne par les services d'archives publiques	%	78	78	>80	>80	85	>80
Musées nationaux : taux d'ouverture des salles	%	90,47	90,41	>95	>95	90,44	> 95

**Commentaires techniques**Source des données :

1ère et 2<sup>e</sup> lignes : elles prennent en compte l'ensemble des musées nationaux (liste établie par le code du patrimoine) sous tutelle de la direction générale des patrimoines relevant du programme 175. À compter du RAP 2018, l'EPPPD est intégré au périmètre de calcul de cet indicateur, les crédits et emplois de cet opérateur ayant été transférés du programme 224 au programme 175. A compter du RAP 2019, le musée des Plans-Relief est intégré au périmètre.

Mode de calcul :

1ère ligne :  $I = N1/N2$  exprimé en euros par m<sup>2</sup> de salles ouvertes avec :

N1 : coût total de la surveillance de jour des collections permanentes dans les musées nationaux, avec  $N1 = X1 + X2 + X3$  avec :

X1 : dépenses de personnel des corps de surveillance de jour des collections permanentes dont vacations ;

X2 : coût de la sous-traitance éventuelle de la surveillance de jour des collections permanentes ;

X3 : coût de maintenance des outils de surveillance, des postes de contrôle et des équipements de sécurité des collections permanentes (caméras, câbles, détecteurs, contacteurs, etc.) ;

N2 : nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes ouverts dans les musées nationaux.

2<sup>e</sup> ligne : moyenne des taux d'ouverture quotidiens pondérés par la surface (le taux d'ouverture quotidien correspond au rapport entre les surfaces ouvertes au public et les surfaces totales ouvrables de présentation des collections permanentes).

La valeur de l'indicateur est  $(N1 \times N2) / (N3 \times N4)$  avec :

N1 = nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes réellement ouverts au public ;

N2 = nombre réel d'heures d'ouverture au public ;

N3 = nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes en état d'être ouverts au public ;

N4 = nombre théorique d'heures d'ouverture au public.

**Pour l'année 2020, les taux d'ouverture des salles ont été calculés en neutralisant la fermeture des musées causée par la crise sanitaire.**

**INDICATEUR****2.3 – Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part des visiteurs très satisfaits de leur visite	%	Non déterminé	79	75	75	80	75

**Commentaires techniques****Précisions méthodologiques**Source des données et mode de calcul de l'indicateur :

L'enquête annuelle de satisfaction « A l'écoute des visiteurs » est pilotée par le Daps-doc auprès d'un panel représentatif d'institutions patrimoniales et architecturales relevant du programme Patrimoines.

L'indicateur permet de mesurer le degré de satisfaction des visiteurs à l'issue d'une visite =  $N1/N2$  avec :

N1 : nombre de personnes "très satisfaites" : ayant donné à la visite une note globale supérieure ou égale à 8

N2 : nombre de personnes ayant répondu à l'enquête.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La diffusion et la transmission des œuvres patrimoniales constituent un axe fondamental des politiques conduites par le ministère. C'est pourquoi les indicateurs retenus mesurent l'accessibilité physique des collections au public, le niveau et la diversification de la fréquentation physique, ainsi que la satisfaction du public accueilli.

Pour les archives nationales, **la part des documents textuels et iconographiques mis en ligne par les services d'archives publiques** s'établit à 85 %, soit un niveau qui dépasse la cible fixée à 80 %. Cette évolution de l'indicateur en 2021 est due à une évolution des critères de recueil du nombre de pages numérisées. L'indicateur évolue en PLF 2022 pour refléter le taux de réalisation de l'objectif national relatif au nombre de vues numérisées et mises en ligne fixé annuellement par le service interministériel des archives de France (SIAF). En effet, le mode de calcul de l'indicateur retenu jusque-là reflétait la part des documents mis en ligne sur le total des documents numérisés. Or, l'indicateur atteignait un plafond dans la mesure où la publication des documents comportant des données à caractère personnel est fortement contrainte par la réglementation en vigueur.

Concernant l'accessibilité physique des collections des musées nationaux dépendant du programme « Patrimoines » (**indicateur 2.2**), le taux d'ouverture des salles des collections permanentes est, en 2021, en deçà de la valeur attendue de 95 %. Le taux d'ouverture des salles a été impacté par les problèmes d'effectif liés à la crise sanitaire et par la mise en place de mesures sanitaires strictes, notamment des circuits adaptés pour limiter la propagation de la pandémie. Il se maintient néanmoins à un niveau élevé de 90,44 %, en ligne avec les objectifs de performance grâce à une forte mobilisation des établissements pour répondre aux attentes des visiteurs malgré de nouvelles règles imposées par la crise.

La part des visiteurs très satisfaits de leur visite atteint 80% en 2021 dépassant ainsi la cible fixée à 75%. Elle s'élève respectivement à 77% pour les musées nationaux et 82 % pour les monuments nationaux.

Concernant les musées (**indicateur 2.3**), ces chiffres restent stables par rapport à 2020 alors même que les conditions d'enquête avaient été fortement perturbées par la mise en place d'un confinement en 2020. Sur les 25 lieux enquêtés, 9 établissements enregistrent un score de plus de 80% de très satisfaits. Les scores les plus élevés sont le fait du Musée Fernand Léger (89%), Musée des Arts Asiatiques Guimet (88%), Musée Rodin (87%), Musée des Arts Décoratifs (86%) et Musée d'Orsay (86%).

Concernant les monuments nationaux, les chiffres sont en hausse de 2 points par rapport à 2020. A noter que cette hausse est portée par quelques établissements qui atteignent des taux de satisfaction record (Monastère de Brou 99% de très satisfaits, Abbaye de Montmajour 90%, Basilique Saint Denis 90%). Sur les 15 lieux enquêtés, 8 établissements enregistrent un score de très satisfaits égal ou supérieur à 80%.

Malgré la poursuite de la crise sanitaire, l'édition 2021 de l'enquête, qui a eu lieu à l'automne, a pu se dérouler dans des conditions normales. Les résultats témoignent globalement du maintien de la satisfaction générale des visiteurs des musées et monuments nationaux. Il convient de noter que depuis l'instauration de ce nouvel indicateur et en raison de la crise sanitaire, ces résultats portent principalement sur des visiteurs nationaux.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF****3 – Elargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics****INDICATEUR****3.1 – Effet de levier de la participation financière de l'Etat dans les travaux de restauration des monuments historiques qui ne lui appartiennent pas**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Montant des crédits des partenaires sur travaux MH / Montant des subventions versées par l'État	ratio	2	1,3	>2	>2	1,9	>2

**Commentaires techniques**Source des données :

DRAC/DAC.

Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur est N1/N2 en ratio avec :

N1 = montant total des crédits mobilisés (en AE) par les partenaires publics ou privés du ministère chargé de la culture pour des travaux d'entretien ou de restauration d'immeubles classés ou inscrits n'appartenant pas à l'État ;

N2 = montant total des participations financières apportées par le ministère chargé de la culture (hors dépenses fiscales) (en AE) sur les monuments historiques n'appartenant pas à l'État.

**INDICATEUR****3.2 – Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales	%	43,3	29,43	30	23	23	>30

**Commentaires techniques****Précisions méthodologiques**Source des données :

Comptes financiers des musées nationaux suivants : CNAC-GP, Louvre, Versailles, Rodin, Henner-Moreau, Orsay-Orangerie, Guimet, Quai Branly, Arts décoratifs, Château de Fontainebleau, MuCEM et musée Picasso. Comptes financiers du Centre des monuments nationaux (CMN), du Domaine national de Chambord et de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA).

Mode de calcul :

A compter du PAP 2019, les modalités de calcul de l'indicateur 3.2 ont évolué. Le taux de ressources propres est dorénavant assis sur la comptabilité budgétaire incluant dès lors dans l'assiette de calcul les recettes d'investissement et non plus les seules ressources de fonctionnement. Ce changement d'assiette de calcul a induit une réactualisation des données d'exécution 2016 et 2017, bien que cette évolution n'emporte qu'un effet très marginal sur les résultats par rapport au calcul retenu au titre des précédents exercices.

Le calcul retenu est le suivant : recettes propres (globalisées + fléchées) / total des recettes + valorisation des emplois rémunérés sur titre 2.

Pour les opérateurs du panel non soumis à la comptabilité budgétaire (musée des Arts décoratifs), le calcul continue, comme précédemment, à reposer sur la comptabilité générale avec toutefois, dans un souci de parallélisme, une prise en compte des ressources d'investissement.

Mise à jour de la méthodologie :

Etablissements soumis à la comptabilité budgétaire :

$(N1 + N2) / (N3 + N4)$  avec :

N1 = montant des "Recettes propres globalisées" issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N2 = montant des "Recettes propres fléchées" issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N3 = Total des recettes encaissées issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N4 = Valorisation du personnel T2

Etablissements non soumis à la comptabilité budgétaire (musée des Arts décoratifs) :

$(N1 - N2 + N3) / (N4 - N5 + N6 - N7)$  avec (données issues de tableaux de situation patrimoniale (compte de résultat et tableau de financement abrégé) :

N1 = autres produits

N2 = produits calculés (précisés dans l'encart CAF)

N3 = autres ressources

N4 = total produits

N5 = produits calculés

N 6 = total ressources

N7 = CAF

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le ministère de la Culture a poursuivi ses efforts en 2021, d'une part, pour mobiliser ses partenaires publics ou privés afin de les inviter à participer aux opérations de travaux de restauration des monuments historiques et, d'autre part, en incitant les établissements à optimiser leurs recettes propres malgré l'impact de la crise sanitaire.

Concernant les travaux de restauration des monuments historiques n'appartenant pas à l'État (**indicateur 3.1**), le redémarrage des chantiers MH se fait ressentir et l'effet de levier de la participation de l'État retrouve quasiment son niveau de 2019.

En 2021, les crédits du plan de relance (40 M€ pour les MH non État sur le programme 363) ont permis de créer un appel d'air sur ceux de l'action 1, permettant ainsi d'augmenter les taux d'intervention ou le nombre de subventions accordées.

Concernant le taux de ressources propres des institutions patrimoniales (**indicateur 3.2**), la crise sanitaire a entraîné la fermeture des établissements jusqu'au 19 mai 2021. Après un niveau de fréquentation 2019 proche des records de 2018, l'année 2020 a été marquée par une chute massive de la fréquentation de 70% en moyenne et l'année 2021 par une chute de 60%. La prévision initiale du taux de ressources propres était de 30% et l'exécution indique un taux moyen de 21,22 %.

Derrière ces moyennes se cachent des disparités. Les établissements dont le modèle économique repose sur la fréquentation touristique et un niveau élevé de ressources propres ont été plus exposés à la crise. En valeur, le Louvre, le CMN, la RMN-GP et Versailles représentent à eux quatre 80% des pertes. Les taux de ressources propres sont en net retrait par rapport à 2019 et enregistrent également une diminution par rapport à 2020 principalement du fait du soutien apporté par l'Etat, notamment dans le cadre du plan de relance en 2021, afin de compenser les pertes de ressources propres constatées à la fois en 2020 et 2021 du fait de la fermeture des établissements pendant plusieurs mois et de l'absence persistante des touristes étrangers. En effet, la hausse combinée des financements Etat et autres financements publics (solde de +379 M€ dont +114 M€ pour l'établissement public du musée du Louvre, +142 M€ pour le CMN, +95,7 M€ pour l'établissement public du château de Versailles et +27,7 M€ pour l'établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie) masque la hausse du niveau des ressources propres enregistrée entre 2020 et 2021 (+19,5 M€ dont +8,6 M€ sur les recettes du CMN, +5,1 M€ sur celles de l'établissement public du château de Versailles, +4,1 M€ sur celles de l'établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie, +3 M€ sur celles du musée des Arts Décoratifs).

Il convient d'avoir à l'esprit que les 169 M€ apportés par l'Etat aux établissements via la loi de financement rectificative 2021 ont été versés dès 2021 en vue de couvrir les difficultés des établissements en 2021 et 2022. Ce décalage dans le temps a pour conséquence de diminuer artificiellement le taux de ressources propres 2021 et a contrario contribuera à relever le taux 2022.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Objectifs et indicateurs de performance

Compte tenu de la poursuite du déploiement du plan de relance en 2022 mais, dans une moindre mesure qu'en 2021, et de la hausse des ressources propres attendue du fait de la levée des restrictions et de l'absence de confinement au premier semestre 2022, les établissements devraient voir leur taux de ressources propres augmenter en 2022.

## Présentation des crédits et des dépenses fiscales

### 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021 Consommation 2021</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	99 910 890 178 572 895	101 901 074 65 167 864	174 548 303 178 392 879	47 375 395 249 291 353	<b>423 735 662</b> <b>671 424 991</b>	426 885 662
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 19 624 775		13 823 500 9 328 895	685 313 1 057 111	<b>32 226 588</b> <b>30 010 781</b>	32 576 588
03 – Patrimoine des musées de France	296 851 402 428 438 853	9 259 248 6 485 995	35 579 959 32 522 974	17 417 486 29 075 084	<b>359 108 095</b> <b>496 522 906</b>	359 508 095
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 12 748 665	17 433 174 14 622 836	8 480 050 10 179 735		<b>39 324 248</b> <b>37 551 236</b>	40 174 248
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 108 734	2 546 448 2 253 959	3 925 118 2 836 789	3 253 745 4 295 945	<b>9 775 311</b> <b>9 495 427</b>	9 775 311
09 – Patrimoine archéologique	84 664 223 91 063 726	1 339 111	56 708 538 52 658 417	1 600 000 1 472 000	<b>142 972 761</b> <b>146 533 254</b>	142 972 761
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>512 605 314</b>	<b>131 139 944</b>	<b>293 065 468</b>	<b>70 331 939</b>	<b>1 007 142 665</b>	<b>1 011 892 665</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+46 892 660 (hors titre 2)			+46 892 660	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+442 437 235 (hors titre 2)			+442 437 235	
Total des AE ouvertes		1 496 472 560 (hors titre 2)			1 496 472 560	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>730 557 648</b>	<b>89 869 765</b>	<b>285 919 688</b>	<b>285 191 493</b>	<b>1 391 538 595</b>	

#### 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021 Consommation 2021</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	99 862 650 173 104 524	86 675 426 83 976 063	173 408 527 152 659 245	70 075 395 277 491 815	<b>430 021 998</b> <b>687 231 646</b>	435 571 998
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 20 593 293		13 823 500 9 079 534	685 313 1 057 111	<b>32 226 588</b> <b>30 729 938</b>	32 676 588
03 – Patrimoine des musées de France	299 751 402 423 841 579	9 461 785 11 907 204	35 579 959 34 662 286	18 417 486 25 509 613	<b>363 210 632</b> <b>495 920 682</b>	363 610 632
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 14 484 305	12 233 174 2 518 745	8 480 050 7 501 393		<b>34 124 248</b> <b>24 504 443</b>	34 974 248
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 112 168	2 546 448 2 251 127	3 925 118 2 869 376	3 253 745 4 295 945	<b>9 775 311</b> <b>9 528 616</b>	9 775 311
09 – Patrimoine archéologique	84 664 223 89 843 300	2 278 192	56 708 538 53 771 354	1 600 000 1 472 000	<b>142 972 761</b> <b>147 364 846</b>	142 972 761
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>515 457 074</b>	<b>110 916 833</b>	<b>291 925 692</b>	<b>94 031 939</b>	<b>1 012 331 538</b>	<b>1 019 581 538</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+41 781 654 (hors titre 2)			+41 781 654	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+376 238 509 (hors titre 2)			+376 238 509	
Total des CP ouverts		1 430 351 701 (hors titre 2)			1 430 351 701	



## Patrimoines

Programme n° 175 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021						
<b>Total des CP consommés</b>	<b>721 979 169</b>	<b>102 931 331</b>	<b>260 543 187</b>	<b>309 826 484</b>	<b>1 395 280 170</b>	

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	99 646 716 111 436 335	92 201 074 72 925 818	176 548 303 161 799 066	47 375 395 127 544 845	415 771 488	<b>418 921 488</b> <b>473 706 064</b>
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 19 817 005		13 823 500 10 055 922	685 313 1 257 111	32 226 588	<b>32 576 588</b> <b>31 130 038</b>
03 – Patrimoine des musées de France	296 178 247 346 828 650	9 259 249 10 538 179	26 579 959 22 779 862	13 417 486 17 514 914	345 434 941	<b>345 834 941</b> <b>397 661 605</b>
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 14 501 241	12 833 174 2 157 676	5 480 050 6 714 118		31 724 248	<b>32 574 248</b> <b>23 373 035</b>
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 67 757	2 546 448 2 274 349	3 925 118 2 784 416	3 253 745 3 748 445	9 775 311	<b>9 775 311</b> <b>8 874 968</b>
09 – Patrimoine archéologique	79 664 223 102 032 981	946 823	55 708 538 49 331 293	1 600 000 1 472 000	136 972 761	<b>136 972 761</b> <b>153 783 097</b>
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>506 667 985</b>	<b>116 839 945</b>	<b>282 065 468</b>	<b>66 331 939</b>	<b>971 905 337</b>	<b>976 655 337</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>594 683 970</b>	<b>88 842 846</b>	<b>253 464 677</b>	<b>151 537 315</b>		<b>1 088 528 807</b>

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	99 598 476 106 686 204	76 910 426 74 165 582	170 408 528 140 279 885	65 675 395 176 244 372	412 592 825	<b>418 142 825</b> <b>497 376 042</b>
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 20 045 491		13 823 500 9 728 355	685 313 1 257 111	32 226 588	<b>32 676 588</b> <b>31 030 957</b>
03 – Patrimoine des musées de France	299 078 247 331 233 567	10 616 785 13 420 637	25 579 959 22 319 678	14 417 486 20 242 498	349 692 477	<b>350 092 477</b> <b>387 216 380</b>
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 14 012 020	11 743 174 4 595 468	5 480 050 6 085 831		30 634 248	<b>31 484 248</b> <b>24 693 319</b>
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 59 428	2 546 448 2 274 348	3 925 118 2 751 861	3 253 745 3 748 445	9 775 311	<b>9 775 311</b> <b>8 834 083</b>
09 – Patrimoine archéologique	79 664 223 101 309 198	7 186 446	55 708 538 49 433 743	1 600 000 1 472 000	136 972 761	<b>136 972 761</b> <b>159 401 386</b>
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>509 519 745</b>	<b>101 816 833</b>	<b>274 925 693</b>	<b>85 631 939</b>	<b>971 894 210</b>	<b>979 144 210</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>573 345 907</b>	<b>101 642 481</b>	<b>230 599 352</b>	<b>202 964 426</b>		<b>1 108 552 166</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
<b>Titre 3 – Dépenses de fonctionnement</b>	594 683 970	512 605 314	730 557 648	573 345 907	515 457 074	721 979 169
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	84 385 569	54 662 928	82 363 343	63 047 506	57 514 688	73 784 864
Subventions pour charges de service public	510 298 401	457 942 386	648 194 305	510 298 401	457 942 386	648 194 305
<b>Titre 5 – Dépenses d'investissement</b>	88 842 846	131 139 944	89 869 765	101 642 481	110 916 833	102 931 331
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	87 604 250	131 139 944	88 836 229	99 645 102	110 916 833	101 966 611
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	1 238 596	0	1 033 536	1 997 379	0	964 719
<b>Titre 6 – Dépenses d'intervention</b>	253 464 677	293 065 468	285 919 688	230 599 352	291 925 692	260 543 187
Transferts aux ménages	19 558 421	17 735 590	24 136 595	14 302 928	15 988 729	18 968 996
Transferts aux entreprises	47 881 893	16 039 490	53 887 592	48 034 260	15 671 354	48 831 120
Transferts aux collectivités territoriales	139 651 155	170 667 368	153 753 349	124 223 861	173 375 866	143 222 515
Transferts aux autres collectivités	46 373 208	88 623 020	54 142 153	44 038 303	86 889 743	49 520 556
<b>Titre 7 – Dépenses d'opérations financières</b>	151 537 315	70 331 939	285 191 493	202 964 426	94 031 939	309 826 484
Dotations en fonds propres	151 537 315	70 331 939	285 191 493	202 964 426	94 031 939	309 826 484
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>1 007 142 665</b>			<b>1 012 331 538</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+489 329 895			+418 020 163	
<b>Total*</b>	<b>1 088 528 807</b>	<b>1 496 472 560</b>	<b>1 391 538 595</b>	<b>1 108 552 166</b>	<b>1 430 351 701</b>	<b>1 395 280 170</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouvertes en 2021	Ouverts en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouverts en 2021
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	60 586 506	4 750 000	46 892 660	63 201 462	7 250 000	41 781 654
<b>Total</b>	<b>60 586 506</b>	<b>4 750 000</b>	<b>46 892 660</b>	<b>63 201 462</b>	<b>7 250 000</b>	<b>41 781 654</b>

## Patrimoines

Programme n° 175 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021		14 026		14 026				
03/2021		7 269		7 269				
04/2021		9 486		9 486				
05/2021		161 557		161 557				
06/2021		5 934		5 934				
07/2021		25 094		25 094				
08/2021		32 597		32 597				
09/2021		25 104		25 104				
10/2021		244 778		244 778				
11/2021		184 796		184 796				
12/2021		44 346		44 346				
<b>Total</b>		<b>754 985</b>		<b>754 985</b>				

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021		5 980 837		6 130 837				
03/2021		3 552 555		366 555				
04/2021		1 563 200		1 570 373				
05/2021		80 100		210 100				
06/2021		15 657		1 883 657				
07/2021		2 445 641		2 544 141				
08/2021		2 217 100		17 100				
09/2021		9 861 320		9 861 320				
10/2021		4 853 248		2 428 248				
11/2021		486 053		1 037 057				
12/2021		15 560 234		14 885 023				
01/2022				150 000				
<b>Total</b>		<b>46 615 945</b>		<b>41 084 411</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/02/2021		56 354 595						
<b>Total</b>		<b>56 354 595</b>						

## ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/01/2021		42 071 323		46 319 422				
<b>Total</b>		<b>42 071 323</b>		<b>46 319 422</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
15/02/2021		14 142 769		50 539				
<b>Total</b>		<b>14 142 769</b>		<b>50 539</b>				

## DÉCRETS D'ANNULATION DE FDC OU DE ADP

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/07/2021						57 742		57 742
01/02/2022						420 528		
<b>Total</b>						<b>478 270</b>		<b>57 742</b>

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021		164 440 000		164 440 000				
19/11/2021		341 453		341 453				
<b>Total</b>		<b>164 781 453</b>		<b>164 781 453</b>				

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021						63 404		63 404
19/11/2021		1 573 662		1 573 662				
<b>Total</b>		<b>1 573 662</b>		<b>1 573 662</b>		<b>63 404</b>		<b>63 404</b>

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

**LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES**

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/07/2021						5 523 163		5 523 163
01/12/2021		169 100 000		169 100 000				
<b>Total</b>		<b>169 100 000</b>		<b>169 100 000</b>		<b>5 523 163</b>		<b>5 523 163</b>

**TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)**

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>495 394 732</b>		<b>423 664 472</b>		<b>6 064 837</b>		<b>5 644 309</b>

## ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2021 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2021. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2021.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (13)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif 2020	Chiffrage initial 2021	Chiffrage actualisé 2021
580102	<b>Suppression du prélèvement de 20 % sur les capitaux décès lorsque le bénéficiaire est exonéré de droit de mutation à titre gratuit</b> Prélèvement de 20% sur l'assurance vie <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2005 - Dernière modification : 2013 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795, 990 I-I, 795-0 A, 796-0 bis, 796-0 ter</i>	80	60	80
110249	<b>Réduction d'impôt sur le revenu au titre des dépenses de restauration d'immeubles bâtis situés dans les sites patrimoniaux remarquables (SPR), les quartiers anciens dégradés, et les quartiers du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : Nouveau dispositif Malraux</b> Calcul de l'impôt <i>Bénéficiaires 2019 : 3813 Ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Très bonne - Création : 2008 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 199 ter</i>	30	30	29
130302	<b>Imputation sur le revenu global sans limitation de montant des déficits fonciers supportés par les propriétaires d'immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ou labellisés Fondation du patrimoine (immeubles bâtis)</b> Revenus fonciers <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Bonne - Création : 1976 - Dernière modification : 2017 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 156-I-3° 1er alinéa, 156 bis</i>	20	13	20
100102	<b>Déduction du revenu global des charges foncières supportées par les propriétaires d'immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ou labellisés Fondation du patrimoine et non productifs de revenus</b> Déductions et abattements pratiqués sur le revenu global <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1964 - Dernière modification : 2017 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 156-II-1° ter et 156 bis</i>	22	32	15
320118	<b>Réduction d'impôt sur les sociétés pour les entreprises ayant effectué des versements en faveur de l'achat de Trésors Nationaux et autres biens culturels spécifiques</b> Modalités particulières d'imposition <i>Bénéficiaires 2019 : 28 Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2002 - Dernière modification : 2004 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 238 bis-0 A</i>	14	nc	10

## Patrimoines

Programme n° 175 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif 2020	Chiffrage initial 2021	Chiffrage actualisé 2021
150403	<b>Exonération de la taxe forfaitaire sur les bijoux, objets d'art, de collection et d'antiquité en cas de vente aux musées bénéficiaires de l'appellation "musée de France" ou aux services d'archives et bibliothèques de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'une autre personne publique</b> Plus-values des particuliers <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1976 - Dernière modification : 2003 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 150 VJ-1°, 2° et 3°</i>	5	5	5
150405	<b>Exonération de la taxe forfaitaire pour les cessions et exportations de métaux précieux, bijoux, objets d'art, de collection et d'antiquité réalisées par des non-résidents</b> Plus-values des particuliers <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2005 - Dernière modification : 2013 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 150 VJ-5°</i>	5	5	5
720207	<b>Exonération de TVA sur les objets d'art, de collection et d'antiquité, importés par les établissements agréés par le ministre chargé des affaires culturelles</b> Exonérations <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 1978 - Dernière modification : 1991 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 291-II-8°</i>	5	2	3
110248	<b>Réduction d'impôt sur le revenu au titre des travaux de conservation ou de restauration d'objets mobiliers classés monuments historiques</b> Calcul de l'impôt <i>Bénéficiaires 2019 : 1195 Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2007 - Dernière modification : 2007 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 199 duovicies-I</i>	1	ε	1
520105	<b>Exonération des monuments historiques classés ou inscrits et des parts de SCI familiales détenant des biens de cette nature</b> Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2019 : 4 Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1988 - Dernière modification : 1994 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795 A</i>	0	0	1
210306	<b>Réduction de l'impôt au titre des sommes consacrées par les entreprises à l'achat d'un trésor national</b> Dispositions communes à l'impôt sur le revenu (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices agricoles et bénéfices non commerciaux) et à l'impôt sur les sociétés <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2002 - Dernière modification : 2019 - Dernière incidence budgétaire : 2020 - Fin du fait générateur : 2019 - code général des impôts : 238 bis-0 AB</i>	0	-	-
730228	<b>Taux de 5,5 % applicable aux importations d'œuvres d'art, d'objets de collection, y compris en provenance d'autre État-membre de l'Union européenne et pour les livraisons d'œuvres d'art effectuées par leur auteur ou ses ayants droits – taux de 10 % applicable aux livraisons d'œuvres d'art effectuées à titre occasionnel par les personnes qui les ont utilisées pour les besoins de leurs exploitations et chez qui elles ont ouvert droit à déduction de la TVA</b> Assiette et taux <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Entreprises - Création : 2019 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 278-0 bis I et 278 septies</i>	nc	nc	nc
510101	<b>Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres d'art, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés, dont le nouveau propriétaire fait don à l'Etat</b> Dispositions communes aux mutations à titre gratuit et à titre onéreux <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1968 - Dernière modification : 1968 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 1131</i>	0	0	0
<b>Total</b>		<b>182</b>	<b>147</b>	<b>169</b>





**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental		423 735 662 671 424 991	426 885 662 671 424 991		430 021 998 687 231 646	435 571 998 687 231 646
02 – Architecture et espaces protégés		32 226 588 30 010 781	32 576 588 30 010 781		32 226 588 30 729 938	32 676 588 30 729 938
03 – Patrimoine des musées de France		359 108 095 496 522 906	359 508 095 496 522 906		363 210 632 495 920 682	363 610 632 495 920 682
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales		39 324 248 37 551 236	40 174 248 37 551 236		34 124 248 24 504 443	34 974 248 24 504 443
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques		9 775 311 9 495 427	9 775 311 9 495 427		9 775 311 9 528 616	9 775 311 9 528 616
09 – Patrimoine archéologique		142 972 761 146 533 254	142 972 761 146 533 254		142 972 761 147 364 846	142 972 761 147 364 846
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>1 007 142 665</b>	<b>1 007 142 665</b>	<b>0</b>	<b>1 012 331 538</b>	<b>1 012 331 538</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+489 329 895	+489 329 895		+418 020 163	+418 020 163
Total des crédits ouverts	0	1 496 472 560	1 496 472 560	0	1 430 351 701	1 430 351 701
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>1 391 538 595</b>	<b>1 391 538 595</b>	<b>0</b>	<b>1 395 280 170</b>	<b>1 395 280 170</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+104 933 965	+104 933 965		+35 071 531	+35 071 531

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	1 010 442 665	1 010 442 665	0	1 015 631 538	1 015 631 538
Amendements	0	-3 300 000	-3 300 000	0	-3 300 000	-3 300 000
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>1 007 142 665</b>	<b>1 007 142 665</b>	<b>0</b>	<b>1 012 331 538</b>	<b>1 012 331 538</b>

Les crédits portés au titre du programme 175 « Patrimoines » au sein du projet de loi de finances pour 2021 s'élevaient à 1 010,44 M€ en AE et 1 015,63 M€ en CP, ceux-ci ont été minorés de 3,3 M€ en lecture par l'amendement n° 1229 portant ainsi les crédits en LFI à 1 007,14 M€ en AE et 1 012,33 M€.

Les crédits du programme ont été diminués par amendements de 3,3 M€ au titre de la mise en oeuvre de l'assurance interministérielle à la suite du vote d'amendements intervenus au cours des débats parlementaires.

**Les mouvements réglementaires** ayant impacté les crédits ouverts du programme au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 326,17 M€ en AE et 254,29 M€ en CP et résultent à la fois de reports, de rattachement de fonds de concours et attributions de produits ainsi que de transferts et virements de crédits.

### **1. Arrêtés de report**

Les reports de crédits non consommés en 2020 sont venus abonder le budget 2021 du programme à hauteur de 112,6 M€ en AE et 46,4 M€. Ils se répartissent comme suit :

- 42,07 M€ en AE et 46,32 M€ en CP au titre des fonds de concours. Sur ce montant, 28 M€ en AE et 28,1 M€ en CP concernaient les fonds de concours issus du produit de la souscription nationale créée à la suite de l'incendie de la Cathédrale Notre Dame de Paris ;
- 56,35 M€ d'AE affectées sur tranches fonctionnelles et non engagées ;
- 14,14 M€ en AE et 0,05 M€ en CP de report de droit commun.

### **2. Ouverture de fonds de concours et attribution de produits**

Le programme a par ailleurs bénéficié en 2021 de fonds de concours et d'attributions de produits pour un montant total de 47,37 M€ en AE et 41,84 M€ en CP. Sur ce total, 31,7 M€ en AE=CP ont été ouverts par voie de fonds de concours au titre de la souscription nationale créée à la suite de l'incendie de la Cathédrale Notre Dame de Paris.

### **3. Décrets de transferts et virements**

Le budget du programme a été majoré par voie de décrets de transferts et virements pour un solde de 166,3 M€ en AE=CP, résultant des mouvements suivants :

- un transfert de crédits hors titre 2 d'un montant de 60 000 € en AE et CP en provenance du programme 175 « Patrimoines » et à destination du programme 124 « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales » de la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances », destiné au financement de la participation du ministère de la Culture au projet Archifiltre ;
- un transfert de crédits hors titre 2 d'un montant de 4 500 000 € en AE et CP en provenance du programme 357 « Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire » de la mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire » et à destination du programme 175 « Patrimoines », destiné au financement du Domaine de Chantilly ;
- un transfert de crédits hors titre 2 d'un montant de 160 000 000 € en AE et CP en provenance du programme 421 « Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche » de la mission « Investissements d'avenir » et à destination du programme 175 « Patrimoines », destiné au financement du projet de rénovation du Grand Palais ;
- un transfert de crédits hors titre 2 d'un montant de 341 453 € en AE et CP en provenance du programme 351 « Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines » de la mission « Transformation et fonction publiques » à destination du programme 175 « Patrimoines » et destiné au financement de l'accompagnement de la transformation de la réunion des musées nationaux Grand palais ;
- quatre virements relatifs à des mesures catégorielles en provenance du programme 224 « Soutien aux politiques du ministère de la culture » de la mission « Culture » et à destination du programme 175 :
  - un virement de crédits de titre 2 d'un montant de 237 865 € en AE et CP destiné au financement de crédits catégoriels à destination du Centre des Musées Nationaux ;
  - un virement de crédits de titre 2 d'un montant de 218 966 € en AE et CP destiné au financement de crédits catégoriels à destination du Musées d'Orsay et de l'Orangerie ;
  - un virement de crédits de titre 2 d'un montant de 337 583 € en AE et CP destiné au financement de crédits catégoriels à destination de Versailles ;
  - un virement de crédits de titre 2 d'un montant de 618 975 € en AE et CP destiné au financement de crédits catégoriels à destination du Louvre ;
- deux virements de titre 2 en provenance du programme 224 « Soutien aux politiques du ministère de la culture » de la mission « Culture » et à destination du programme 175 :

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

- un virement de crédits d'un montant de 15 689 € en AE et CP destiné au financement de la masse salariale d'un ETPT à destination du Musée d'Orsay et de l'Orangerie ;
- un virement de crédits d'un montant de 173 664 € en AE et CP destiné au financement de la masse salariale du directeur de l'établissement public Picasso ;
- un virement de crédits hors titre 2 d'un montant de 37 080 € en AE et CP en provenance du programme 175 « Patrimoines » et à destination du programme 224 « Soutien aux politiques du ministère de la culture » de la mission « Culture », destiné au financement d'une partie du budget « Loc@docs » par le service interministériel des archives de France (SIAF) ;
- un virement de crédits hors titre 2 d'un montant de 8 000 € en AE et CP en provenance du programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » de la mission « Culture » et à destination du programme 175 « Patrimoines », destiné au financement du projet Europeana Archeology porté par le musée d'archéologie nationale et cofinancé par la Commission européenne et le Service du numérique/Département du numérique.

**4. Lois de finances rectificatives**

Les crédits du programme ont fait l'objet d'une annulation de 5,5 M€ en AE=CP en loi de finances rectificative n° 2021-953 du 19 juillet 2021 et d'une ouverture en loi de finances rectificative n° 2021-1549 du 1er décembre 2021 à hauteur de 169,1 M€ au titre du soutien de l'État aux opérateurs patrimoniaux dans le contexte de la crise sanitaire.

**RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ**

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	30 461 736	30 461 736	0	30 669 291	30 669 291
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>0</b>	<b>30 461 736</b>	<b>30 461 736</b>	<b>0</b>	<b>30 669 291</b>	<b>30 669 291</b>

La réserve de précaution initiale du programme 175 pour 2021 était constituée de 30,46 M€ en AE et 30,67 M€ en CP. Suite à l'annulation de 5,5 M€ en AE et CP en loi de finances rectificatives, la réserve s'élevait à 24,96 M€ en AE et 25,17 M€ en CP. Ce reliquat a été intégralement levé en cours de gestion au titre des mesures suivantes :

- 15 M€ en AE=CP ont été provisionnés par versement au CMN pour le financement des opérations de restauration concernant les monuments retenus dans le cadre de la mission confiée à Stéphane Bern « Patrimoine en péril » ;
- 10 M€ en AE=CP ont permis de participer au financement du soutien de l'État à certains opérateurs patrimoniaux dans le contexte de la crise sanitaire.

## Dépenses pluriannuelles

### CONTRATS DE PLAN ÉTAT-RÉGION (CPER)

#### Génération 2015 - 2020

Action / Opérateur	Rappel du montant contractualisé	Prévision 2021		Consommation 2021		Consommation cumulée	
		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01 - Monuments Historiques et patrimoine monumental	80 463 300						44 244 608
02 - Architecture et espaces protégés	200 000						266 844
03 - Patrimoine des musées de France	29 540 700						22 943 764
04 - Patrimoine archivistique et célébrations nationales	5 060 000						4 809 499
09 - Patrimoine archéologique	185 000						35 000
<b>Total</b>	<b>115 449 000</b>						<b>72 299 715</b>

En continuité avec la génération des CPER 2007-2014, l'État a réaffirmé sa volonté d'intervention en région et de partenariat avec les collectivités territoriales par la mise en place d'une nouvelle génération de contrats pour la période 2015-2020.

Cette génération de CPER s'inscrit dans une volonté de renforcer la mise en valeur des patrimoines, notamment autour des volets territoriaux, dans l'optique d'accroître l'attractivité et le développement des territoires, ainsi que dans les volets transition énergétique et écologique pour les projets intégrant une dimension de valorisation paysagère et architecturale.

L'ensemble des contrats a été signé en septembre 2015 pour un montant de 100,2 M€. Un premier ajustement est intervenu en 2016 conformément à la circulaire du Premier ministre du 8 mars 2016 adressée aux préfets de région afin d'ajuster le contenu des contrats aux nouvelles priorités avec d'éventuelles modifications de programmation et de répartition des crédits dans un cadre budgétaire global inchangé. Dans le cadre de cette révision, des crédits complémentaires ont été arbitrés par le Premier Ministre en septembre et novembre 2016, augmentant ainsi le montant de l'enveloppe contractualisée (11,02 M€).

Un second ajustement est intervenu en 2018 afin préciser les montants de certaines opérations inscrites au titre des CPER 2015-2020 (5,7 M€) notamment pour intégrer le montant de l'opération relative au Musée Savoisien de Chambéry dont le montant n'était pas connu au moment de la conclusion des CPER (3,5 M€).

A partir de 2019, l'action 7 – patrimoine linguistique – du programme 175 « Patrimoines » a été transférée sur le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », l'enveloppe du P175 est diminuée à due concurrence du montant de l'opération CPER transférée (1,5 M€).

### CONTRATS DE CONVERGENCE ET DE TRANSFORMATION (CCT)

## Patrimoines

Programme n° 175 | Justification au premier euro

## MARCHÉS DE PARTENARIAT

**MARCHÉ DE PARTENARIAT / CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESSOURCES DU MUSÉE DES CIVILISATIONS DE L'EUROPE ET DE LA MÉDITERRANÉE (MUCEM)**

La construction du centre de conservation et de ressources (CCR) du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), dédié au stockage et à l'étude des collections, a fait l'objet d'un partenariat public-privé (PPP) avec la société civile immobilière 2C Marseille (ICADE) conclu le 9 décembre 2009, pour une durée de 25 ans à compter de la prise de possession du bâtiment.

Le bâtiment du CCR du MuCEM a été livré le 31 août 2012. Le coût du projet a été revu à la hausse à la suite de la livraison du bâtiment et l'échéancier du PPP a été actualisé afin de prendre en compte les dépenses réellement effectuées. Le versement des loyers a débuté en 2012. Le montant du loyer prend en compte le financement de l'investissement et du dédit (34,7 M€ en AE et 29,9 M€ en CP), des frais financiers (21,9 M€) et du fonctionnement pendant les 25 années du contrat (35,6 M€), soit un coût total de 92,2 M€ à l'issue de celui-ci en 2037.

	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
	AE								
	CP								
Investissement	29 900 000	29 900 000	0	0	0	0	0	0	0
	8 400 000	8 400 000	1 200 000	0	1 200 000	0	1 200 000	1 200 000	16 700 000
Fonctionnement	8 350 000	8 350 000	1 330 000	0	1 330 000	0	1 330 000	1 330 000	22 100 000
	8 350 000	8 350 000	1 330 000	0	1 330 000	0	1 330 000	1 330 000	22 100 000
Financement	6 110 000	6 110 000	870 000	0	870 000	0	870 000	870 000	12 280 000
	6 110 000	6 110 000	870 000	0	870 000	0	870 000	870 000	12 280 000

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) <b>1 496 472 560</b>	CP ouverts en 2021 * (P1) <b>1 430 351 701</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>1 391 538 595</b>	CP consommés en 2021 (P2) <b>1 395 280 170</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) <b>47 753 601</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>293 945 922</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>57 180 364</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>1 101 334 248</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) <b>732 175 917</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) <b>9 166</b>				
<b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>732 185 083</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>293 945 922</b>	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) <b>438 239 161</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>1 391 538 595</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>1 101 334 248</b>	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) <b>290 204 347</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021</b> (R6 = R4 + R5) <b>728 443 508</b>
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) <b>122 196 359</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) <b>606 247 149</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des engagements sur années antérieures non soldées au 31 décembre 2020 s'élève à 732 185 083 € (R3).

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

Les crédits de paiement consommés en 2021 sur engagements antérieurs sont estimés à 293 945 922 M€ (P3). Ces liquidations concernent majoritairement les secteurs des monuments historiques (79 %) et des musées de France (21 %).

- sur les crédits centraux (36 %), de poursuivre la couverture des engagements des projets d'investissement lancés au premier rang desquels le le schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais (16 M€), le schéma directeur de Versailles (14,8 M€), ou encore la convention OPPIC relatives aux clos et couverts (24,4 M€).

- sur les crédits gérés par les DRAC (64 %), de financer des opérations telles que la restauration de la flèche de la cathédrale de Rouen (1,6 M), les travaux de restauration de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon (2,4 M€), de la rosace de la cathédrale de Soissons (1,9 M€) ou encore les travaux du musée régional de Narbonne (1,4 M€).

Les restes à payer à fin 2021 sur le programme « Patrimoines » s'élèvent à 728 443 508 M€ (R6) et se décomposent de la manière suivante :

- 215,5 M€ soit 30 % du total sont des restes à payer sur crédits centraux ;
- 512,9 M€ soit 70 % du total sont des restes à payer sur crédits déconcentrés.

Les restes à payer sur crédits centraux correspondent notamment : au marché chenu (21,3 M€), au contrat de partenariat public-privé du MUCEM (21,9 M€) et le schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais (15,7 M€)

Les restes à payer sur les crédits gérés par les DRAC concernent essentiellement la politique d'investissement du programme en faveur de la restauration de la cathédrale de Nantes (3,1 M€) ou encore les travaux de restauration en faveur de la cathédrale de Chartres (4,3 M€).

## Justification par action

### ACTION

#### 01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental		426 885 662 671 424 991	<b>426 885 662</b> <b>671 424 991</b>		435 571 998 687 231 646	<b>435 571 998</b> <b>687 231 646</b>

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	99 910 890	178 572 895	99 862 650	173 104 524
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	29 017 017	32 427 915	28 968 777	26 959 544
Subventions pour charges de service public	70 893 873	146 144 980	70 893 873	146 144 980
Titre 5 : Dépenses d'investissement	105 051 074	65 167 864	92 225 426	83 976 063
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	105 051 074	65 167 864	92 225 426	83 909 938
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État				66 125
Titre 6 : Dépenses d'intervention	174 548 303	178 392 879	173 408 527	152 659 245
Transferts aux ménages	17 735 590	23 219 006	15 988 729	18 147 915
Transferts aux entreprises	16 039 490	19 989 083	15 671 354	14 483 697
Transferts aux collectivités territoriales	115 609 712	105 878 234	118 318 210	96 522 237
Transferts aux autres collectivités	25 163 511	29 306 556	23 430 234	23 505 396
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	47 375 395	249 291 353	70 075 395	277 491 815
Dotations en fonds propres	47 375 395	249 291 353	70 075 395	277 491 815
<b>Total</b>	<b>426 885 662</b>	<b>671 424 991</b>	<b>435 571 998</b>	<b>687 231 646</b>

L'action 01 « Monuments historiques et patrimoine monumental » distingue **les crédits d'entretien et de restauration des monuments historiques (I)** et **les autres crédits du patrimoine monumental (II)** qui comprennent les moyens de fonctionnement accordés aux dispositifs et aux institutions œuvrant dans le domaine du patrimoine.

Au total, l'exécution de l'action 1 s'élève à 671,42 M€ en AE et 687,23 M€ en CP.

#### **I – CRÉDITS MONUMENTS HISTORIQUES (524,21 M€ en AE et 541,14 M€ en CP)**



## Patrimoines

Programme n° 175 Justification au premier euro

Par destination de crédits (en M€)	LFI 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP
<b>MH « hors grands projets »</b>	<b>333,94</b>	<b>312,78</b>	<b>300,96</b>	<b>285,34</b>
Crédits d'entretien	49,56	49,51	42,62	39,20
<i>dont dépenses de fonctionnement MH Etat</i>	26,44	26,39	26,20	24,97
<i>dont dépenses d'intervention MH non Etat</i>	23,12	23,12	16,43	14,23
Subventions versées aux opérateurs et assimilés concernant les monuments historiques	11,95	11,95	11,51	11,51
Crédits de restauration	272,43	251,32	246,83	234,63
<i>dont dépenses d'investissement monuments nationaux (subvention CMN)</i>	20,93	20,93	21,28	21,28
<i>dont dépenses d'investissement MH Etat</i>	89,77	74,80	60,66	76,59
<i>dont dépenses d'intervention MH non Etat</i>	161,74	155,60	164,89	136,76
<b>MH « grands projets »</b>	<b>15,00</b>	<b>42,45</b>	<b>174,84</b>	<b>207,39</b>
Grand Palais		12,00	160,00	176,07
Versailles	15,00	15,00	14,84	19,84
Richelieu	0,00	3,10		4,35
Site archives nationales de Paris (MH)		1,65		
Villers-Cotterêts		10,70		7,13
Restoration de la Cathédrale Notre Dame			48,41	48,41
<b>Total Monuments historiques</b>	<b>348,94</b>	<b>355,23</b>	<b>524,21</b>	<b>541,14</b>

Par nature de crédits (en M€)	LFI 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP
<b>MH « hors grands projets »</b>	<b>333,94</b>	<b>312,78</b>	<b>300,96</b>	<b>285,34</b>
Dépenses de fonctionnement	26,94	26,89	26,67	25,44
<i>dont dépenses de fonctionnement courant - crédits centraux</i>	7,58	7,58	10,58	10,26
<i>dont dépenses de fonctionnement courant - crédits déconcentrés</i>	18,87	18,82	15,61	14,71
<i>dont subventions versées aux opérateurs</i>	0,50	0,50	0,47	0,47
Dépenses d'investissement	101,77	81,80	71,46	82,79
<i>dont dépenses d'investissement - crédits centraux</i>	32,64	28,03	19,02	28,62
<i>dont dépenses d'investissement - crédits déconcentrés</i>	69,13	53,77	52,44	54,17
Dépenses d'intervention	172,85	171,71	170,52	144,79
<i>dont dépenses d'intervention - crédits centraux</i>	5,00	1,00		
<i>dont dépenses d'intervention - crédits déconcentrés</i>	167,85	170,71	170,52	144,79
Dépenses d'opérations financières – Dotation en fonds propres des opérateurs	32,38	32,38	32,31	32,31
<b>MH « grands projets »</b>	<b>15,00</b>	<b>42,45</b>	<b>174,84</b>	<b>207,39</b>
Dépenses d'investissement		4,75		4,35
Dépenses d'opérations financières – Dotation en fonds propres des opérateurs	15,00	37,70	174,84	203,04
Restoration de la Cathédrale Notre Dame			48,41	48,41
<b>Total Monuments historiques</b>	<b>348,94</b>	<b>355,23</b>	<b>524,21</b>	<b>541,14</b>

À l'image des années précédentes, cette section a fait l'objet de multiples mouvements entre la LFI (333,94 M€ en AE et 312,78 M€ en CP) et la fin de gestion (300,96 M€ en AE et 285,34 M€ en CP) :

- abondement de 33,16 M€ en AE (hors tranches fonctionnelles) et de 41,64 M€ en CP dans le cadre des reports de l'année 2020 vers 2021 ;
- abondement de 159,93 M€ au titre du solde des décrets de transferts et de virement, dont notamment +160 M€ au bénéfice du Grand-Palais dans le cadre du PIA 3 et -0,07 M€ au titre du financement de la masse salariale relative à un emploi à l'OPPIC destiné à l'opération de restauration du Grand bassin de Saint-Germain-en-Laye ;
- fongibilité pour couvrir les besoins de fonctionnement d'autres secteurs patrimoniaux (soutien à l'investissement pour les bâtiments des archives départementales, fouilles archéologiques et centres de conservation et d'étude des vestiges...).

#### **1. Dépenses de fonctionnement : 26,67 M€ en AE et 25,44 M€ en CP**

Ces crédits correspondent aux crédits de fonctionnement courant à hauteur de 26,19 M€ en AE et 24,97 M€ en CP et se décomposent comme suit :

- Les crédits centraux : 10,58 M€ en AE et 10,26 M€ en CP, principalement au titre de l'entretien des monuments historiques de l'État réalisé par l'OPPIC ;

- Les crédits déconcentrés : 15,61 M€ en AE et 14,71 M€ en CP au titre de l'entretien des monuments historiques appartenant à l'État répartis sur l'ensemble du territoire.

Les autres crédits de fonctionnement sont constitués des subventions pour charges de service public pour le financement des travaux d'entretien du musée du Louvre (0,47 M€).

#### **2. Dépenses d'investissement : 71,46 M€ en AE et 82,79 M€ en CP**

- Les crédits centraux : 19,02 M€ en AE et 28,62 M€ en CP

Ces crédits, principalement versés à l'OPPIC, ont notamment permis de couvrir les besoins en matière de rénovation des monuments occupés par les services à compétence nationale (SCN) ainsi que des établissements publics abrités dans des monuments historiques.

On peut citer, à titre d'exemple, les opérations suivantes :

- travaux de reconstruction du grand bassin du domaine de Saint-Germain-en-Laye (6 M€ en AE et 5,8 M€ en CP) ;
- travaux de restauration de la Petite Écurie du Roy à Versailles – Aile de Sceaux (2 M€ en AE et 5,6 M€ en CP) ;
- travaux de restauration des corniches en couronnement des façades et étanchéité du parvis bas du Palais de Chaillot (2,87 M€ en CP).

- Les crédits déconcentrés : 52,44 M€ en AE et 54,17 M€ en CP

Il s'agit des crédits déconcentrés d'investissement finançant la restauration des monuments historiques sous maîtrise d'ouvrage de l'État en région. Peuvent être cités, à titre d'exemples, les travaux de restauration de la cathédrale de Dijon (0,42 M€ en AE et 1,55 M€ en CP), la restauration de l'orgue de la cathédrale de Reims (0,72 M€ en CP) ou encore la restauration de la cathédrale de Bordeaux (0,71 M€ en CP).

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

Suite à la mise en place du "plan sécurité cathédrales", une enveloppe de 12 M€ en AE et 7 M€ en CP a été allouée pour l'année 2021 à la sécurité incendie. Les DRAC ont engagé 10,8 M€ en AE et 6,2 M€ en CP au titre des opérations émergeant sur le dispositif plan sécurité cathédrales.

**3. Dépenses d'intervention : 170,52 M€ en AE et 144,79 M€ en CP**

La consommation des crédits déconcentrés consacrés à la restauration des monuments historiques a été fortement impactée par la crise sanitaire. Le retard de consommation pris durant cette période n'a pu être que partiellement rattrapé, ce qui explique en grande partie l'écart par rapport à la LFI.

16,4 M€ en AE et 14,2 M€ en CP ont été versés à des collectivités ou à des particuliers pour les travaux d'entretien qu'ils réalisent sur les monuments historiques, orgues et objets mobiliers dont ils sont propriétaires.

139,9 M€ en AE et 120,3 M€ en CP ont été versés pour des opérations de restauration engagées par les collectivités locales ou les propriétaires privés qui assurent eux-mêmes la maîtrise d'ouvrage. On peut citer, à titre d'exemple, les opérations relatives à la restauration du palais Rameau (3,5 M€ en AE et 1,05 M€ en CP), des bains municipaux de Strasbourg (0,7 M€ en AE et CP) ou encore de l'aqueduc de Roquevafour (0,64 M€ en AE et CP).

14,2 M€ en AE et 10,3 M€ en CP en 2021 ont été versés par les DRAC dans le cadre du fonds partenarial et incitatif visant à aider les collectivités à faibles ressources à entretenir leurs monuments historiques.

**4. Dépenses d'opérations financières : 32,31 M€ en AE et CP**

11,04 M€ en AE et CP ont été versés aux opérateurs monuments historiques et assimilés ci-dessous au titre de leur dotation en fonds propres (hors Centre des monuments nationaux et grands projets).

<i>en M€</i>	LFI 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP
<b>Opérateurs</b>				
Château et domaine de Chambord	2,40	2,40	2,35	2,35
Académie de France à Rome	0,86	0,86	0,83	0,83
Louvre	2,20	2,20	2,23	2,23
Château de Fontainebleau	5,80	5,80	5,63	5,63
Autres subventions exceptionnelles	0,19	0,19		
<b>TOTAL</b>	<b>11,45</b>	<b>11,45</b>	<b>11,04</b>	<b>11,04</b>

L'écart avec la LFI, d'un montant de 0,41 M€ en AE=CP, s'explique par l'application de la réserve de précaution.

Les crédits consacrés aux opérations de restauration des monuments nationaux (dotation en fonds propres du Centre des monuments nationaux) se sont élevés à 21,27 M€ en AE et CP.

L'écart avec la LFI s'explique notamment par un versement complémentaire à hauteur de 15 M€ en AE=CP consacrés aux opérations inscrites sur la liste « Patrimoine en péril » suivies par les DRAC ; ils ont été délégués aux directions régionales dès le début de la gestion 2022. Comme en 2021, la dotation en fonds propres du CMN sera parallèlement minorée à due concurrence en 2022.

**B/ CRÉDITS MONUMENTS HISTORIQUES « GRANDS PROJETS » : 174,84 M€ en AE et 207,39 M€ en CP****1. Dépenses d'investissement : 4,35 M€ en CP**

**Les dépenses d'investissement des crédits monuments historiques « Grands Projets » ont été exécutés au titre de la rénovation du Quadrilatère Richelieu et des travaux du site parisien des Archives nationales.**

**2. Dépenses d'opérations financières : 174,84 M€ en AE et 203,04 M€ en CP**

**L'écart entre la LFI et l'exécution s'explique, outre l'application de la réserve de précaution, par :**

- une dotation complémentaire d'un montant de 160 M€ pour le Grand-Palais à la participation du programme des investissements d'avenir III au financement de ce projet ;
- une dotation complémentaire de 5 M€ en CP pour le financement du schéma directeur du château de Versailles visant à réduire les restes à payer sur ce poste de dépenses ;
- une dotation complémentaire de 5 M€ en CP pour le financement du schéma directeur du Grand-Palais visant à réduire les restes à payer sur ce poste de dépenses.

### **CI RESTAURATION DE LA CATHEDRALE NOTRE DAME DE PARIS**

**L'incendie qui a frappé la cathédrale Notre-Dame de Paris dans la nuit du 15 avril 2019 a entraîné des dégâts majeurs au premier rang desquels la perte de la charpente médiévale et de la quasi-totalité de la charpente restaurée au XIXe siècle par Viollet-le-Duc, l'écroulement de la flèche entraînant le percement des voûtes de la croisée du transept, la fragilisation des pignons et des arcs-boutants due à la variation de la poussée dans la structure de l'édifice et l'altération de certaines pierres due à la chaleur extrême de l'incendie.**

**À la suite de l'incendie, les travaux urgents de sécurisation et de consolidation de l'édifice ont été engagés très rapidement sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC Île-de-France puis à partir du 1er décembre 2019 sous la maîtrise d'ouvrage de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de Notre-Dame de Paris (EP-RNDP). Au 31 décembre 2021, la consommation cumulée s'élève, à ce titre, à 186 M€ en AE et 153 M€ en CP.**

**Au total, 48,41 M€ en AE et CP ont été exécutés sur le P175 en 2021 au titre des versements de subvention à l'EP-RNDP.**

**Le financement de ces travaux de sécurisation a été permis par le rattachement, par voie de fonds de concours sur le programme 175, des dons collectés dans le cadre de la souscription nationale créée par la loi du n° 2019-803 du 29 juillet 2019 (à hauteur de 31,74 M€ en 2021).**

### **II – AUTRES CRÉDITS DU PATRIMOINE MONUMENTAL (147,21 M€ en AE et 146,09 M€ en CP)**

**1. Dépenses de fonctionnement : 4,52 M€ en AE et 3,4 M€ en CP**

- **Les crédits centraux : 2,84 M€ en AE et 1,73 M€ en CP**

Les crédits de fonctionnement courant centraux correspondent aux dépenses de fonctionnement des services à compétence nationale (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, laboratoire de recherche des monuments historiques), ainsi qu'à diverses études et prestations de service.

- **Les crédits déconcentrés : 1,68 M€ en AE et 1,67 M€ en CP**

**Ces dépenses ont permis l'organisation de manifestations publiques destinées à la promotion du patrimoine monumental et le financement de plusieurs études associées.**

**2. Subventions pour charges de service public : 133,73 M€ en AE=CP**

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

Ces crédits correspondent à la subvention de fonctionnement attribuée au Centre des monuments nationaux (69,02 M€), au château de Versailles (59,71 M€), ainsi qu'à une erreur d'imputation de 5 M€ en AE et CP de dotations en fonds propres au bénéfice du Château de Versailles qui ont été imputés en catégorie 32.

en M€	LFI 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP
Centre des monuments nationaux (fonctionnement)	35,08	35,08	69,02	69,02
Versailles (fonctionnement)	35,31	35,31	59,71	59,71
<b>TOTAL</b>	<b>70,39</b>	<b>70,39</b>	<b>128,73</b>	<b>128,73</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution des crédits s'élève à 58,34 M€ en AE=CP et s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-1,53 M€) ;
- un complément à hauteur de 34,67 M€ en faveur du Centre des monuments nationaux au titre du soutien aux opérateurs voté en loi de finances rectificatives (31 M€), au financement de la Panthéonisation de Joséphine Baker (2,33 M€), au financement du Mont-Saint-Michel (1 M€) ainsi qu'au titre des mesures catégorielles (0,24 M€) et pour le pavoisement (0,1 M€) ;
- un complément à hauteur de 25,2 M€ en faveur du château de Versailles au titre des mesures catégorielles et du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire (voté en loi de finances rectificatives).

### 3. Dépenses d'investissement : 0,76 M€ en AE et CP

- Les crédits centraux : 0,7 M€ en AE et CP ont été exécutés au titre des investissements courants des SCN du champ patrimonial (conservation, restauration des collections et numérisation de documents d'archives).
- Les crédits déconcentrés : 0,06 M€ en CP.

### 4. Dépenses d'intervention : 8,2 M€ en AE et CP

- Les crédits centraux : 6,76 M€ en AE et CP

Ce poste de dépense intègre la subvention de fonctionnement versée à l'établissement public du château et domaine de Chambord, pour un montant de 0,96 M€ en AE=CP ainsi que la subvention à l'Institut de France pour le domaine de Chantilly (3,5 M€).

Ce poste de dépenses intègre par ailleurs diverses subventions liées à la promotion du patrimoine monumental comme Union Rempart (0,2 M€) et l'ICCROM (0,17 M€).

- Les crédits déconcentrés : 1,44 M€ en AE et CP

Ces subventions, versées aux associations sur l'ensemble du territoire, visent à soutenir et à promouvoir le patrimoine monumental.

**ACTION****02 – Architecture et espaces protégés**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
02 – Architecture et espaces protégés		32 576 588 30 010 781	<b>32 576 588</b> <b>30 010 781</b>		32 676 588 30 729 938	<b>32 676 588</b> <b>30 729 938</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	17 717 775	19 624 775	17 717 775	20 593 293
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	366 172	1 717 499	366 172	2 686 017
Subventions pour charges de service public	17 351 603	17 907 276	17 351 603	17 907 276
Titre 5 : Dépenses d'investissement	350 000		450 000	
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	350 000		450 000	
Titre 6 : Dépenses d'intervention	13 823 500	9 328 895	13 823 500	9 079 534
Transferts aux ménages		839 045		742 538
Transferts aux entreprises		590 061		377 435
Transferts aux collectivités territoriales		3 825 383		3 974 187
Transferts aux autres collectivités	13 823 500	4 074 406	13 823 500	3 985 375
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	685 313	1 057 111	685 313	1 057 111
Dotations en fonds propres	685 313	1 057 111	685 313	1 057 111
<b>Total</b>	<b>32 576 588</b>	<b>30 010 781</b>	<b>32 676 588</b>	<b>30 729 938</b>

- **Dépenses de fonctionnement courant : 1,72 M€ en AE et 2,69 M€**

**Crédits centraux : 0,27 M€ en AE et 0,4 M€ en CP**

Ces crédits ont permis de financer des études et des prestations de service en architecture ainsi que le financement de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP), notamment des missions effectuées par les architectes consultants qui participent aux jurys de concours ou d'appels d'offre. La MIQCP est une structure regroupant des spécialistes de haut niveau du droit de la commande publique et des processus de réalisation des constructions publiques. Elle assure également un travail quotidien de conseil aux maîtres d'ouvrage publics ainsi que des actions de formation.

**Crédits déconcentrés : 1,45 M€ en AE et 2,28 M€ en CP**

L'exécution en DRAC correspond notamment à des opérations pluriannuelles d'études relatives aux secteurs sauvegardés (Villefranche de Rouergue, Toulouse, Strasbourg, Saint Omer etc.).

**Subventions pour charges de service public : 17,91 M€ en AE=CP**

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

La subvention versée pour le fonctionnement de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) s'est établie à 17,91 M€ en AE=CP. La différence entre les crédits LFI et l'exécuté s'explique par une subvention exceptionnelle en fin d'année au titre du soutien aux opérateurs dans le cadre de la crise sanitaire.

- **Dépenses d'intervention : 9,33 M€ en AE et 9,08 M€**

Initialement prévus en « transferts aux autres collectivités » à hauteur de 13,82 M€ en AE=CP, une partie de ces crédits a été ventilée sur les autres catégories budgétaires du titre 6. L'écart avec la LFI s'explique principalement par une fongibilité vers l'enveloppe de fonctionnement.

**Crédits centraux : 0,77 M€ en AE et 0,74 M€ en CP**

Les crédits centraux concernent principalement la rubrique « transfert aux autres collectivités » à hauteur de 0,74 M€ en AE=CP, mais également la rubrique « transferts aux entreprises » à hauteur de 0,03 M€ en AE=CP et ont permis le soutien aux structures de diffusion de l'architecture ainsi qu'à la profession d'architecte.

**Crédits déconcentrés : 8,56 M€ en AE et 8,34 M€ en CP**

Transferts aux ménages : 0,84 M€ en AE et 0,74 M€ en CP

Ces crédits ont participé au soutien d'études et de travaux engagés par des particuliers aux abords des espaces protégés.

Transferts aux entreprises : 0,59 M€ en AE et 0,38 M€ en CP

Ces crédits ont permis, d'une part, la promotion, la diffusion et la sensibilisation à l'architecture en région, et d'autre part, le soutien des études et des travaux engagés aux abords des espaces protégés.

Transferts aux collectivités territoriales : 3,82 M€ en AE et 3,97 M€ en CP

Les crédits alloués aux collectivités territoriales ont permis de financer :

- les dispositifs liés aux villes et pays d'art et d'histoire (VPAH) pour 2,32 M€ en AE et 2,49 M€ en CP ;
- l'élaboration (études préalables et documents de gestion) des sites patrimoniaux remarquables, mais également des travaux engagés par les propriétaires publics aux abords de monuments historiques en secteurs sauvegardés à hauteur de 1,13 M€ en AE et 1,14 M€ en CP ;
- des actions de valorisation et de promotion de l'architecture pour 0,37 M€ en AE et 0,34 M€ en CP.

Transferts aux autres collectivités : 4,07 M€ en AE et 3,98 M€ en CP

Les crédits alloués aux autres collectivités ont permis de financer :

- 0,28 M€ en AE=CP ont financé les dispositifs liés aux villes et pays d'art et d'histoire (VPAH) ;
- 0,04 M€ en AE et 0,09 M€ en CP ont permis de mener les études pour la création d'un périmètre délimité des abords, les études pour la constitution des sites patrimoniaux remarquables et les études préalables aux campagnes de labellisation « Architecture contemporaine remarquable » ;
- 3,6 M€ en AE et 3,37 M€ en CP concernent des actions de valorisation et de promotion de l'architecture ;
- 0,15 M€ en AE et 0,23 M€ en CP ont été affectés à des travaux en espaces protégés.

- **Dépenses d'opérations financières : 1,06 M€ en AE=CP**

La dotation en fonds propres versée à la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) s'élève à 1,06 M€ en AE=CP. L'écart à la LFI, d'un montant de 0,37 M€ en AE=CP, s'explique par un redéploiement de gel (0,07 M€) et par le versement d'un complément exceptionnel à hauteur de 0,3 M€.

**ACTION****03 – Patrimoine des musées de France**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
03 – Patrimoine des musées de France		359 508 095 496 522 906	<b>359 508 095</b> <b>496 522 906</b>		363 610 632 495 920 682	<b>363 610 632</b> <b>495 920 682</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	296 851 402	428 438 853	299 751 402	423 841 579
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	11 874 492	28 685 994	14 774 492	24 088 720
Subventions pour charges de service public	284 976 910	399 752 859	284 976 910	399 752 859
Titre 5 : Dépenses d'investissement	9 659 248	6 485 995	9 861 785	11 907 204
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	9 659 248	6 485 995	9 861 785	11 907 204
Titre 6 : Dépenses d'intervention	35 579 959	32 522 974	35 579 959	34 662 286
Transferts aux entreprises		1 794 076		1 914 076
Transferts aux collectivités territoriales	23 160 000	18 426 192	23 160 000	19 872 507
Transferts aux autres collectivités	12 419 959	12 302 706	12 419 959	12 875 702
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	17 417 486	29 075 084	18 417 486	25 509 613
Dotations en fonds propres	17 417 486	29 075 084	18 417 486	25 509 613
<b>Total</b>	<b>359 508 095</b>	<b>496 522 906</b>	<b>363 610 632</b>	<b>495 920 682</b>

- **Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 428,44 M€ en AE et 423,84 M€ en CP.**

**Dépenses de fonctionnement courant : 28,68 M€ en AE et 24,09 M€ CP**

- **Crédits centraux : 28,25 M€ en AE et 23,81 M€ en CP**

Les dépenses de fonctionnement courant de l'action 03 « Patrimoine des musées de France » correspondent, pour 18,53 M€ en AE et 16,79 M€ en CP, aux moyens de fonctionnement alloués aux musées nationaux et autres institutions disposant du statut de service à compétence nationale relevant du service des musées de France (fonctionnement des services, entretien des bâtiments, conservation et connaissance scientifique des œuvres, accueil du public). Ces dépenses sont réparties par structure comme suit :



**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

en M€	LR 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP
<b>Destination des crédits (SCNMusées)</b>				
Musée du Moyen Âge – Thermes et Hôtel de Cluny	1,00	1,00	2,54	2,47
Musée d'archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye)	1,81	1,81	2,77	2,03
Musée de la Renaissance (Ecouen)	0,92	0,92	1,21	1,11
Musée des châteaux Malmaison, Ile d'Aix et Maison Bonaparte à Ajaccio	0,91	0,91	1,41	1,42
Musée de la Préhistoire (Les Eyzies de Tayac)	0,89	0,89	0,78	0,69
Musée du château de Pau	0,49	0,49	1,09	1,05
Musée Magnin (Dijon)	0,18	0,18	0,21	0,21
Musée Clemenceau et de Lattre de Tassigny (Mouilleron-en-Pareds)	0,10	0,10	0,14	0,15
Musée du château de Compiègne et musée franco-américain (château de Blérancourt)	2,31	2,31	3,87	2,88
Musées du XXème siècle	0,88	0,88	1,54	1,38
Musée des plans et reliefs	0,42	0,42	0,58	0,63
Centre de recherche et de restauration des Musées de France (C2RMF)	2,31	2,31	2,38	2,85
<b>TOTAL</b>	<b>11,82</b>	<b>11,82</b>	<b>18,53</b>	<b>16,79</b>

Au regard de la LFI 2021, l'exécution présentée ci-dessus intègre des crédits inscrits initialement en investissement et au titre de la restauration des collections nationales, qui sont très majoritairement consommés en fonctionnement par les musées nationaux.

Par ailleurs, 9,72 M€ en AE et 7,02 M€ en CP ont été exécutés comme suit :

- **0,08 M€ en AE et 0,1 M€ en CP** dans le cadre de dépenses assurées par l'administration centrale (transport des œuvres, assurances...) ;
- **2,34 M€ en AE=CP** ont été versés à la société 2C Marseille pour le fonctionnement du centre de conservation et de ressources du MuCEM dans le cadre du PPP (qui couvre les coûts de fonctionnement du bâtiment et les frais financiers) ;
- **7,3 M€ en AE et 4,58 M€ en CP** ont été versés à la société Chenue au titre du gardiennage des collections de certains opérateurs nationaux, et notamment pour assurer le renouvellement du bail.

• **Crédits déconcentrés : 0,43 M€ en AE et 0,28 M€ en CP**

Ces crédits ont été exécutés en DRAC pour des dépenses de fonctionnement spécifiques et ponctuelles.

**Subventions pour charges de service public : 399,75 M€ en AE=CP**

Les subventions pour charges de service public des opérateurs se décomposent de la façon suivante :

**1. Les opérateurs strictement muséaux : Louvre, Branly, Orsay, Guimet, Fontainebleau, Picasso, Henner - Moreau, MuCEM**

Les crédits de fonctionnement pour charges de service public de ces opérateurs s'élèvent à **264,36 M€ en AE=CP**. Ils sont répartis comme suit :

Opérateur	LF 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP
Musée du Louvre	83,06	83,06	152,99	152,99
Branly	22,86	22,86	22,16	22,16
Orsay	33,90	33,90	56,49	56,49
Guimet	3,70	3,70	4,01	4,01
Fontainebleau	2,89	2,89	4,49	4,49
Picasso	3,81	3,81	6,00	6,00
MUCEM	18,83	18,83	17,47	17,47
Henner-Moreau	0,79	0,79	0,74	0,74
<b>TOTAL</b>	<b>169,05</b>	<b>169,05</b>	<b>264,36</b>	<b>264,36</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution des crédits s'élève à 95,31 M€ en AE=CP et s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-3,75 M€) ;
- un complément à hauteur de 70,03 M€ en faveur du musée du Louvre, voté en loi de finances rectificatives, au titre du soutien dans le cadre de la crise sanitaire, et 0,62 M€ au titre des mesures catégorielles ;
- un complément à hauteur de 0,14 M€ en faveur du musée du Quai Branly,
- un complément à hauteur de 23,15 M€ en faveur du musée d'Orsay au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire (LFR), des mesures catégorielles, d'un transfert depuis les crédits de titre 2 du ministère consécutif à un départ en retraite ;
- un complément à hauteur de 0,5 M€ en faveur du musée Guimet au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire ;
- un complément à hauteur de 2 M€ en faveur du château de Fontainebleau au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire ;
- un complément à hauteur de 2,62 M€ en faveur du musée Picasso au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire.

## 2. Les opérateurs ayant une activité non exclusivement muséale : CNAC-GP, les Arts décoratifs, EPPPD

Les crédits de fonctionnement pour charges de service public des opérateurs ayant une activité non exclusivement muséale s'élèvent à **90,09 M€ en AE=CP** et sont répartis comme suit :

en M€	LFI 2021	Exécution 2021
Opérateur	AE=CP	AE=CP
CNAC-GP	70,54	70,98
Musée des Arts Décoratifs (MAD)	15,17	14,65
EPPPD-MNHI	4,65	4,46
<b>TOTAL</b>	<b>90,36</b>	<b>90,09</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution des crédits s'élève à 0,27 M€ en AE=CP et s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-2,27 M€) ;
- un complément à hauteur de 2 M€ en faveur du centre national d'art et de la culture Georges Pompidou au titre du soutien de l'État dans le contexte de la crise sanitaire ;

## 3. Les opérateurs dont l'activité muséale n'est pas prépondérante : Institut national d'histoire de l'art et Réunion des musées nationaux-Grand Palais

Les subventions pour charges de service public des opérateurs ayant une activité « non muséale » s'élèvent à **45,30 M€ en AE=CP** et se décomposent comme suit :

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

<i>en M€</i>	LFI 2021	Exécution 2021
Opérateur	AE=CP	AE=CP
INHA	3,89	3,70
RMN-GP	21,68	41,60
<b>TOTAL</b>	<b>25,57</b>	<b>45,30</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution, d'un montant de 19,73 M€ en AE=CP, s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-1,27 M€) ;
  - un complément à hauteur de 21 M€ en faveur de l'établissement public de la réunion des musées nationaux et du Grand Palais au titre de diverses charges de fonctionnement dont 12,28 M€ votés en loi de finances rectificatives au titre du soutien à la crise.
  - **Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6,48 M€ en AE et 11,9 M€ en CP.**
- **Crédits centraux : 5,98 M€ en AE et 11,66 M€ en CP**

Ces crédits correspondent aux opérations d'investissement pilotées en administration centrale détaillées ci-dessous :

- le centre de conservation et de recherche, dédié à l'accueil et à l'étude des collections du MuCEM à Marseille dans le cadre du PPP : 1,2 M€ en CP versés au titre de l'investissement ;
  - les investissements sous maîtrise d'ouvrage des SCN : 0,86 M€ en AE et 0,7 M€ en CP ;
  - l'aménagement et la rénovation des sites des différents SCN musées au titre de la convention annuelle avec l'OPPIC : 4,92 M€ en AE et 9,63 M€ en CP ;
  - diverses dépenses effectuées en matière de valorisation et de promotion des collections muséales (0,2 M€ en AE et 0,12 M€ en CP).
- **Crédits déconcentrés : 0,51 M€ en AE et 0,24 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment été exécutés au titre de l'opération d'aménagement de l'hôtel Lantin (musée Magnin) à Dijon.

- **Les dépenses d'intervention s'élèvent à 32,52 M€ en AE et 34,66 M€ en CP**
- **Crédits centraux : 7,59 M€ en AE=CP**

Ces crédits correspondent :

- à une subvention d'investissement au bénéfice du Musée Rodin, votée en loi de finances rectificatives, à hauteur de 5,85 M€ ;
  - au financement du GIP Port-Royal à hauteur de 0,43 M€ en AE=CP ;
  - au financement de l'investissement de l'EPCC du Centre national du costume de scène et de la scénographie de Moulins à hauteur de 0,52 M€ en AE et CP ;
  - à diverses subventions, à hauteur de 0,79 M€, dont le musée Ibrahim Sursock (0,5 M€).
- **Crédits déconcentrés : 24,93 M€ en AE et 27,07 M€ en CP**

Dans le cadre de la politique territoriale du ministère, ces crédits ont notamment été utilisés au titre :

- à hauteur de 11,27 M€ en AE et 13,17 M€ en CP pour la construction ou la rénovation de plusieurs musées territoriaux (dont 2,32 M€ en AE et 5,39 M€ en CP dans le cadre des CPER) au premier rang desquels :

- le musée Bonnat à Bayonne (1,7 M€ en AE et 0,51 M€ en CP – CPER) ;
  - le musée d'art de Toulon (0,7 M€ en CP – hors CPER) ;
  - le musée Gassendi de Digne-les-Bains (1,15 M€ en AE – hors CPER) ;
  - l'écomusée de Thizy-les-Bourgs (1,1 M€ en AE et 0,33 M€ en CP – hors CPER).
- à hauteur de 2,04 M€ en AE et 2,05 M€ en CP pour soutenir des expositions en région ;
  - à hauteur de 7,91 M€ en AE et 7,95 M€ en CP pour soutenir des actions de recherche, de connaissance, de valorisation et de promotion des collections ;
  - à hauteur de 3,71 M€ en AE et 3,9 M€ en CP pour soutenir la restauration et la conservation des œuvres.
- **Les dépenses d'opérations financières s'élèvent à 29,08 M€ en AE et 25,5 M€ en CP**

Ces crédits ont permis de financer les investissements des établissements suivants :

Opérateur	LR 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP
Musée du Louvre			6,51	1,22
CNAC-GP	7,06	9,06	6,81	9,31
Branly			0,66	0,66
Orsay				
Guimet	0,52	0,52	1,15	1,15
Musée des arts décoratifs	1,16	1,16	1,40	1,40
INHA	0,12	0,12	0,23	0,23
Fontainebleau	6,20	5,20	6,14	5,17
Picasso	0,29	0,29	0,43	0,43
EPPD	1,65	1,65	2,19	2,19
MUCEM	0,38	0,38	1,08	1,08
Henner-Moreau	0,05	0,05	0,68	0,68
Rodin			2,00	2,00
<b>TOTAL</b>	<b>17,42</b>	<b>18,42</b>	<b>29,08</b>	<b>25,51</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution constatée s'élève à 11,66 M€ en AE et 7,1 M€ en CP et s'explique par :

- un complément exceptionnel de 2,25 M€ en AE et 3 M€ en CP permis par les marges dégagées consécutivement à la diminution de la réserve de précaution du programme) ;
- 5,79 M€ en AE et 0,5 M€ en CP au bénéfice du musée du Louvre dans le cadre de la restauration de l'aile Marsan ;
- un complément de 0,5 M€ en AE=CP au bénéfice du musée Guimet ;
- un complément de 0,5 M€ en AE=CP au bénéfice de l'EPPD ;
- un complément de 0,6 M€ en AE=CP au bénéfice du musée Henner-Moreau ;
- une subvention exceptionnelle de 2 M€ en AE=CP pour le musée Rodin.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

**ACTION****04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales		40 174 248 37 551 236	<b>40 174 248</b> <b>37 551 236</b>		34 974 248 24 504 443	<b>34 974 248</b> <b>24 504 443</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	13 411 024	12 748 665	13 411 024	14 484 305
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	13 241 024	12 586 136	13 241 024	14 321 776
Subventions pour charges de service public	170 000	162 529	170 000	162 529
Titre 5 : Dépenses d'investissement	18 283 174	14 622 836	13 083 174	2 518 745
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	18 283 174	13 589 299	13 083 174	1 620 151
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		1 033 536		898 594
Titre 6 : Dépenses d'intervention	8 480 050	10 179 735	8 480 050	7 501 393
Transferts aux ménages		11 000		11 000
Transferts aux collectivités territoriales	7 000 000	9 164 871	7 000 000	6 413 133
Transferts aux autres collectivités	1 480 050	1 003 864	1 480 050	1 077 260
<b>Total</b>	<b>40 174 248</b>	<b>37 551 236</b>	<b>34 974 248</b>	<b>24 504 443</b>

**Les dépenses de fonctionnement de l'action 4 s'élèvent à 12,59 M€ en AE et 14,32 M€ en CP**

Elles sont principalement constituées des dépenses relatives au fonctionnement des services d'archives nationales et du Centre national du microfilm et de la numérisation :

- SCN Archives nationales (AN) : 10,25 M€ en AE et 11,6 M€ en CP ;
- SCN Archives nationales du monde du travail (ANMT) et SCN Archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM) : 1,71 M€ en AE et 1,93 M€ en CP ;
- Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) : 0,31 M€ en AE et 0,34 M€ en CP ;
- 0,32 M€ en AE et 0,34 M€ en CP au titre de la valorisation et la préservation des archives et du système d'information archivistique.
- 0,11 M€ en CP ont été imputés à tort en dépenses de fonctionnement mais relèvent des dépenses d'investissement (OPPIC et numérisation).

**Subventions pour charges de service public : 0,16 M€ en AE=CP**

Comme chaque année, la subvention pour charges de service public versée à la Cité de l'architecture et du patrimoine à hauteur de 0,16 M€ en AE=CP est destinée au traitement des archives d'architectes, conformément aux missions statutaires relatives à la contribution de cette institution « à la collecte, à la conservation et à la valorisation des archives d'architecture » (Art. R142-1du Code du patrimoine, 2°).

Les dépenses d'investissement de l'action 04 s'élèvent à 14,62 M€ en AE et 2,52 M€ en CP et se répartissent comme suit :

- SCN Archives nationales (AN) : 1,56 M€ en AE et 1,34 M€ en CP ;
- SCN des ANOM et des ANMT à hauteur de 0,51 M€ en AE et 0,54 M€ en CP ;
- OPPIC : 12,34 M€ en AE et 0,45 M€ en CP pour plusieurs opérations de travaux portant sur les sites archivistiques, dont principalement, l'extension du site de Pierrefitte-sur-Seine ;
- 0,21 M€ en AE et 0,19 M€ en CP au titre du système d'information archivistique.

Les dépenses d'intervention de l'action 04 s'élèvent à 10,18 M€ en AE 7,5 M€ en CP.

- Crédits centraux : 0,69 M€ en AE=CP

Ces crédits ont majoritairement permis d'aider des associations agissant en faveur de la conservation et de la diffusion des archives.

- Crédits déconcentrés : 9,49 M€ en AE et 6,81 M€ en CP

Interventions en fonctionnement : 1,65 M€ en AE et 1,66 M€ en CP

Ces crédits ont été destinés au financement d'opérations de restauration, de conservation, de numérisation, d'encodage d'instruments de recherche et de valorisation du patrimoine archivistique en région, ainsi qu'au volet régional des commémorations et célébrations nationales.

Interventions en investissement : 7,85 M€ en AE et 5,15 M€ en CP

Ces crédits ont principalement contribué au financement de la construction ou la rénovation de bâtiments d'archives départementales, notamment en Hauts-de-France (5 M€ en AE et 2 M€ en CP), en PACA (1,5 M€ en AE et 0,2 M€ en CP) et en Occitanie (0,63 M€ en CP).

## ACTION

### 08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques		9 775 311	9 775 311		9 775 311	9 775 311
		9 495 427	9 495 427		9 528 616	9 528 616

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	50 000	108 734	50 000	112 168
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		60 758		64 192
Subventions pour charges de service public	50 000	47 976	50 000	47 976
Titre 5 : Dépenses d'investissement	2 546 448	2 253 959	2 546 448	2 251 127
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	2 546 448	2 253 959	2 546 448	2 251 127
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 925 118	2 836 789	3 925 118	2 869 376
Transferts aux ménages		13 093		13 093
Transferts aux entreprises		1 018		1 018
Transferts aux collectivités territoriales	2 177 118	2 651 275	2 177 118	2 683 862
Transferts aux autres collectivités	1 748 000	171 403	1 748 000	171 403
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	3 253 745	4 295 945	3 253 745	4 295 945
Dotations en fonds propres	3 253 745	4 295 945	3 253 745	4 295 945
<b>Total</b>	<b>9 775 311</b>	<b>9 495 427</b>	<b>9 775 311</b>	<b>9 528 616</b>

**Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 0,11 M€ en AE et CP.**

Une subvention pour charges de service public a été versée au Centre des monuments nationaux pour 0,05 M€ en AE=CP pour des opérations d'inventaires liées aux acquisitions.

0,06 M€ en AE et CP ont par ailleurs été exécutés en fonctionnement au titre de dépenses liées au transport d'œuvres d'art.

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,25 M€ en AE=CP et se décomposent comme suit :**

Bénéficiaires / projet	en M€		LR 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Patrimoine monumental et archéologique	0,12	0,12	0,03	0,03		
Musées – Réunion des musées nationaux (pour le compte des musées nationaux et SCN)	1,21	1,21	1,17	1,17		
Archives – direction générales des patrimoines (service interministériel des archives de France)	0,14	0,14	0,11	0,11		
Tous domaines – Fonds du patrimoine	1,09	1,09	0,94	0,94		
<b>TOTAL</b>	<b>2,55</b>	<b>2,55</b>	<b>2,25</b>	<b>2,25</b>		

Conformément à ses missions statutaires, la RMN-GP acquiert, pour le compte de l'État et sur décision de la ministre chargée de la Culture, des biens culturels présentant un intérêt ou une valeur artistique, archéologique, ethnologique ou historique et destinés à faire partie des collections nationales confiées à la garde des musées nationaux.

Le Fonds du patrimoine bénéficie chaque année à tous les domaines d'intervention du programme (patrimoine, architecture, musées, archives). Il est réservé aux acquisitions d'œuvres de grande importance patrimoniale, en particulier les œuvres qualifiées de Trésor national.

En 2021, ce fonds a notamment permis de financer :

- quatre manuscrits d'André Breton : « Le Manifeste du surréalisme », 1924, « Poisson soluble », 1924, « Les cahiers d'écriture automatique préparatoires de Poisson soluble », 1924 et « Le Second Manifeste du surréalisme », 1929, classés Trésors nationaux (0,5 M€) ;

- un Christ en croix attribué à Giovanni Pisano vers 1270-1280, ivoire d'éléphant (participation de 0,2 M€ en 2021) ;
- un vase fuseau orné du portrait en camée d'Auguste sous les traits de Napoléon, 1811-1814, porcelaine dure, bronze doré (0,14 M€) ;
- une paire de « vases ruche », porcelaine tendre, vers 1769-1770 (0,1 M€).

### Les dépenses d'intervention s'élèvent à 2,84 M€ en AE et 2,87 M€ en CP

Les dépenses d'intervention permettent de contribuer à l'enrichissement des collections publiques n'appartenant pas à l'État, notamment celles des musées territoriaux.

- Crédits centraux : 1,3 M€ en AE=CP (dont 1,13 M€ en AE=CP au titre du Fonds du patrimoine)

Ces crédits ont notamment permis les acquisitions suivantes :

- un ensemble archéologique « Vallentin du Cheylard » pour le compte du musée d'art et d'histoire d'Orange (0,16 M€) ;
- l'acquisition de la majeure partie de la collection Rosa Bonheur pour le compte du château de By à Thomery (0,15 M€) ;
- Gisant gothique, Bourbonnais, premier quart du XV<sup>ème</sup> siècle en marbre de carrare pour le compte du musée de Souvigny (0,14 M€) ;
- une œuvre de Miriam Cahn, « Das wilde Lieben. Frauen, Frauenräume, Etat de guerre », 1984. (0,1 M€) ;
- une sculpture de Camille Claudel, « Le Dieu envolé », plâtre patiné, vers 1895. (0,09 M€).
- Crédits déconcentrés : 1,54 M€ en AE et 1,57 M€ en CP

Ces crédits ont contribué au financement d'acquisitions par l'intermédiaire de l'ensemble des DRAC, principalement au travers des fonds régionaux d'acquisition pour les musées territoriaux.

### Les dépenses d'opérations financières s'élèvent à 4,3 M€ en AE et CP

Ces dépenses sont constituées de dotations en fonds propres, elles se répartissent comme suit :

Bénéficiaires / projet	en M€		LR 2021		Exécution 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Centre de monuments nationaux (CMN)	0,21	0,21	0,69	0,69	0,69	0,69
Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA)	0,13	0,13	0,12	0,12	0,12	0,12
Musée Guimet	0,65	0,65	0,60	0,60	0,60	0,60
Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC-GP)	1,99	1,99	1,83	1,83	1,83	1,83
Musée du Quai Branly	0,29	0,29	0,28	0,28	0,28	0,28
Fonds du Patrimoine			0,80	0,80	0,80	0,80
<b>TOTAL</b>	<b>3,25</b>	<b>3,25</b>	<b>4,30</b>	<b>4,30</b>	<b>4,30</b>	<b>4,30</b>

Les dotations en fonds propres ont notamment bénéficié au CNAC-GP, au musée Guimet, au musée du Quai Branly, au CMN et à la CAPA.

Au titre du fonds du Patrimoine, ces crédits ont notamment permis les acquisitions suivantes :

- un ensemble constitué d'ordres français et de décorations attribuées à des personnalités françaises et issu de « la collection Spada » (0,17 M€) ;
- un portrait de Joséphine d'Aiguillon, comtesse de Lasalle, en habit de deuil, et de sa fille, Charlotte-Joséphine, 1812 par Antoine-Jean Gros (0,15 M€) ;
- une œuvre de Vladimir Baranoff Rossiné, Autoportrait, 1910. (0,1 M€).

Au total et toutes natures de dépenses confondues, le Fonds du patrimoine a permis en 2021 de financer des acquisitions pour un montant total de 2,87 M€ en AE=CP.



**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

**ACTION****09 – Patrimoine archéologique**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
09 – Patrimoine archéologique		142 972 761 146 533 254	<b>142 972 761</b> <b>146 533 254</b>		142 972 761 147 364 846	<b>142 972 761</b> <b>147 364 846</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	84 664 223	91 063 726	84 664 223	89 843 300
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	164 223	6 885 041	164 223	5 664 615
Subventions pour charges de service public	84 500 000	84 178 685	84 500 000	84 178 685
Titre 5 : Dépenses d'investissement		1 339 111		2 278 192
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		1 339 111		2 278 192
Titre 6 : Dépenses d'intervention	56 708 538	52 658 417	56 708 538	53 771 354
Transferts aux ménages		54 450		54 450
Transferts aux entreprises		31 513 354		32 054 895
Transferts aux collectivités territoriales	22 720 538	13 807 394	22 720 538	13 756 588
Transferts aux autres collectivités	33 988 000	7 283 219	33 988 000	7 905 421
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 600 000	1 472 000	1 600 000	1 472 000
Dotations en fonds propres	1 600 000	1 472 000	1 600 000	1 472 000
<b>Total</b>	<b>142 972 761</b>	<b>146 533 254</b>	<b>142 972 761</b>	<b>147 364 846</b>

**Dépenses de fonctionnement : 6,89 M€ en AE et 5,66 M€ en CP****• Crédits centraux : 0,1 M€ en AE et 0,28 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment été consacrés au fonctionnement du centre national de la préhistoire à Périgueux.

**• Crédits déconcentrés : 6,79 M€ en AE et 5,38 M€ en CP**

Ces crédits correspondent aux dépenses de fonctionnement des services régionaux d'archéologie (études, inventaires, analyses, ouvrages, équipements, entretien des dépôts et des mobiliers archéologiques).

**Subvention pour charges de service public : 84,18 M€ en AE=CP**

Ces crédits correspondent aux versements effectués à l'INRAP au titre :

- de la subvention pour charges de service public de l'institut (7,24 M€ en AE=CP) qui vient compenser, en partie, les charges qui incombent à l'établissement dans le secteur concurrentiel et en particulier l'obligation de présence sur l'ensemble du territoire et l'exploitation scientifique des données de fouilles ;
- de la subvention de fonctionnement visant à couvrir la réalisation des opérations de diagnostics d'archéologie préventive (76,94 M€ en AE=CP). L'écart à la LFI s'explique par l'application de la réserve de précaution.

**Dépenses d'investissement : 1,34 M€ en AE et 2,28 M€**

Ces investissements ont principalement été réalisés :

- à hauteur de 0,33 M€ en AE et 1,1 M€ en CP par le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) ;
- pour 0,56 M€ en AE et 0,34 M€ en CP pour des investissements réalisés dans des dépôts archéologiques ou des centres d'études et de conservation, et notamment en régions Corse et Normandie.

**Dépenses d'intervention : 52,66 M€ en AE et 53,77 M€ en CP.**

- **Transferts aux ménages : 0,05 M€ en AE=CP**

Ces crédits, exécutés en DRAC, ont contribué au financement d'opérations de prospections, de sondages et de fouilles archéologiques programmées en région.

- **Transferts aux entreprises : 31,51 M€ en AE et 32,05 M€ en CP**
- Crédits centraux : 28,88 M€ en AE et 28,86 M€ en CP

Ces crédits, versés en majeure partie à l'INRAP pour le compte du Fonds national d'archéologie préventive (28,7 M€) ont permis de contribuer au financement de fouilles archéologiques prises en charge par les aménageurs et les particuliers.

- Crédits déconcentrés : 2,63 M€ en AE et 3,19 M€ en CP

Une subvention de fonctionnement à hauteur de 2,42 M€ en AE et 2,44 M€ en CP a été versée au centre archéologique européen de Bibracte (EPCC) qui a pour mission principale de gérer le site archéologique de Mont Beuvray.

- **Transferts aux collectivités territoriales : 13,80 M€ en AE et 13,76 M€ en CP**

Ces crédits ont permis de financer à hauteur de 11,61 M€ en AE=CP les 56 collectivités agréées ayant réalisé des diagnostics archéologiques sur une période de référence. Par ailleurs, ils ont notamment financé 0,27 M€ en AE et 0,22 M€ en CP d'études et de travaux en faveur des centres de conservation et d'études (CCE) et des dépôts archéologiques, ainsi que des opérations de promotion et de diffusion du patrimoine archéologique.

- **Transferts aux autres collectivités : 7,28 M€ en AE et 7,91 M€ en CP**
- Crédits centraux : 0,18 M€ en AE=CP

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Justification au premier euro

Ces crédits ont contribué au soutien d'associations agissant en faveur de la promotion et de la diffusion du patrimoine archéologique au niveau national.

- Crédits déconcentrés : 7,1 M€ en AE et 7,73 M€ en CP

Ces crédits ont notamment permis la réalisation des fouilles programmées en région pour 5,26 M€ en AE et 5,93 M€ en CP.

**Dépenses d'opérations financières**

Les dépenses d'opérations financières s'élèvent à 1,47 M€ en AE=CP et correspondent à la dotation en fonds propres allouée à l'INRAP.

L'écart avec la LFI correspond à l'application de la réserve de précaution.

## Récapitulation des crédits et emplois alloués aux opérateurs de l'État

### RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine (P175)</b>	<b>18 834 556</b>	<b>18 834 556</b>	<b>18 331 916</b>	<b>18 331 916</b>	<b>19 241 916</b>	<b>19 241 916</b>
Subventions pour charges de service public	17 462 445	17 462 445	17 521 603	17 521 603	18 069 805	18 069 805
Dotations en fonds propres	1 372 111	1 372 111	810 313	810 313	1 172 111	1 172 111
<b>ONF - Office national des forêts (P149)</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>			<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Transferts	40 000	40 000			25 000	25 000
<b>CMN - Centre des monuments nationaux (P175)</b>	<b>92 965 970</b>	<b>108 271 952</b>	<b>56 259 901</b>	<b>66 959 901</b>	<b>96 747 714</b>	<b>103 881 714</b>
Subventions pour charges de service public	40 420 948	40 420 948	35 128 901	35 128 901	74 737 692	74 737 692
Dotations en fonds propres	52 465 022	67 765 022	21 131 000	31 831 000	21 965 022	29 099 022
Transferts	80 000	85 982			45 000	45 000
<b>CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou (P175)</b>	<b>83 655 494</b>	<b>86 353 078</b>	<b>79 585 582</b>	<b>81 585 582</b>	<b>79 639 694</b>	<b>82 337 278</b>
Subventions pour charges de service public	77 972 290	77 972 290	70 538 621	70 538 621	70 976 490	70 976 490
Dotations en fonds propres	5 683 204	8 380 788	9 046 961	11 046 961	8 663 204	11 360 788
<b>EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly (P175)</b>	<b>22 947 999</b>	<b>22 947 999</b>	<b>22 944 039</b>	<b>22 944 039</b>	<b>23 088 039</b>	<b>23 088 039</b>
Subventions pour charges de service public	22 024 584	22 024 584	22 659 039	22 659 039	22 164 624	22 164 624
Dotations en fonds propres	923 415	923 415	285 000	285 000	923 415	923 415
<b>EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles (P175)</b>	<b>60 579 272</b>	<b>61 579 272</b>	<b>50 314 972</b>	<b>50 314 972</b>	<b>79 550 144</b>	<b>84 550 144</b>
Subventions pour charges de service public	45 579 272	45 579 272	35 314 972	35 314 972	64 710 144	64 710 144
Dotations en fonds propres	15 000 000	16 000 000	15 000 000	15 000 000	14 840 000	19 840 000
<b>EPRNDP - Etablissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris (P175)</b>					<b>48 411 717</b>	<b>48 411 717</b>
Subventions pour charges de service public					6 273 166	6 273 166
Dotations en fonds propres					42 138 551	42 138 551
<b>Etablissement public du château de Fontainebleau (P175)</b>	<b>16 329 236</b>	<b>16 849 947</b>	<b>14 696 905</b>	<b>13 696 905</b>	<b>16 259 947</b>	<b>15 289 947</b>
Subventions pour charges de service public	4 093 930	4 093 930	2 694 425	2 694 425	4 493 930	4 493 930
Dotations en fonds propres	12 235 306	12 756 017	12 002 480	11 002 480	11 766 017	10 796 017
<b>INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives (P175)</b>	<b>123 277 913</b>	<b>123 277 913</b>	<b>86 100 000</b>	<b>86 100 000</b>	<b>114 440 980</b>	<b>114 438 133</b>
Subventions pour charges de service public	96 109 195	96 109 195	84 500 000	84 500 000	84 178 685	84 178 685
Dotations en fonds propres	1 472 000	1 472 000	1 600 000	1 600 000	1 472 000	1 472 000
Transferts	25 696 718	25 696 718			28 790 295	28 787 448
<b>Musée des arts décoratifs (P175)</b>	<b>19 126 209</b>	<b>19 126 209</b>	<b>16 325 102</b>	<b>16 325 102</b>	<b>16 085 209</b>	<b>16 085 209</b>
Subventions pour charges de service public	17 652 992	17 652 992	15 170 102	15 170 102	14 652 992	14 652 992
Dotations en fonds propres	1 398 217	1 398 217	1 155 000	1 155 000	1 398 217	1 398 217
Transferts	75 000	75 000			34 000	34 000
<b>MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (P175)</b>	<b>18 607 453</b>	<b>18 607 453</b>	<b>19 014 265</b>	<b>19 014 265</b>	<b>18 555 318</b>	<b>18 555 318</b>
Subventions pour charges de service public	17 523 320	17 523 320	18 632 930	18 632 930	17 471 185	17 471 185
Dotations en fonds propres	1 084 133	1 084 133	381 335	381 335	1 084 133	1 084 133
<b>Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie (P175)</b>	<b>43 554 475</b>	<b>43 554 475</b>	<b>33 901 927</b>	<b>33 901 927</b>	<b>56 485 284</b>	<b>56 485 284</b>
Subventions pour charges de service public	43 554 475	43 554 475	33 901 927	33 901 927	56 485 284	56 485 284
<b>Musée du Louvre (P175)</b>	<b>86 893 879</b>	<b>86 893 879</b>	<b>85 762 318</b>	<b>85 762 318</b>	<b>162 199 992</b>	<b>156 906 937</b>

## Patrimoines

Programme n° 175 Justification au premier euro

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public	82 949 916	82 949 916	83 562 318	83 562 318	153 462 974	153 462 974
Dotations en fonds propres	3 943 963	3 943 963	2 200 000	2 200 000	8 737 018	3 443 963
<b>Musée Guimet (P175)</b>	<b>5 357 531</b>	<b>5 357 531</b>	<b>4 868 967</b>	<b>4 868 967</b>	<b>5 757 531</b>	<b>5 757 531</b>
Subventions pour charges de service public	4 113 458	4 113 458	3 703 728	3 703 728	4 013 458	4 013 458
Dotations en fonds propres	1 244 073	1 244 073	1 165 239	1 165 239	1 744 073	1 744 073
<b>Musée Henner-Moreau (P175)</b>	<b>939 606</b>	<b>939 606</b>	<b>839 347</b>	<b>839 347</b>	<b>1 419 606</b>	<b>1 419 606</b>
Subventions pour charges de service public	860 302	860 302	789 347	789 347	740 302	740 302
Dotations en fonds propres	79 304	79 304	50 000	50 000	679 304	679 304
<b>EPCMP - Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris (P131)</b>					<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Dotations en fonds propres					100 000	100 000
<b>BnF - Bibliothèque nationale de France (P334)</b>					<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Transferts					5 000	5 000
<b>Comédie Française (P131)</b>					<b>72 500</b>	<b>72 500</b>
Dotations en fonds propres					72 500	72 500
<b>AFR - Académie de France à Rome (P361)</b>			<b>855 000</b>	<b>855 000</b>	<b>1 057 350</b>	<b>1 057 350</b>
Dotations en fonds propres			855 000	855 000	829 350	829 350
Transferts					228 000	228 000
<b>Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture (P361)</b>	<b>110 444</b>	<b>110 444</b>			<b>98 675</b>	<b>98 675</b>
Transferts	110 444	110 444			98 675	98 675
<b>Musée Picasso (P175)</b>	<b>7 433 108</b>	<b>7 433 108</b>	<b>3 896 840</b>	<b>3 896 840</b>	<b>6 426 335</b>	<b>6 426 335</b>
Subventions pour charges de service public	7 433 108	7 433 108	3 609 236	3 609 236	5 999 220	5 999 220
Dotations en fonds propres			287 604	287 604	427 115	427 115
<b>Musée de l'armée (P212)</b>					<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Dotations en fonds propres					150 000	150 000
<b>Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur (P129)</b>					<b>170 000</b>	<b>170 000</b>
Dotations en fonds propres					170 000	170 000
<b>CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (P113)</b>	<b>649 618</b>	<b>155 715</b>			<b>33 908</b>	<b>147 243</b>
Transferts	649 618	155 715			33 908	147 243
<b>ENSBA - Ecole nationale supérieure des beaux-arts (P361)</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>			<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Dotations en fonds propres	75 000	75 000			50 000	50 000
<b>Parcs nationaux (P113)</b>	<b>253 500</b>	<b>93 500</b>			<b>305 000</b>	<b>182 800</b>
Transferts	253 500	93 500			305 000	182 800
<b>Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais (P175)</b>	<b>24 086 031</b>	<b>37 272 493</b>	<b>21 680 670</b>	<b>33 680 670</b>	<b>201 603 219</b>	<b>217 669 681</b>
Subventions pour charges de service public	24 086 031	24 086 031	21 680 670	21 680 670	41 603 219	41 603 219
Dotations en fonds propres		13 186 462		12 000 000	160 000 000	176 066 462
<b>CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (P159)</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>			<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Transferts	15 000	15 000			15 000	15 000
<b>INP - Institut national du patrimoine (P361)</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>			<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Transferts	15 000	15 000			10 000	10 000
<b>EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (P175)</b>	<b>5 643 269</b>	<b>5 643 269</b>	<b>6 296 567</b>	<b>6 296 567</b>	<b>6 653 269</b>	<b>6 653 269</b>
Subventions pour charges de service public	4 762 389	4 762 389	4 646 567	4 646 567	4 462 389	4 462 389
Dotations en fonds propres	880 880	880 880	1 650 000	1 650 000	2 190 880	2 190 880
<b>Universités et assimilés (P150)</b>	<b>1 059 022</b>	<b>1 079 577</b>			<b>1 123 325</b>	<b>1 136 666</b>
Transferts	1 059 022	1 079 577			1 123 325	1 136 666
<b>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)</b>	<b>4 014 645</b>	<b>4 014 645</b>	<b>4 005 612</b>	<b>4 005 612</b>	<b>4 003 845</b>	<b>3 978 845</b>

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public	3 699 746	3 699 746	3 888 000	3 888 000	3 698 746	3 698 746
Dotations en fonds propres			117 612	117 612	225 599	225 599
Transferts	314 899	314 899			79 500	54 500
<b>BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières (P172)</b>	<b>24 816</b>	<b>24 816</b>			<b>74 768</b>	<b>52 707</b>
Transferts	24 816	24 816			74 768	52 707
<b>CNRS - Centre national de la recherche scientifique (P172)</b>	<b>1 018 248</b>	<b>1 312 662</b>			<b>953 816</b>	<b>1 558 604</b>
Transferts	1 018 248	1 312 662			953 816	1 558 604
<b>CNES - Centre national d'études spatiales (P193)</b>	<b>316 872</b>	<b>258 823</b>			<b>69 702</b>	<b>79 118</b>
Transferts	316 872	258 823			69 702	79 118
<b>VNF - Voies navigables de France (P203)</b>					<b>180 000</b>	
Transferts					180 000	
<b>Total</b>	<b>637 824 167</b>	<b>670 137 922</b>	<b>525 679 930</b>	<b>549 379 930</b>	<b>961 063 803</b>	<b>986 087 565</b>
Total des subventions pour charges de service public	510 298 401	510 298 401	457 942 386	457 942 386	648 194 305	648 194 305
Total des dotations en fonds propres	97 856 628	130 561 385	67 737 544	91 437 544	280 798 509	305 433 500
Total des transferts	29 669 138	29 278 136			32 070 989	32 459 760

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

### EMPLOIS EN FONCTION AU SEIN DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	
CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine	Réalisation 2020	11	123	2	2	0
	Prévision 2021	12	130	0	0	0
	Réalisation 2021	11	128	2	2	0
CMN - Centre des monuments nationaux	Réalisation 2020	0	1 357	30	0	27
	Prévision 2021	0	1 455	0	0	0
	Réalisation 2021	0	1 422	18	0	0
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou	Réalisation 2020	0	962	73	17	12
	Prévision 2021	0	1 008	94	30	12
	Réalisation 2021	0	983	47	0	0
EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly	Réalisation 2020	0	246	1	0	0
	Prévision 2021	0	250	0	0	0
	Réalisation 2021	0	245	2	0	0
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles	Réalisation 2020	0	893	38	0	27
	Prévision 2021	0	951	0	0	0
	Réalisation 2021	0	898	40	26	0
EPRNDP - Etablissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris	Réalisation 2020	0	0	0	0	0
	Prévision 2021	1	39	0	0	0
	Réalisation 2021	1	30	0	0	0
Etablissement public du château de Fontainebleau	Réalisation 2020	136	6	0	0	0
	Prévision 2021	136	6	0	0	0
	Réalisation 2021	136	6	0	0	0
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives	Réalisation 2020	0	1 968	11	0	10
	Prévision 2021	0	2 020	0	0	0
	Réalisation 2021	0	2 013	12	0	0
Musée des arts décoratifs	Réalisation 2020	0	239	35	0	4
	Prévision 2021	0	263	0	0	0
	Réalisation 2021	0	243	41	0	0

## Patrimoines

Programme n° 175 | Justification au premier euro

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités	
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis		
MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	Réalisation 2020	57	61	18	13	5	0
	Prévision 2021	61	61	0	0	0	0
	Réalisation 2021	58	59	18	14	4	0
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie	Réalisation 2020	13	596	19	1	14	0
	Prévision 2021	12	664	0	0	0	0
	Réalisation 2021	12	595	13	0	0	0
Musée du Louvre	Réalisation 2020	0	1 898	36	0	12	3
	Prévision 2021	0	1 984	40	0	0	0
	Réalisation 2021	0	1 883	48	0	12	2
Musée Guimet	Réalisation 2020	112	45	3	1	2	0
	Prévision 2021	118	47	8	0	0	0
	Réalisation 2021	112	47	2	0	0	0
Musée Henner-Moreau	Réalisation 2020	31	7	0	0	0	0
	Prévision 2021	31	4	0	0	0	0
	Réalisation 2021	31	7	1	0	0	0
Musée Picasso	Réalisation 2020	69	42	14	4	7	0
	Prévision 2021	78	43	10	0	0	0
	Réalisation 2021	73	42	18	0	0	0
Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais	Réalisation 2020	13	816	64	0	0	0
	Prévision 2021	18	901	83	0	39	0
	Réalisation 2021	14	796	50	0	0	0
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée	Réalisation 2020	27	68	1	0	1	0
	Prévision 2021	28	72	4	0	4	0
	Réalisation 2021	27	72	0	0	0	0
<b>Total</b>	Réalisation 2020	<b>469</b>	<b>9 327</b>	<b>345</b>	<b>38</b>	<b>121</b>	<b>3</b>
	Prévision 2021	<b>495</b>	<b>9 898</b>	<b>239</b>	<b>30</b>	<b>55</b>	<b>0</b>
	Réalisation 2021	<b>475</b>	<b>9 469</b>	<b>312</b>	<b>42</b>	<b>16</b>	<b>2</b>

\* Les emplois sous plafond 2021 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2021 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

## SCHEMA D'EMPLOIS ET PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
<b>Emplois sous plafond 2021 *</b>	<b>9 898</b>	<b>9 469</b>

\* Ces emplois sous plafond font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2021 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2021 en ETP	-22	-22

## FISCALITÉ AFFECTÉE AUX OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine	0	0	0
CMN - Centre des monuments nationaux	0	0	0
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou	0	0	0
EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly	0	0	0
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles	0	0	0

Intitulé de l'opérateur	Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
EPRNDP - Etablissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris	0	0	0
Etablissement public du château de Fontainebleau	0	0	0
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives	273 917	0	426 096
Musée des arts décoratifs	0	28 000	0
MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	0	0	0
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie	0	0	0
Musée du Louvre	0	0	0
Musée Guimet	0	0	0
Musée Henner-Moreau	0	0	0
Musée Picasso	0	0	0
Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais	0	0	0
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée	0	0	0
<b>Total</b>	<b>273 917</b>	<b>28 000</b>	<b>426 096</b>



---

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

# Opérateurs

## OPÉRATEUR

CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

Lors de l'élaboration du budget initial 2021, l'établissement prévoyait une reprise de son activité normale au premier trimestre 2021 alors que la réouverture du musée et des expositions temporaires n'est intervenue que le 19 mai, après quatre mois et demi de fermeture en 2021 (pour un total de six mois et demi depuis le 30 octobre 2020).

La programmation des expositions temporaires du premier semestre, qui anticipait déjà une situation dégradée, n'a pas été modifiée après les remaniements opérés en 2020. Ainsi les deux expositions d'automne 2020 *Paris 1910-1937* et *Kinshasa Chroniques* ont été prolongées jusqu'au 5 juillet 2021, et une nouvelle exposition sur *Jean Tschumi* a été présentée jusqu'au 19 septembre. A l'automne, l'exposition *Aerodream* a ouvert le 6 octobre et les Albums des jeunes architectes et paysagistes (*AJAP*) 2020 ont été proposés au public au moment des journées nationales de l'architecture en octobre. Pendant toute l'année, en dehors des périodes de fermeture, la Cité a présenté son *Hommage à Notre-Dame*, avec l'ensemble de la statuaire de la flèche exposée en galerie. Toutefois, la Cité a connu une baisse de 24% de la fréquentation par rapport à 2020, qu'il est possible d'analyser comme un effet de rattrapage après une année 2020 plutôt moins dégradée (-64 %) que dans les grands musées (-75 %).

D'autres activités se sont poursuivies en empruntant une forme numérique, comme les conférences et débats en ligne sur Facebook live, alors que les nouvelles formes de médiation inaugurées en 2020 se sont développées (visites et ateliers en ligne notamment).

Comme l'an passé, la Cité a accueilli en septembre la grande journée nationale du programme Action Cœur de Ville, clôturée par le Président de la République. Elle a contribué à la préparation de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Engagés pour la qualité du logement de demain », lancé par les ministères de la Culture et de la Transition écologique et porté par le groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbain (GIP EPAU), dont le lancement s'est effectué à la Cité le 14 octobre.

La Cité a signé plusieurs partenariats majeurs, autour de Notre-Dame avec l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de Notre-Dame de Paris, autour des ateliers de l'école de Chaillot avec la Fondation du patrimoine, ou encore avec la région Ile-de-France pour la participation à la Biennale d'architecture en 2022 à Versailles, autour de trois lauréats du *Global Award for Sustainable Architecture*.

En novembre le centre d'archives d'architecture contemporaine a rouvert ses portes au public dans ses nouveaux locaux boulevard Ney et le projet de rationalisation des réserves s'est poursuivi.

Le travail sur la modernisation du diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) « architecture et patrimoine » de l'école de Chaillot a abouti au recrutement des responsables de champs disciplinaires, et l'offre en matière de formation continue s'est étoffée.

#### Gouvernance et pilotage stratégique

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

La nouvelle Présidente, Catherine Chevillot, a pris ses fonctions le 18 mars, et une lettre de mission signée par la ministre de la Culture le 1<sup>er</sup> juillet 2021 a précisé les grands objectifs de son mandat.

L'organisation interne de l'établissement a évolué à la suite de la transformation du poste de Secrétaire générale en celui de Directrice générale déléguée adjointe, notamment chargée des services administratifs, de la sécurité/sureté et des services techniques.

Sur le plan social, l'année 2021 a été marquée par la signature du deuxième accord sur le télétravail, prenant en compte les enseignements de la période de crise sanitaire, ainsi qu'un accord sur les mobilités durables. Dans le contexte de crise sanitaire, le dialogue avec le comité social et économique (CSE) a été nourri (14 réunions).

Le conseil d'administration de la Cité s'est réuni à quatre reprises : les 11 mars, 1er juillet, 4 octobre et 9 décembre. Il a notamment approuvé en juillet le nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière -SPSI- pour la période 2019-2022.

L'établissement dispose d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) couvrant la période 2019-2021.

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>		<b>8</b>				
Transferts		8				
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>18 851</b>	<b>18 851</b>	<b>18 332</b>	<b>18 332</b>	<b>19 242</b>	<b>19 242</b>
Subventions pour charges de service public	17 462	17 462	17 522	17 522	18 070	18 070
Dotations en fonds propres	1 372	1 372	810	810	1 172	1 172
Transferts	16	16				
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>111</b>	<b>111</b>
Subventions pour charges de service public					94	94
Transferts					17	17
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>116</b>	<b>116</b>			<b>10</b>	<b>10</b>
Subventions pour charges de service public	94	94				
Transferts	22	22			10	10
<b>Total</b>	<b>18 966</b>	<b>18 974</b>	<b>18 332</b>	<b>18 332</b>	<b>19 363</b>	<b>19 363</b>

Sur le programme 175 "Patrimoines", l'écart de 548 k€ en fonctionnement entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-62 k€ en AE=CP), les montants LFI étant bruts, tandis que les notifications aux établissements sont nettes de la réserve de précaution ;
- un versement complémentaire de 500 k€ en AE=CP au titre du soutien de l'Etat à l'établissement dans le contexte de crise sanitaire ;
- l'octroi d'une subvention complémentaire au titre de l'organisation de l'exposition du Grand Prix National de l'architecture 2018, Pierre-Louis Faloci (110 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart de +362 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 sur le programme 175 "Patrimoines" s'explique par :

- le versement complémentaire d'une subvention de 62 k€ en AE=CP permis par la diminution de la réserve de précaution du programme ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 300 k€ en AE=CP au titre du soutien aux investissements à mener et notamment les opérations prioritaires en matière d'exploitation technique et de sécurité sûreté.

En outre, l'établissement s'est vu attribuer, par le programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture", une subvention de 94 k€ afin de compenser la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education), auparavant versée à partir du programme 224, ainsi qu'une subvention de 17 k€ au titre des actions menées dans le cadre de l'Eté culturel.

Enfin, un transfert de 10 k€ depuis le programme 224 « Soutien aux politiques culturelles » a été attribué à l'établissement au titre du développement des actions européennes et internationales de l'Ecole de Chaillot.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	10 019	9 908	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	17 564 17 564	18 293 18 293
Fonctionnement autre que les charges de personnel	13 447	12 653	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	151	372
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	1 300	1 537	Revenus d'activité et autres produits	4 506	4 262
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 300	1 537	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	50	29
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		0
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	900	589
<b>Total des charges</b>	<b>23 466</b>	<b>22 561</b>	<b>Total des produits</b>	<b>22 221</b>	<b>22 927</b>
Résultat : bénéfice		366	Résultat : perte	1 245	
Total : équilibre du CR	23 466	22 927	Total : équilibre du CR	23 466	22 927

\* Voté

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

**ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE**

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	895		Capacité d'autofinancement		1 285
Investissements	1 664	1 366	Financement de l'actif par l'État	872	1 172
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>2 559</b>	<b>1 366</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>872</b>	<b>2 457</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 091	Diminution du fonds de roulement	1 687	

\* Voté

Le résultat de l'année 2021 est bénéficiaire (366 k€) et en amélioration de de +1,6 M€ par rapport aux prévisions initiales qui l'établissaient à -1,2 M€. Cette amélioration du résultat procède de l'effet combiné de la diminution des charges (-905 k€) et principalement des charges de fonctionnement autre que les charges de personnel (-794 k€) du fait de la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois et de la hausse des produits (+706 k€) portée par l'apport complémentaire de financements de l'Etat (+729 k€) et d'autres financements publics (+221 k€) qui compensent la diminution des autres produits (-244 k€) principalement due à une baisse des ressources non encaissables. Les ressources propres encaissables augmentent de 87 k€.

Les produits augmentent compte tenu de la hausse des financements Etat (+729 k€) principalement au titre du soutien à l'établissement dans le contexte de crise sanitaire (+500 k€) et au titre de l'organisation de l'exposition du Grand Prix National de l'architecture 2018 (+110 k€). La hausse des autres financements publics (+221 k€) réside principalement dans l'octroi d'une subvention de la région Ile-de-France pour la préparation de la biennale d'architecture et du paysage en 2022 (+150 k€), dans celui d'une subvention de l'Institut Français en faveur du programme *Africa 2020* (+21 k€) et dans celui d'une subvention de la Bibliothèque nationale de France pour des opérations de numérisation (+8 k€).

En conséquence, l'établissement dégage une capacité d'autofinancement de 1,3 M€ alors qu'il était prévu une insuffisance d'autofinancement à hauteur de 895 k€ au budget initial.

Compte tenu du niveau de CAF dégagée (1,3 M€), de l'octroi, par le ministère, d'une dotation complémentaire de 300 k€ pour soutenir la poursuite des investissements de l'établissement, et de la diminution des investissements réalisés par rapport aux prévisions (-298 k€, soit un total d'1,4 M€), l'apport au fonds de roulement s'élève à 1,1 M€ alors qu'il était prévu un prélèvement à hauteur de 1,7 M€ dans les prévisions initiales. Le niveau du fonds de roulement est ainsi porté à 6 M€.

**TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
7 832	5 360	7 867

Fin 2021, la trésorerie est abondée de 35 k€. Le niveau de trésorerie s'établit ainsi à 7,9 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	10 019	10 019	9 844	9 844
Fonctionnement	7 569	12 147	8 540	12 092
Intervention	0	0	0	0
Investissement	916	1 664	1 253	1 402
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>18 504</b>	<b>23 830</b>	<b>19 637</b>	<b>23 338</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>21 071</b>	<b>21 913</b>
Subvention pour charges de service public	17 554	18 183
Autres financements de l'État	10	6
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	151	8
Recettes propres	3 356	3 717
<b>Recettes fléchées</b>	<b>1 072</b>	<b>1 454</b>
Financements de l'État fléchés	872	1 282
Autres financements publics fléchés	0	172
Recettes propres fléchées	200	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>22 143</b>	<b>23 367</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>30</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>1 687</b>	<b>0</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Collections	2 253	817	621	0	0	277	149	3 347	3 024	
	2 409	452	348	0	0	226	164	3 087	2 921	
Enseignement, services communs et pédagogiques	1 106	324	324	0	0	0	0	1 430	1 430	
	1 001	358	279	0	0	0	0	1 359	1 280	
Fonctions support	3 715	2 185	4 587	0	0	636	1 512	6 536	9 814	
	3 879	4 648	5 787	0	0	1 003	1 206	9 530	10 872	
Programmation / production culturelle	2 302	3 242	3 271	0	0	3	3	5 547	5 576	
	1 942	2 560	2 644	0	0	2	2	4 505	4 588	
Publics	643	995	3 337	0	0	0	0	1 638	3 980	
	612	521	3 035	0	0	22	29	1 155	3 676	
Recherche	0	7	7	0	0	0	0	7	7	
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total</b>	<b>10 019</b>	<b>7 569</b>	<b>12 147</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>916</b>	<b>1 664</b>	<b>18 504</b>	<b>23 830</b>	
	<b>9 844</b>	<b>8 540</b>	<b>12 092</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 253</b>	<b>1 402</b>	<b>19 637</b>	<b>23 338</b>	

\* Voté

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>1 687</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	509
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>1 687</b>	<b>509</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>35</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	81	892
<b>Total des besoins</b>	<b>1 687</b>	<b>544</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>30</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	509
Autres encaissements non budgétaires	0	6
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>544</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>1 687</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	1 768	857
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>1 687</b>	<b>544</b>

\* Voté

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, les principales évolutions constatées entre le budget initial pour 2021 et le compte financier 2021 sont les suivantes (+1,1M€ en AE, soit +6%, et -493 k€ en CP, soit -2%) :

- Une hausse des dépenses de fonctions support (+3 M€ en AE et +1,1 M€ en CP, soit +11 %, en CP) du fait notamment de la mise en œuvre du projet de centre des collections et archives d'architecture, de la prise à bail des nouveaux locaux de Gron, de la remise en concurrence du marché d'assurance et de dépenses plus importantes sur la maintenance technique des bâtiments après une année de prestations réduites sur ce poste compte tenu du confinement ;
- une diminution des dépenses en matière de programmation culturelle (-1 M€ en CP soit -18%) ;
- une baisse des crédits dédiés à l'accueil des publics (-304 k€ en CP soit -8%) compte tenu du contexte sanitaire qui a empêché le déploiement des actions d'éducation artistique et culturelle jusqu'en septembre 2021 ;
- une diminution des crédits dévolus à l'enseignement (-150 k€ en CP soit -10%) ;
- une diminution des crédits dévolus aux collections (-103 k€ en CP soit -3%).

La répartition des dépenses est relativement stable : les dépenses liées aux fonctions support représentent 47% du total. La part des dépenses relatives à la programmation culturelle augmente légèrement et représente 20% des dépenses tandis que la part des dépenses dédiées aux public diminue et n'en représente plus que 16%.

Enfin, la part des dépenses d'enseignement et des dépenses relatives aux collections sont stables par rapport à 2020 et représentent respectivement 5 % et 13% de l'ensemble des dépenses

Le solde budgétaire s'établit à 30 k€ et est supérieur de 1,7 M€ par rapport aux prévisions initiales. Cette amélioration résulte de l'effet combiné de la diminution des dépenses (-493 k€ soit -2%) et de la hausse des recettes (+1,2 M€ soit +6%).

La diminution des dépenses est principalement liée à la baisse des dépenses d'investissement (-262 k€, soit -16%) et à celle des dépenses de personnel (-176 k€, soit -2%), les dépenses de fonctionnement diminuant dans une moindre mesure (-55 k€).

La hausse des recettes réside principalement dans la hausse des financements de l'Etat (+1 M€) et, dans une moindre mesure, dans la hausse des recettes propres (+160 k€) portée par la hausse des autres recettes propres (+900 k€ principalement lié au remboursement de la part forfaitaire du contrat multiservice à hauteur de 1,1 M€) qui masque la diminution des recettes liées à l'activité de l'établissement et impactées par la crise sanitaire (dont -381 k€ de recettes de billetterie, -288 k€ de recettes de valorisation du domaine, et -111 k€ de recettes de mécénat et parrainage). La hausse des financements de l'Etat consiste en un soutien à l'établissement dans le contexte de crise sanitaire (+500 k€) ainsi qu'au titre de l'organisation de l'exposition du Grand Prix National de l'architecture 2018 (+110 k€), de la participation aux actions menées dans le cadre de l'été culturel (+17 k€) et des actions européennes et internationales de l'école de Chaillot (+10 k€). Elle comprend également le versement d'une subvention de la Région Ile-de-France pour la préparation de la biennale d'architecture et du paysage en 2022 (+150 k€). Les autres financements publics augmentent de 29 k€ compte tenu du versement d'une subvention de l'Institut Français en faveur du programme *Africa 2020* (+21 k€) et de celui d'une subvention de la Bibliothèque nationale de France pour des opérations de numérisation (+8 k€).

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>125</b>	<b>130</b>	<b>130</b>
– sous plafond	123	130	128
– hors plafond	2		2
<i>dont contrats aidés</i>	2		2
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>12</b>	<b>11</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		12	11
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'opérateur, sous plafond, et la réalisation en 2021 est de 2 ETPT, contre 7 en 2020. A nouveau affectée par la crise sanitaire, l'année n'a pas permis de conduire tous les recrutements dans le calendrier prévu initialement. La nouvelle directrice des études de l'école de Chaillot n'a ainsi pas pris ses fonctions au cours de l'année 2021



## OPÉRATEUR

CMN - Centre des monuments nationaux

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire dont les effets persistants ont conduit au maintien de la fermeture de l'ensemble des monuments du réseau jusqu'au 19 mai, puis à l'instauration du pass sanitaire en juillet. L'Hôtel de la Marine a cependant pu être inauguré en juin et les espaces Al Thani en novembre, apportant ainsi une contribution bénéfique à l'activité. De plus, le château d'Haroué est ouvert depuis juin 2021 à la suite de la convention de partenariat approuvée au conseil d'administration de mars et la Colonne de Juillet a pu rouvrir au public après l'été. Enfin, la convention entre le CMN et l'EPIC du Mont-Saint-Michel a été signée.

Si la reprise a été plus encourageante que prévu (4,7 M de visiteurs, soit +35 % par rapport à 2020), en dépit des fermetures pendant près de 5 mois, le niveau de fréquentation reste en-deçà de l'objectif initial pour 2021 (-0,9 millions de visiteurs) et sans commune mesure avec 2019, exercice de référence : -5,2 millions de visiteurs (soit -53 %). Il convient de souligner que le taux de visiteurs bénéficiant d'exonération du droit d'entrée demeure élevé par rapport à 2019 (40,3 % en 2021 contre 33,5 % en 2019). Plus dépendants de la dynamique touristique internationale, qui demeure faible, les grands monuments (l'Arc de Triomphe, la Sainte-Chapelle, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, les remparts de Carcassonne) restent les plus touchés, phénomène renforcé pour les sites de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle par l'impact des grands procès au Palais de justice. Toutefois, les performances de nombreux monuments de fréquentation plus modeste en région prouvent de nouveau la résilience du réseau. En effet, certains sites ont même connu une fréquentation estivale en hausse par rapport à 2019, à la faveur d'un tourisme beaucoup plus national et local et d'une programmation culturelle étoffée qui a permis de renforcer la reprise. Ainsi, dans l'ensemble, la chute de la fréquentation a été moins marquée que pour d'autres opérateurs de taille comparable. Les librairies-boutiques, quant à elles, ont connu un grand succès, tirées notamment par les performances de l'Hôtel de la Marine.

En réaction à la crise, le CMN a poursuivi ses efforts de développement des visites à distance qui se sont enrichies, bénéficiant notamment à un public scolaire francophone international. Fort de cette expérience, le CMN projette le développement à grande échelle de ces dispositifs. L'établissement continue, par ailleurs, d'innover au travers notamment de la quatrième promotion de l'Incubateur du Patrimoine.

Le Centre des monuments nationaux a bénéficié du soutien de l'État pour compenser les pertes d'exploitation à hauteur de 50 M€ dans le cadre du plan de relance, puis de 31 M€ dans le cadre de la loi de finances rectificative. Une enveloppe de 40 M€ est, par ailleurs, consacrée aux travaux de restauration des monuments, dont 20 M€ ont été perçus en 2021. Celle-ci se répartit entre 14 monuments et contribue à la redynamisation de la filière du patrimoine et au renouvellement de leur attractivité auprès des publics.

Toujours au titre du plan de relance, le CMN bénéficie d'une enveloppe supplémentaire de 100 M€ dans le cadre de l'accélération de la restauration du château de Villers-Cotterêts, portant l'opération à 185 M€.

Le CMN a fait le choix de conserver une programmation culturelle d'envergure en 2021 (par exemple, « Brise du rouge soleil » à Aigues-Mortes, l'emballage de l'Arc de Triomphe par les époux Christo ou encore les portraits de la renaissance à Azay-le-Rideau). La cérémonie de panthéonisation de Joséphine Baker en novembre a renforcé la densité de cette programmation. En 2021, l'établissement bénéficie du financement du plan de relance consacré aux commandes artistiques au titre de l'opération « Mondes Nouveaux », à hauteur de 5 M€. Dans ce contexte, ce sont 71 projets qui seront mis en œuvre à compter de 2022.

Enfin, notons l'ouverture du CMN Institut, au sein duquel se sont déroulés des premières formations en 2021, et qui est appelé à développer son activité de formation et d'ingénierie culturelle et patrimoniale dans les années à venir.

## Gouvernance et pilotage stratégique

En 2021, le mandat du président de l'établissement, Philippe Bélaval, a été prolongé de deux années supplémentaires (décret 2021-736 du 9 juin 2021). La nomination de Delphine Samsoen à la direction générale du CMN fait suite au départ de Bénédicte Lefeuvre.

En terme de gestion, l'établissement a poursuivi la modernisation de ses modèles, achevant la dématérialisation des dépenses et accélérant le déploiement de la signature électronique, désormais généralisée sur le périmètre du siège.

Sur le plan des systèmes d'information, la mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) s'est poursuivie pour le deuxième exercice. Notons, à titre d'exemples, la sécurisation du réseau des monuments, plusieurs externalisations, la définition et la mise en œuvre de la politique de sécurité des SI ou encore la mise en place d'un outil CRM.

L'établissement est couvert par un SPSI courant jusqu'en 2022.

L'examen mené par la Cour des comptes s'est achevé en toute fin d'année 2020 avec un rapport définitif rendu en 2021 qui apparaît globalement positif sur la gestion de l'établissement.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P362 – Écologie</b>					<b>323</b>	<b>323</b>
Dotations en fonds propres					323	323
<b>P167 – Liens entre la Nation et son armée</b>	<b>10</b>	<b>10</b>				
Transferts	10	10				
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>92 966</b>	<b>108 272</b>	<b>56 260</b>	<b>66 960</b>	<b>96 748</b>	<b>103 882</b>
Subventions pour charges de service public	40 421	40 421	35 129	35 129	74 738	74 738
Dotations en fonds propres	52 465	67 765	21 131	31 831	21 965	29 099
Transferts	80	86			45	45
<b>P131 – Création</b>					<b>25</b>	<b>25</b>
Transferts					25	25
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>898</b>	<b>898</b>
Subventions pour charges de service public					831	831
Transferts					67	67
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>1 262</b>	<b>1 262</b>				
Subventions pour charges de service public	831	831				
Dotations en fonds propres	218	218				
Transferts	213	213				
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique (fermé en 2020)</b>	<b>40</b>	<b>40</b>				
Transferts	40	40				
<b>P363 – Compétitivité</b>					<b>195 210</b>	<b>137 210</b>
Subventions pour charges de service public					50 000	50 000

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dotations en fonds propres					140 000	82 000
Transferts					5 210	5 210
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>216</b>	<b>216</b>			<b>200</b>	<b>200</b>
Transferts	216	216			200	200
<b>Total</b>	<b>94 494</b>	<b>109 800</b>	<b>56 260</b>	<b>66 960</b>	<b>293 404</b>	<b>242 538</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 s'élève à 39 609 k€ en AE=CP en fonctionnement et s'explique par :

- la mise en réserve de précaution (-728 k€) ;
- le soutien exceptionnel de 31 M€ apporté par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ;
- le versement d'une subvention de 5 666 k€ au titre de l'entretien des monuments historiques ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 2 332 k€ au titre du financement de l'opération relative à la panthéonisation de Joséphine Baker ;
- l'octroi d'une subvention de 1 M€ au titre du financement de l'EPIC du Mont-Saint-Michel ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 238 k€ au titre de la mise en œuvre de mesures catégorielles ;
- le versement d'un complément de 100 k€ dédiés au pavoisement.

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 en investissement s'explique par le versement de subventions complémentaires en gestion à hauteur de 834 k€ en AE et par la diminution des subventions versées en CP à hauteur de -2 732 k€ dont :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 334 k€ en AE=CP permis par les marges dégagées consécutivement à la diminution de la réserve de précaution au programme ;
- le versement d'un complément de subvention en investissement (15 M€ en AE=CP) ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 500 k€ en AE=CP pour financer l'acquisition de la commode Beneman du XVIIIème siècle destinée à intégrer l'Hôtel de la Marine ;
- le report sur 2022 du versement d'une partie de la dotation prévue au titre du projet de restauration du château de Villers-Cotterêts (-3 566 k€ en CP).

Sur le programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », le CMN a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 831 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education), auparavant versée à partir du programme 224. L'établissement a également bénéficié d'un transfert de 67 k€ dont 13 k€ au titre du soutien aux actions d'éducation artistique et culturelle.

Le CMN a par ailleurs bénéficié d'un transfert en gestion de 45 k€ en AE = CP en provenance du programme 175 « Patrimoines », notamment au titre des activités d'édition, et d'un transfert de 25 k€ en gestion du programme 131 « Création ».

Enfin, l'établissement a bénéficié d'une subvention complémentaire de 50 M€ en AE=CP en fonctionnement versée par le programme 363 « Compétitivité » dans le cadre du plan de relance, au titre du soutien de l'Etat à la reprise d'activité ainsi que d'une subvention de 100 M€ en AE et de 62 M€ en CP en investissement au titre de l'accélération de la restauration du château de Villers-Cotterêts et d'une subvention de 40 M€ en AE et de 20 M€ en CP au titre du réinvestissement dans les monuments nationaux. Dans ce cadre, l'établissement a également bénéficié d'un transfert de 5 M€ au titre de sa participation au projet « Mondes Nouveaux » ainsi que d'un transfert de 131 k€ en AE=CP au titre du soutien aux activités numériques (expérimentation de la réalité augmentée pour des visites guidées à distance,

réalisation de captation à 360° de monuments pour servir de support à des visites guidées et expérimentation d'une plateforme de *livestreaming* pour ces vidéos).

Une dotation de 323 k€ en AE=CP lui a également été octroyée depuis le programme 362 « Écologie » dans le cadre du plan de relance dédié à la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat afin de réaliser des travaux sur le site de Carnac.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	76 630	72 087	Subventions de l'État	92 892	131 123
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	10 958	9 500	– subventions pour charges de service public	92 892	131 123
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	81 569	79 286	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	155	1 530
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	25 454	26 033	Revenus d'activité et autres produits	61 371	63 928
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	25 454	26 033	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	-1 168	-366
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>	-21	-41
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	-15 239	-14 492
<b>Total des charges</b>	<b>158 199</b>	<b>151 373</b>	<b>Total des produits</b>	<b>154 418</b>	<b>196 581</b>
Résultat : bénéfice		45 208	Résultat : perte	3 781	
Total : équilibre du CR	158 199	196 581	Total : équilibre du CR	158 199	196 581

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	38 102	86 140
Investissements	146 685	133 178	Financement de l'actif par l'État	95 165	115 129
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	7 390	5 564
			Autres ressources		6 784
Remboursement des dettes financières	20	22	Augmentation des dettes financières	20	41
<b>Total des emplois</b>	<b>146 705</b>	<b>133 200</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>140 676</b>	<b>213 657</b>
Augmentation du fonds de roulement		80 457	Diminution du fonds de roulement	6 029	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

En comptabilité générale, le résultat de l'année 2021 est bénéficiaire (45,2 M€) alors qu'il était prévu déficitaire (-3,8 M€) dans le budget initial. Cette amélioration du résultat (+49 M€) réside principalement dans une importante augmentation des produits (+42,2 M€) et, dans une moindre mesure, dans la diminution des charges (-6,8 M€).

La hausse des produits procède des subventions complémentaires apportées par l'Etat pour soutenir la trésorerie et l'activité de l'établissement dans le contexte de crise sanitaire (+38 M€ dont 31 M€ dans le cadre de la LFR 2021 et 5 M€ au titre du volet « Mondes nouveaux » du plan de relance au titre de « Mondes Nouveaux » et +2,3 M€ au titre de la Panthéonisation de Joséphine Baker) ainsi que de l'apport d'autres subventions (+1,4 M€). Les autres produits augmentent également de +2,5 M€.

La diminution des charges résulte de la baisse des charges de personnel (-4,5 M€) et de la diminution des charges de fonctionnement autres que les charges de personnel (-2,3 M€). L'établissement ayant été fermé pendant plusieurs mois le recours à des animateurs du patrimoine et à des saisonniers a été réduit et certains recrutements ont été différés. Dans la continuité de la stratégie déployée en 2020, l'établissement a également poursuivi un plan d'économie sur ses dépenses de fonctionnement.

En conséquence, l'établissement dégage une capacité d'autofinancement (CAF) à hauteur de 56,3 M€, supérieure de 51,1 M€ à celle prévue au budget initial.

Sous les effets combinés de la hausse de la CAF (+51,1 M€) et de celle des subventions d'investissement versées par l'État (+20 M€) et des autres ressources (+6,8 M€) et malgré la diminution du financement de l'actif par d'autres tiers que l'État (-1,8 M€), les ressources d'investissement progressent de 76 M€ et s'établissent à 183 M€.

Les emplois diminuent (-13,5 M€) du fait de la diminution effective des investissements (-13,5 M€) liée à la fermeture du chantier de restauration du château de Villers-Cotterêts durant plusieurs semaines à la suite de l'effondrement d'un mur de refend dans le logis royal. Il en résulte un abondement du fonds de roulement de 50,7 M€.

Au terme de l'exercice, le fonds de roulement de l'établissement s'élève à 154,3 M€ (contre 103,6 M€ en 2020). Il est en grande partie fléché au titre de la restauration de Villers-Cotterêts et des monuments du réseau.

**TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
97 141	18 504	133 576

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES**

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	81 475	81 475	79 742	79 742
Fonctionnement	44 965	50 970	46 796	47 361
Intervention	0	0	0	0
Investissement	124 442	146 685	155 056	127 305
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>250 881</b>	<b>279 130</b>	<b>281 594</b>	<b>254 408</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	10 958	10 958	10 920	10 920

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>129 977</b>	<b>158 513</b>
Subvention pour charges de service public	84 353	115 353
Autres financements de l'État	831	831
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	44 792	42 329
<b>Recettes fléchées</b>	<b>111 734</b>	<b>134 311</b>
Financements de l'État fléchés	102 872	126 549
Autres financements publics fléchés	568	927
Recettes propres fléchées	8 294	6 835
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>241 712</b>	<b>292 824</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>38 416</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>37 419</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Connaissance du patrimoine et diffusion culturelle	6 553	5 596	5 733	0	0	271	662	12 420	12 948	
	6 441	6 902	7 858	0	0	161	358	13 505	14 657	
Fonctions support	23 109	14 707	16 604	0	0	1 243	2 389	39 059	42 102	
	23 902	12 684	12 316	0	0	2 053	1 634	38 638	37 852	
Patrimoines	8 779	15 811	19 694	0	0	118 587	139 617	143 176	168 090	
	8 629	17 151	18 514	0	0	149 208	120 767	174 987	147 909	
Publics	43 034	8 851	8 939	0	0	4 341	4 018	56 226	55 991	
	40 770	10 060	8 673	0	0	3 634	4 546	54 464	53 989	
<b>Total</b>	<b>81 475</b>	<b>44 965</b>	<b>50 970</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>124 442</b>	<b>146 685</b>	<b>250 881</b>	<b>279 130</b>	
	<b>79 742</b>	<b>46 796</b>	<b>47 361</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>155 056</b>	<b>127 305</b>	<b>281 594</b>	<b>254 408</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>37 419</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	20	22
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	13 571	8 198
Autres décaissements non budgétaires	1 423	-3 617
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>52 433</b>	<b>4 603</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>36 435</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	37 192
<b>Total des besoins</b>	<b>52 433</b>	<b>41 038</b>

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
---------	---------------------	-------------------------

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>38 416</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	20	41
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	5 199	2 522
Autres encaissements non budgétaires	0	59
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>5 219</b>	<b>41 038</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>47 214</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	43 079	757
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	4 135	0
<b>Total des financements</b>	<b>52 433</b>	<b>41 038</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de +30,7 M€ en AE (soit +12 %) et de -24,7 M€ en CP (soit -9 %) entre le BI et le CF 2021. Le taux de consommation relativement bas en CP est en grande partie lié à la diminution des dépenses d'investissement liée à la fermeture du chantier de restauration de Villers-Cotterêts pendant plusieurs semaines à la suite de l'effondrement d'un mur dans le logis royal et, dans une moindre mesure, aux économies constatées du fait de la fermeture des sites aux publics pendant plusieurs mois et plus largement aux effets de la crise sur l'activité de l'établissement (moindre recours à des personnels saisonniers, recrutements différés, poursuite du plan d'économies). Les principales variations s'expliquent ainsi par :

- une hausse des dépenses dévolues au patrimoine de +22 % en AE (+31,8 M€) mais une diminution à hauteur de -12 % des CP (-20,1 M€). La hausse des AE concerne l'accélération des travaux de restauration du château de Villers-Cotterêts (+27,2 M€). La diminution des CP correspond principalement à la fermeture du chantier de restauration de Villers-Cotterêts pendant plusieurs semaines à la suite de l'effondrement d'un mur dans le logis royal ;
- une baisse des dépenses relatives aux fonctions support de -4,2 M€ en CP (soit -10 %) liée aux économies réalisées à la faveur des fermetures de monuments et de l'ouverture différée de l'Hôtel de la Marine;
- une diminution des dépenses dédiées au public de -2 M€ en CP (soit -4 %) ;
- une hausse des dépenses liées à la connaissance du patrimoine et à la diffusion culturelle de +1,7 M€ en CP (soit +13 %) compte tenu de l'inscription des dépenses afférentes à la panthéonisation de Joséphine Baker.

En 2021, la répartition des dépenses évolue quelque peu traduisant la hausse des investissements menés par l'établissement et impulsée par le plan de relance. La part des dépenses dédiées aux patrimoines progresse pour atteindre 58% des dépenses de l'établissement et conduit à constater la réduction de la part des dépenses de fonction support (15%) et de celle des dépenses dévolues aux publics (21%). La part des dépenses dédiées à la connaissance du patrimoine et à la diffusion culturelle reste stable (6%).

Le solde budgétaire est positif et s'élève à 38,4 M€, ce qui représente une amélioration de +75,8 M€ par rapport aux prévisions inscrites dans le budget initial. Cette amélioration procède de l'effet combiné d'une hausse des recettes (+51,1 M€, soit +21%) et d'une diminution des dépenses (-24,7 M€ en CP, soit -9%).

La diminution des dépenses réside principalement dans la baisse des dépenses d'investissement (-19,4 M€ en CP, soit -13 %) et, dans une moindre mesure, dans celles des dépenses de fonctionnement (-3,6 M€ en CP, soit -7%) et des dépenses de personnel (-1,7 M€ en AE=CP, soit -2 %).

La hausse des recettes est directement liée au soutien apporté par l'Etat en cours de gestion (+54,7 M€ dont +31 M€ au titre du soutien à l'activité dans le contexte de crise sanitaire) tandis que les ressources propres, encore impactées par la crise, diminuent (-3,9 M€ soit -7%) avec notamment -2,1 M€ de recettes de billetterie, -1,8 M€ de recettes de mécénat et parrainage et -1,4 M€ de recettes liées aux activités commerciales. Les autres financements publics fléchés progressent de 359 k€.

La trésorerie est abondée de 36,4 M€ au terme de l'exercice 2021 et s'élève à 133,6 M€ (contre 137,1 M€ en 2019). La trésorerie fléchée en représente 84% et s'élève à 111,6 M€ tandis que la trésorerie libre s'élève à 21,9 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 387</b>	<b>1 455</b>	<b>1 440</b>
– sous plafond	1 357	1 455	1 422
– hors plafond	30		18
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	27		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

L'écart de 32 ETPT entre l'exécution 2021 et le plafond d'emplois voté en LFI (1 454 ETPT) s'explique, en premier lieu, par la fermeture des monuments pendant près de 5 mois avec des jauges toujours restreintes du fait de la crise sanitaire persistante en 2021. Cette période d'inactivité et d'adaptation aux mesures prises par le gouvernement a contraint l'établissement à différer ses recrutements, aussi bien permanents que non permanents. L'impact des reports de recrutement malgré une nette reprise en mai 2021, équivaut aux ETPT non consommés. De plus, la fermeture des monuments au public a eu pour conséquence le report ou l'annulation de certaines activités culturelles, diminuant le recours aux animateurs du patrimoine.

A l'inverse, afin de respecter les engagements pris dans le cadre du déploiement du plan de relance et du calendrier contraint sur le chantier de restauration de Villers-Cotterêts, le CMN a mobilisé 6 ETPT supplémentaires sur ce projet.

Enfin, la réalisation des emplois hors plafond, inférieure de 12 ETPT à l'exécution 2020, se traduit par une diminution de moitié des contrats d'apprentissage, les incertitudes de la période étant peu propices au recrutement de ces personnels pour lesquels l'encadrement est indispensable.

## OPÉRATEUR

CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou

## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

### Principaux faits structurants de l'année 2021

L'exercice 2021 s'inscrit dans le contexte de poursuite de la crise sanitaire, qui a conduit le Centre Pompidou, comme tous les espaces culturels, à une fermeture complète du bâtiment du 29 octobre 2020 au 19 mai 2021.



Ainsi, l'établissement a été ouvert seulement 195 jours contre 167 jours en 2020 et 309 en 2019, avec pour incidence un niveau de fréquentation plus faible qu'en 2019.

La fréquentation totale s'est élevée à 1 501 040 visites (dont 925 036 visites dans les expositions temporaires et 576 004 dans les collections permanentes, soit une hausse de +64 % par rapport à 2020 mais une diminution de - 54,5 % par rapport à 2019 (3,3 millions de visiteurs).

Si ces chiffres restent sensiblement inférieurs à ceux enregistrés avant la crise sanitaire, ils démontrent toutefois l'attachement du public à une institution qui se fait l'écho de la société, et traduisent le succès des grandes expositions monographiques, notamment celles consacrées à Georgia O'Keeffe (avec 297 893 visites soit plus de 3 800 visites par jour) et à Ettore Sottsass (92 748 visites), ou encore thématiques comme l'exposition « *Elles font l'abstraction* », avec 159 822 visites.

Au titre de la programmation culturelle, et en dépit des conditions sanitaires, le Centre Pompidou a accueilli 25 spectacles pour 70 représentations (danse, théâtre, musique, performances), 56 débats/rencontres/colloques, 121 séances de cinéma (4 cycles, 1 festival, des rendez-vous réguliers et des séances de projection dans les espaces d'exposition, Forum -1).

Dans le contexte de fermeture partielle du bâtiment, le numérique s'est révélé un outil indispensable pour maintenir le lien avec le public : le site Internet (près de 6 millions de visites sur *centrepompidou.fr*) s'est transformé en une véritable plateforme, permettant aux festivals Hors Pistes et Efracctions d'être maintenus sous un format numérique. Le Centre a pu également proposer des contenus vidéos inédits particulièrement appréciés du public, tels que la formation en ligne (MOOC) *Elles font l'art* ou encore l'exposition numérique *Kandinsky* développée avec Google Arts&Culture.

Au titre de ses missions de diffusion de l'art et de la culture auprès de tous les publics, le Centre Pompidou a pu enfin amplifier, en 2021, sa présence dans les territoires comme à l'international.

A ce titre, un « Centre Pompidou francilien – Fabrique de l'art », futur pôle de conservation et de création, s'implantera à Massy en 2026. Les offres initiales des candidats ont été reçues à l'été 2021, avant l'ouverture d'une phase de dialogue compétitif jusqu'à mi-2022. Une programmation de préfiguration irriguant l'ensemble de l'Île-de-France a d'ores et déjà connu un vif succès.

Dans ses différentes antennes, le public du Centre Pompidou a également pu bénéficier d'une riche programmation : exposition « *Face à Arcimboldo* » au Centre Pompidou-Metz, carte blanche à John M Armleder à KANAL (Bruxelles), monographies de Kandinsky et de Laurent Grasso au WestBund à Shangai.

Le Centre Pompidou a par ailleurs concrétisé en 2021 une avancée importante, avec la signature d'un nouveau projet d'envergure à Jersey City, aux États-Unis, prévoyant à l'horizon 2024 la création d'un centre d'art pluridisciplinaire. De nouvelles missions de conseil à l'international ont par ailleurs pu être menées, notamment à Melbourne ou Parana.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Nommé président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou par décret du 30 juin 2021, Laurent Le Bon, a pris ses fonctions le 19 juillet 2021. Il dispose d'une lettre de mission signée par la ministre de la Culture en date du 31 janvier 2022.

Par arrêté de la ministre de la Culture en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021, Xavier Rey a été nommé directeur du département du musée national d'Art moderne - Centre de création industrielle au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

L'établissement disposait d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) couvrant la période 2017-2020, approuvé en conseil d'administration, qui n'a pu être renouvelé en 2021 dans le contexte lié à la crise sanitaire et au renouvellement de ses dirigeants. Un nouveau COP devrait être adopté en 2022.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement, couvrant les années 2017-2021, a été approuvé par le conseil d'administration du 25 juin 2019.

L'établissement a engagé, en 2019, une réflexion en matière de développement durable, tant au plan de ses pratiques de consommation et de dépenses qu'en matière de programmation scientifique et culturelle. Le bilan d'achats 2021 a été présenté au conseil d'administration du 15 mars 2021.

Enfin, le Centre Pompidou a poursuivi ses projets en matière de développement numérique, déclinés au sein d'une stratégie 2021/2023 présentée à son conseil d'administration le 23 juin 2021.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>83 655</b>	<b>86 353</b>	<b>79 586</b>	<b>81 586</b>	<b>79 640</b>	<b>82 337</b>
Subventions pour charges de service public	77 972	77 972	70 539	70 539	70 976	70 976
Dotations en fonds propres	5 683	8 381	9 047	11 047	8 663	11 361
<b>P131 – Création</b>	<b>1 030</b>	<b>1 150</b>			<b>390</b>	<b>1 420</b>
Dotations en fonds propres	1 030	1 150			390	1 420
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>126</b>	<b>126</b>
Subventions pour charges de service public					116	116
Transferts					10	10
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>348</b>	<b>348</b>			<b>30</b>	<b>10</b>
Subventions pour charges de service public	116	116				
Transferts	232	232			30	10
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>		<b>79</b>				
Subventions pour charges de service public		79				
<b>P363 – Compétitivité</b>					<b>16 790</b>	<b>16 740</b>
Subventions pour charges de service public					11 700	11 700
Dotations en fonds propres					5 000	5 000
Transferts					90	40
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>35</b>	<b>35</b>			<b>50</b>	<b>50</b>
Transferts	35	35			50	50
<b>Total</b>	<b>85 068</b>	<b>87 964</b>	<b>79 586</b>	<b>81 586</b>	<b>97 025</b>	<b>100 683</b>

L'écart de +438 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-1 562 k€ en AE=CP) ;
- le soutien exceptionnel de 2 M€ accordé par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire et d'accompagner l'établissement au titre du déménagement des réserves de Paris Nord.

En investissement, l'écart de -384 k€ en AE et de +314 k€ en CP s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution sur les AE (-604 k€) ;
- le versement d'un complément en CP en gestion permis par le moindre taux de mise en réserve au niveau du programme (+94 k€ en CP) ;

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

- l'octroi d'une subvention complémentaire de 220 k€ en AE=CP par le Fonds du Patrimoine afin de contribuer à l'acquisition d'un autoportrait de Vladimir Baranoff-Rossiné (120 k€) et d'une œuvre de Pierre Chareau (100 k€).

De plus, des compléments de subvention ont été versés depuis le programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education) (116 k€ en AE=CP). L'établissement a également bénéficié d'un transfert de 10 k€ à partir du programme 361 au titre d'un projet de recherche intitulé « les caoutchoucs du musée national d'Art Moderne ».

En outre, l'établissement a reçu une subvention du programme 131 « Création » dans le cadre des travaux relatifs au désamiantage et à la rénovation de l'espace de projection de l'IRCAM (390 k€ en AE et 1 420 k€ en CP).

Par ailleurs, l'établissement a bénéficié d'un transfert de 30 k€ en AE et de 10 k€ en CP à partir du programme 224 « Soutien aux politiques culturelles ».

L'établissement a également bénéficié d'une subvention complémentaire de 11,7 M€ en AE=CP en fonctionnement et de 5 M€ en AE=CP en investissement, versée par le programme 363 « Compétitivité » dans le cadre du plan de relance, au titre du soutien de l'Etat dans le contexte de crise sanitaire. Il a également bénéficié d'un transfert de 90 k€ en AE et de 40 k€ en CP, à partir de ce programme, au titre du soutien de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information à la sécurisation des systèmes numériques des opérateurs de l'Etat.

**COMPTE FINANCIER 2021****Avertissement**

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

**COMPTE DE RÉSULTAT**

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	64 652	61 133	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	80 792 80 792	82 792 82 792
Fonctionnement autre que les charges de personnel	73 729	64 012	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	4	1 121
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	25 011	19 241	Revenus d'activité et autres produits	55 461	45 451
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	25 011	19 241	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		2 276
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	23 650	15 532
<b>Total des charges</b>	<b>138 381</b>	<b>125 146</b>	<b>Total des produits</b>	<b>136 256</b>	<b>129 365</b>
Résultat : bénéfique		4 219	Résultat : perte	2 125	
Total : équilibre du CR	138 381	129 365	Total : équilibre du CR	138 381	129 365

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	763		Capacité d'autofinancement		5 652
Investissements	28 271	54 922	Financement de l'actif par l'État	16 141	16 925
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	3 000	40 678
			Autres ressources	2 448	
Remboursement des dettes financières	1 300	1 277	Augmentation des dettes financières	130	67
<b>Total des emplois</b>	<b>30 334</b>	<b>56 199</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>21 719</b>	<b>63 323</b>
Augmentation du fonds de roulement		7 125	Diminution du fonds de roulement	8 615	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2021 est bénéficiaire et s'établit à 4,2 M€ alors qu'il était initialement prévu en déficit à hauteur de -2,1 M€, ce qui constitue donc une amélioration de 6,3 M€ principalement due à une importante diminution des charges par rapport au budget initial (-13,2 M€, soit -10 %), dont les charges de personnel (-3,5 M€) et les charges de fonctionnement décaissables (-3,9 M€), du fait d'économies liées à la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois, qui l'emporte sur l'évolution négative des produits (-6,9 M€, soit -5 %) qui traduit l'impact de la crise sanitaire sur les ressources de l'établissement (-10 M€ sur les autres produits dont - 4 M€ d'autres produits décaissables) malgré le soutien complémentaire apporté par l'Etat en réponse (+2 M€) et la hausse des autres subventions (+1,1 M€). De la même manière que la diminution des charges est en partie liée à la diminution de la dotation aux amortissements et provisions (-5,8 M€), la diminution de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (-8,1 M€) contribue à la diminution des produits.

Il en résulte par conséquent une capacité d'autofinancement de 5,7 M€, alors qu'il était initialement prévu une insuffisance d'autofinancement à hauteur de 763 k€, soit une évolution de 6,4 M€.

En investissement, les ressources s'établissent à 63 M€. Elles s'améliorent de 41,6 M€ par rapport au BI grâce à la CAF dégagée ainsi que sous l'effet de la hausse du financement de l'actif par des tiers autres que l'État (+37,7 M€), correspondant principalement à la valorisation financière des acquisitions d'œuvres d'art à titre gratuit grâce aux dons, legs, donations et datations (35,9 M€), ainsi que sous l'effet de l'amélioration de la CAF.

Les dépenses d'investissement atteignent 56,2 M€. La valorisation financière des acquisitions (35,8 M€) est contrebalancée par la diminution sur les dépenses d'investissement (-9,2 M€), ce qui explique la progression des emplois de 25,9 M€ par rapport au budget initial. Dans le contexte de crise sanitaire et des décalages calendaires d'opérations qu'il induit, l'établissement a procédé à la déprogrammation de plusieurs opérations d'investissement parmi lesquelles la déprogrammation de crédits dévolus au schéma directeur (-5,8 M€), le report sur 2022 de travaux du PPI (-2,4 M€) et d'agenda d'accessibilité programmée (-0,7 M€) ainsi que la déprogrammation de crédits d'acquisitions (-1,2 M€). Il a, en revanche, réalisé des travaux au titre du plan de relance à hauteur de 2,5 M€.

Il en résulte un abondement du fonds de roulement de 7,1 M€ alors qu'il était prévu un prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 8,6 M€ au budget initial, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 62,8 M€.

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
49 331	41 387	55 032

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	65 092	65 092	61 304	61 304
Fonctionnement	46 259	48 703	42 183	43 784
Intervention	0	0	0	0
Investissement	23 737	28 271	21 091	19 420
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>135 088</b>	<b>142 065</b>	<b>124 578</b>	<b>124 508</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>114 182</b>	<b>112 915</b>
Subvention pour charges de service public	80 792	82 792
Autres financements de l'État	3 734	8 734
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	29 656	21 389
<b>Recettes fléchées</b>	<b>20 453</b>	<b>16 701</b>
Financements de l'État fléchés	12 407	9 107
Autres financements publics fléchés	4	246
Recettes propres fléchées	8 042	7 348
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>134 635</b>	<b>129 616</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>5 108</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>7 430</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	11 487	18 195	22 223	0	0	16 710	21 205	46 392	54 915
	11 798	19 617	23 101	0	0	15 278	13 631	46 694	48 531
Collections/recherches	11 530	2 341	2 131	0	0	5 750	5 750	19 621	19 410
	11 105	1 930	2 067	0	0	4 396	4 490	17 430	17 662
Programmation / production	10 777	14 417	12 965	0	0	197	197	25 390	23 939
	10 723	11 320	9 831	0	0	347	303	22 389	20 858

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>7 430</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	1 190	1 193
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	2 299	1 655

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Autres décaissements non budgétaires	0	85
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>10 919</b>	<b>2 933</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>5 701</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 950
<b>Total des besoins</b>	<b>10 919</b>	<b>8 634</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>5 108</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	2 163	1 504
Autres encaissements non budgétaires	0	2 022
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>2 163</b>	<b>8 634</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>8 756</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	-8 751	-2 752
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	17 506	0
<b>Total des financements</b>	<b>10 919</b>	<b>8 634</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de -10,5 M€ en AE et de -17,6 M€ en CP entre le BI 2021 et le CF 2021. Elle traduit les économies réalisées en personnel et en fonctionnement principalement sur les dépenses ayant trait à la programmation des expositions et à l'accueil du public compte tenu de la fermeture de l'établissement aux visiteurs durant plusieurs mois. Le décalage de plusieurs opérations de travaux, notamment en raison de la crise sanitaire, ont aussi contribué à cette évolution.

On note ainsi :

- une diminution des dépenses prévues sur les bâtiments et domaines (-6,4 M€, en CP soit -12%) du fait du décalage de plusieurs opérations de travaux (schéma directeur, accessibilité) ;
- une sous-exécution des crédits sur les fonctions support (-3,4 M€, soit -14%) compte tenu de la baisse des dépenses courantes en raison de la crise sanitaire et de la fermeture du Centre au public sur une partie de l'année ;
- une sous-consommation des crédits prévus en matière de programmation culturelle (-3,1 M€, soit -13%) compte tenu de la reprogrammation d'expositions, de la baisse des dépenses d'itinérance d'exposition, des dépenses en communication concomitantes ainsi que des dépenses liées à l'activité de l'auditorium ;
- de même qu'une diminution des dépenses relatives à l'accueil des publics (-3 M€, soit -15%) ;
- une diminution des dépenses liées aux collections et à la recherche (-1,7 M€, soit -9%) compte tenu de la diminution des dépenses d'aménagements muséaux dans le contexte de crise et de fermeture partielle du Centre.

La répartition des dépenses est relativement stable malgré l'impact de la crise : les dépenses liées aux bâtiments et domaines représentent environ 39 % du budget de l'établissement. Les dépenses relatives à la programmation et à la production culturelle représentent 17% des dépenses tandis que la part des dépenses relatives aux fonctions support en représente 16 %, celle des dépenses dédiées aux publics en représente 14 % tout comme celle des dépenses dévolues aux collections.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

Le solde budgétaire positif (5,1 M€), était prévu négatif lors de l'élaboration du budget initial (-7,4 M€). Il progresse de 12,5 M€ sous l'effet de la baisse des dépenses (-17,6 M€, soit -12 %), principalement d'investissement (-8,9 M€, soit -31 %) du fait de la déprogrammation de plusieurs opérations de travaux (schéma directeur, travaux du PPI) compte du contexte sanitaire conduisant à des décalages calendaires. Des baisses de dépenses sont également constatées sur les enveloppes de fonctionnement (-4,9 M€, soit -10 %) et de personnel (-3,8 M€, soit -6 %) compte tenu des économies réalisées du fait de la crise sanitaire et de la fermeture de l'établissement au public pendant plusieurs mois qu'elle a entraînée.

Parallèlement, les recettes diminuent dans une moindre mesure, de -5 M€ par rapport à la prévision initiale (soit -4 %). Cette dégradation des recettes réside dans la baisse des recettes propres (-9 M€) malgré le soutien apporté par l'Etat. En bilan sur l'année 2021, l'Etat aura apporté au titre du soutien à l'établissement face à la crise +11,7 M€ en fonctionnement et +5 M€ en investissement au titre du plan de relance, complétés de +2 M€ en fonctionnement à la suite de la loi de finance rectificative 2021. La baisse des ressources propres est principalement liée à l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'établissement, qui enregistre -3,3 M€ sur les recettes de mécénat et parrainage compte tenu de décalage de plusieurs opérations mécénées et de l'absence de versement en provenance de Centre Pompidou Accélération ; -2,8 M€ sur les recettes de valorisation du domaine du fait de l'annulation des événements privés pendant la période de fermeture ; -1,4 M€ sur les recettes de coproduction et itinérance compte tenu du report sur 2022 de l'ouverture d'expositions hors-les-murs, -0,9 M€ sur les recettes liées aux activités commerciales et -1,2 M€ sur les recettes de billetterie.

Fin 2021, la trésorerie est abondée de 5,7 M€. Elle s'établit ainsi à 55 M€.

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 035</b>	<b>1 102</b>	<b>1 030</b>
– sous plafond	962	1 008	983
– hors plafond	73	94	47
<i>dont contrats aidés</i>	17	30	
<i>dont apprentis</i>	12	12	
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

Compte tenu de la crise sanitaire, l'année 2021 a été marquée par la fermeture du Centre du 29 octobre 2020 au 19 mai 2021, tandis que la période de réouverture s'est traduite par une limitation des jauges des espaces d'expositions ainsi que par un ralentissement de l'activité en raison de la crise sanitaire.

Aussi, bien que les effectifs permanents aient augmenté entre 2020 et 2021 (+1,9% soit +16 ETPT), de même que le recours aux contrats à durée déterminée (+4,4 % par rapport à la réalisation 2020, soit +3 ETPT), traduisant le dynamisme de la reprise des activités de l'établissement, un écart de -25 ETPT est constaté entre la réalisation du plafond des emplois rémunérés par l'opérateur et le plafond voté en LFI. Pour mémoire, en 2019, dernière année « normale » avant la crise sanitaire, le Centre avait légèrement dépassé son plafond d'emploi.

L'écart constaté sur les emplois hors plafond entre la prévision initiale et le réalisé 2021 (-47 ETPT) est en partie lié au décalage d'expositions hors-les-murs qui conduit au décalage de recrutement de personnels financés sur ressources propres de projets. Par ailleurs seuls 9 apprentis ont été recrutés contre les 12 qui étaient prévus au moment de l'élaboration du budget initial.

## OPÉRATEUR

EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

Le musée du quai Branly-Jacques Chirac a enregistré une fréquentation annuelle de 615 795 visiteurs, soit une hausse de près de 30% par rapport à 2020 tout en restant en retrait de -45 % par rapport à 2019. Il s'agit d'un résultat relativement satisfaisant, au regard de la longue période de fermeture subie au premier semestre 2021 (7 mois et demi, réouverture le 19 mai), des mesures de restriction mises en place au cours de l'année (réduction temporaire des jauges, mise en place du passe sanitaire, limitation des rassemblements et des activités, etc.) ainsi que des contraintes pesant sur le tourisme.

Ces bons résultats de fréquentation sont étroitement liés aux succès des expositions présentées en 2021. Dans le contexte difficile de la crise sanitaire, l'établissement a proposé une programmation exigeante et ambitieuse qui a su trouver son public, à l'image des expositions *Les Olmèques* et *Ultime Combat* qui ont enregistré un niveau de fréquentation très satisfaisant avec respectivement 127 914 et 149 831 visiteurs.

A l'occasion de la restitution de 26 œuvres à la République du Bénin, une semaine scientifique et culturelle a par ailleurs été organisée du 26 octobre au 1er novembre 2021 dans le foyer et le théâtre Claude Lévi-Strauss.

Sur le plan patrimonial, la mise en exposition permanente des collections constitue l'un des grands pans de l'activité de gestion et de conservation du musée. La muséographie du plateau des collections et du Pavillon des Sessions au musée du Louvre est évolutive et rythmée par les nouveaux accrochages, notamment au gré des acquisitions. Ainsi, 8 % des œuvres présentées au sein des collections permanentes ont été renouvelés et 270 nouvelles œuvres, dont 28 nouvelles acquisitions, ont intégré les espaces d'exposition permanente. Au total, le musée a acquis, en 2021, 1 824 œuvres tout en poursuivant son objectif de traçabilité des biens culturels des collections nationales.

Dans le cadre de la restitution des trésors royaux d'Abomey au Bénin, une partie du parcours Afrique du plateau des collections a été renouvelée en septembre 2021 avec la présentation de près d'une trentaine d'œuvres du Nigéria, dont certaines récemment entrées dans les collections. L'année 2021 a également été marquée par l'aboutissement du projet d'ouverture au public du nouvel espace d'exposition permanente dédié à la donation de Marc Ladreit de Lacharrière de 36 chefs-d'œuvre africains et océaniques.

Dans le cadre de ses activités de recherche et d'enseignement, le musée a continué à accueillir en 2021 des projets de recherche et a attribué plusieurs bourses et prix (25 bourses, 5 prix de thèses et 2 prix d'aide à la publication). De nombreux cours et séminaires ont par ailleurs été suivis par environ 1 150 étudiants ou auditeurs.

Le musée a également poursuivi son intégration à des programmes de recherche transversaux, y compris en étant lui-même porteur de projets. L'établissement a ainsi participé à trois réponses à appels à projets de recherche nationaux et internationaux.

L'établissement organise, co-organise ou soutient la conception de nombreuses manifestations scientifiques de divers formats. En 2021, le département de la recherche et de l'enseignement a notamment organisé 9 colloques internationaux.

En ce qui concerne les investissements, plusieurs chantiers significatifs se sont achevés, notamment les travaux d'aménagement de la galerie Marc Ladreit de Lacharrière, l'amélioration du niveau d'accessibilité, la réalisation de la



**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

phase 2 des travaux de modernisation de la régulation des installations de traitement d'air ou encore l'amélioration de l'éclairage des vitrines du plateau des Collections.

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Emmanuel KASARHÉROU, président de l'établissement public depuis le 27 mai 2020, dispose d'une lettre de mission signée, le 16 février 2021, par la Ministre de la Culture et par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2021-2023 de l'établissement a été adopté au conseil d'administration du 4 novembre 2021. Le premier bilan de ce document stratégique a été présenté lors du conseil d'administration du 10 mars 2022 et l'intégralité des indicateurs de suivi a été atteint.

L'établissement est couvert par un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) pour la période 2018-2022, voté au CA du 13 mars 2019.

Le bilan du plan d'action achats 2021 et la programmation des achats 2022-2025 ont été également présentés au conseil d'administration du 10 mars 2022. Ce plan d'action permet de mesurer la performance de l'achat au sein de l'établissement au regard des axes suivants : performance économique, ouverture aux PME, caractère innovant de l'achat, introduction de clauses et/ou de critères sociaux et environnementaux (notamment pour le transport des œuvres ou encore pour les dépenses de scénographie).

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>22 948</b>	<b>22 948</b>	<b>22 944</b>	<b>22 944</b>	<b>23 088</b>	<b>23 088</b>
Subventions pour charges de service public	22 025	22 025	22 659	22 659	22 165	22 165
Dotations en fonds propres	923	923	285	285	923	923
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>307</b>	<b>307</b>
Subventions pour charges de service public					307	307
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>412</b>	<b>412</b>				
Subventions pour charges de service public	307	307				
Transferts	105	105				
<b>P150 – Formations supérieures et recherche universitaire</b>	<b>22 555</b>	<b>22 555</b>	<b>23 803</b>	<b>23 803</b>	<b>22 474</b>	<b>22 474</b>
Subventions pour charges de service public	22 293	22 293	23 503	23 503	22 211	22 211
Dotations en fonds propres	262	262	300	300	262	262
<b>Total</b>	<b>45 915</b>	<b>45 915</b>	<b>46 747</b>	<b>46 747</b>	<b>45 868</b>	<b>45 868</b>

L'écart de -494 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 sur le programme "Patrimoines" s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-638 k€ en AE=CP) ;
- le versement complémentaire de 103 k€ au titre de l'organisation de l'exposition Picasso à Dakar prévue au printemps 2022, en partenariat avec le musée national Picasso - Paris et le musée des civilisations noires de Dakar ;
- l'octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de 41 k€ au titre du financement du transfert des vingt-six œuvres du trésor Royal d'Abomey restitué à la République du Bénin le 10 novembre 2021.

En investissement, l'écart s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (-22 k€ en AE=CP) et par le versement complémentaire de +661 k€ en gestion compte tenu de la diminution du taux de mise en réserve du programme.

De plus, une subvention a été versée depuis le programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" au titre de la compensation de la mesure de gratuite en faveur de la communauté éducative (Pass Education) pour un montant de 307 k€ en AE=CP, auparavant versée depuis le programme 224.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	17 356	16 901	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>	44 542 44 542	44 763 44 763
Fonctionnement autre que les charges de personnel	46 767	44 057	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	109	6
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	13 000	12 372	Revenus d'activité et autres produits	15 386	14 406
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	13 000	12 372	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		74
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	8 223	8 223
<b>Total des charges</b>	<b>64 123</b>	<b>60 958</b>	<b>Total des produits</b>	<b>60 036</b>	<b>59 175</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	4 086	1 783
Total : équilibre du CR	64 123	60 958	Total : équilibre du CR	64 123	60 958

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	691	2 292
Investissements	8 001	6 818	Financement de l'actif par l'État	1 186	1 186
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	2 104	2 104
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>8 001</b>	<b>6 818</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>3 980</b>	<b>5 581</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	4 022	1 236

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

Le résultat de l'année 2021, déficitaire (-1,8 M€), est nettement supérieur (de 2,3 M€) aux prévisions initiales (-4,1 M€). Cette amélioration est principalement due à une sous-exécution des charges de 3,2 M€ (dont -2,7 M€ sur les charges de fonctionnement décaissables et -0,5 M€ sur l'enveloppe de personnel) supérieure à la sous-exécution des produits de 0,9 M€, laquelle est principalement liée à l'encaissement de moindres ressources propres (-1 M€ d'autres produits encaissables) compte tenu de la fermeture de l'établissement aux visiteurs dans le contexte de crise sanitaire.

En conséquence, la capacité d'autofinancement (CAF), qui s'établit à 2,3 M€, est aussi supérieure (de 1,6 M€) aux prévisions initiales.

En investissement, le relèvement de la CAF permet de porter le total des ressources à 5,6 M€. Le niveau des dépenses d'investissements (6,8 M€) est inférieur de 1,2 M€ à la prévision initiale, sous l'effet notamment d'une reprogrammation en 2022 de plusieurs opérations de travaux (remise en état des bassins terrasse, réaménagement de l'aire de livraison, modification des espaces d'accueil du public) compte tenu de la fermeture de l'établissement au premier semestre.

Il en résulte une diminution du fonds de roulement de 1,2 M€, ce qui porte son niveau à fin 2021 à 31,5 M€.

**TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
30 766	22 636	28 867

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES**

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	17 356	17 356	17 227	17 227
Fonctionnement	18 289	18 511	19 910	31 357
Intervention	0	0	0	0
Investissement	7 919	7 601	7 111	6 804
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>43 564</b>	<b>43 469</b>	<b>44 248</b>	<b>55 387</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>52 221</b>	<b>50 308</b>
Subvention pour charges de service public	44 542	44 539
Autres financements de l'État	661	661
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	90	34
Recettes propres	6 928	5 074
<b>Recettes fléchées</b>	<b>2 882</b>	<b>3 153</b>
Financements de l'État fléchés	524	748
Autres financements publics fléchés	109	131
Recettes propres fléchées	2 249	2 274
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>55 103</b>	<b>53 461</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>11 634</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>1 926</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Bâtiments et domaines	1 070	3 834	3 897	0	0	4 104	3 792	9 007	8 759	
	1 062	3 587	3 634	0	0	1 667	1 730	6 316	6 425	
Collections et activités scientifiques	6 084	2 860	2 827	0	0	1 776	1 788	10 720	10 699	
	6 039	2 757	2 732	0	0	2 677	2 478	11 472	11 248	
Fonctions support	5 175	4 168	4 047	0	0	1 317	1 317	10 660	10 539	
	5 137	6 203	17 892	0	0	2 018	1 932	13 358	24 961	
Programmation, production culturelle et scientifique	2 474	5 359	5 611	0	0	610	592	8 442	8 676	
	2 455	5 588	5 455	0	0	669	588	8 712	8 498	
Publics	2 554	2 068	2 129	0	0	113	113	4 735	4 796	
	2 535	1 775	1 644	0	0	80	75	4 390	4 254	
<b>Total</b>	<b>17 356</b>	<b>18 289</b>	<b>18 511</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 919</b>	<b>7 601</b>	<b>43 564</b>	<b>43 469</b>	
	<b>17 227</b>	<b>19 910</b>	<b>31 357</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 111</b>	<b>6 804</b>	<b>44 248</b>	<b>55 387</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>1 926</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	1
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	587
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>2 513</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>11 634</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	11 690	0
<b>Total des besoins</b>	<b>11 634</b>	<b>2 513</b>

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
---------	---------------------	-------------------------

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>11 634</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	614
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>11 634</b>	<b>614</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>1 899</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	56	260
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	1 640
<b>Total des financements</b>	<b>11 634</b>	<b>2 513</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Après correction technique sur le BI 2021, le total des dépenses de fonctions support était de 14M€ en AE et 26,2M€ en CP. Le total des crédits prévus en 2021 s'élevait à hauteur de 46,9M€ en AE et 59,1M€ en CP.

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de -2,7 M€ en AE et de -3,7 M€ en CP entre le BI 2021 et le CF 2021. Les principales variations entre le BI et le CF en CP concernent :

- les dépenses dédiées aux bâtiments et domaines à hauteur de -2,3 M€ (-27%). Sur cette destination, plusieurs opérations de travaux structurels et d'aménagements ont fait l'objet de reprogrammation due à la fermeture du musée au premier semestre ;
- les dépenses relatives aux fonctions support à hauteur de -0,6 M€ (-5%). Ceci s'explique principalement par une sous-exécution des échanges de marchandises par rapport aux prévisions inscrites au BI. Cela s'explique là aussi en grande partie par les conséquences de la crise sanitaire ayant entraîné des décalages et reports d'expositions mais également de nombreuses annulations de privatisations. Une sous-consommation des dépenses support (dépenses de fonctionnement, CMS) est également à relever, là aussi en raison de la période de fermeture du musée ;
- les dépenses dédiées à la programmation et à la production culturelle à hauteur de -178 k€ (-2%). La crise sanitaire a affecté ce domaine et la sous-exécution en CP se retrouve essentiellement sur l'activité relative aux spectacles, à l'auditorium et aux résidences photographiques ;
- les dépenses relatives aux publics à hauteur de -542 k€ (-11%). Cette sous consommation concerne en particulier des opérations de médiation, d'éducation artistique et culturelle et de connaissance des publics. En effet, la première fermeture du musée subie au premier semestre 2021 a entraîné l'annulation des visites et ateliers de médiation prévus sur ces périodes ;
- seules les dépenses relatives aux collections, activités scientifiques et de recherche augmentent à hauteur de +0,55M€ en CP (+5%). Ceci s'explique principalement par une reprogrammation des AE/CP d'investissement du budget d'acquisition d'œuvres d'art non consommés.

En exécution 2021, la répartition des dépenses (en CP) par rapport celle observée en 2020 est relativement stable : 45% pour la destination "Fonctions support", 20% pour la destination "Collections - Activités scientifiques et de recherche"; 15% pour la destination "Programmation - Production culturelle"; 12% pour la destination "Bâtiments et domaines" et 8% pour la destination "Publics".

Le solde budgétaire de l'année 2021 s'améliore par rapport à la prévision faite au budget initial (+2,1 M€) mais reste déficitaire (-1,9 M€).

Son amélioration résulte d'une contraction des dépenses (-3,7 M€) portant principalement sur le fonctionnement (-2,4 M€, soit -7%) et sur les investissements (-1,2 M€ soit -15%) et dans une moindre mesure les dépenses de personnel (-129 k€, soit -1%). Cette contraction est en grande partie liée à la fermeture de l'établissement aux visiteurs dans le contexte de crise sanitaire.

Les recettes diminuent également mais dans une moindre proportion (de -1,6 M€, soit -3 %) par rapport au budget initial. Cette diminution résulte principalement d'une dégradation des ressources propres (-1,8 M€) du fait de la crise sanitaire, dont notamment -1,2 M€ de recettes de mécénats et parrainages, -626 k€ de recettes de valorisation du domaine, -270 k€ de recettes de billetterie et -176 k€ de recettes d'activités commerciales. Les financements de l'Etat fléchés augmentent légèrement (+0,2 M€) notamment pour soutenir des projets spécifiques (restitutions d'œuvres, exposition co-organisée à Dakar...).

Fin 2021, la trésorerie est prélevée de 1,9 M€. Elle s'établit ainsi à 28,9 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>247</b>	<b>250</b>	<b>247</b>
– sous plafond	246	250	245
– hors plafond	1		2
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

Les effectifs de l'établissement s'établissent à hauteur de 245 ETPT pour un plafond d'emplois de 250 ETPT. Le plafond d'emplois est ainsi exécuté à 98%. L'écart entre les emplois autorisés sous plafond de l'opérateur et la réalisation est lié à de la vacance frictionnelle et au moindre recours à des renforts temporaires pour accroissement d'activité par rapport aux années passées en raison de la baisse de fréquentation induite par la crise sanitaire.

## OPÉRATEUR

EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles

## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

### Principaux faits structurants de l'année 2021

Comptabilisant 2,5 millions de visites en 2021, le Château de Versailles connaît une légère amélioration de sa fréquentation avec 500 000 visites de plus qu'en 2020 (soit +25 %), qui reste néanmoins très éloignée du bon niveau enregistré en 2019 (8,2 millions de visites).

Le Domaine et ses musées ont à nouveau été fortement affectés par la crise sanitaire inhérente à la pandémie de Covid 19, qui s'est accompagnée de :

- une période de fermeture totale de l'établissement de 4,5 mois (jusqu'au 18 mai inclus) ;
- la poursuite de la modification des profils de visiteurs accueillis, tant en ce qui concerne les pays d'origine, la France restant prédominante même si en recul au regard de 2020, que le profil même des publics avec un grand nombre de familles accueillies.

Cette évolution varie selon les sites du domaine :

- Château de Versailles : -75 % par rapport à 2019 et -2 % par rapport à 2020 avec 1,2 million de visites ;
- Châteaux de Trianon et Domaine de Marie-Antoinette : -63 % par rapport à 2019 mais +31 % par rapport à 2020 avec 526 000 visites ;
- Spectacles : -58 % par rapport à 2019 mais +96 % par rapport à 2020 avec 827 000 spectateurs.

L'établissement a poursuivi le recours aux dispositifs mis en place en 2020 en réponse au contexte sanitaire. Ceux-ci permettent d'assurer la sécurité sanitaire tant des visiteurs que des personnels et améliorent fortement les conditions de visite :

- horodatage des billets afin de lisser la fréquentation et éviter les pics d'affluence ;
- outils de comptage afin de contrôler « en temps réel » les jauges de chaque espace ouvert à la visite ;
- mise à disposition de visites plus développées dans les jardins permettant une meilleure répartition des visiteurs dans le domaine.

Un certain nombre d'actions culturelles a pu être initié au cours de l'année 2021, et ce malgré les contraintes rencontrées. Ainsi, dès le premier semestre de l'année, dans le cadre de l'exposition « *Le Château de Versailles dans la bande dessinée* », le château de Versailles a lancé un concours de création de bande dessinée visant à susciter l'imagination et la création artistique. Invités à visiter virtuellement l'exposition, les 36 classes inscrites au concours, soit près de 1 000 élèves, ont été plongées dans l'univers du 9<sup>ème</sup> art, avec ses codes et son langage. Une publication réunissant les planches primées a été remise aux classes lauréates.

Le développement des publics scolaires a également été permis grâce à la réalisation de supports culturels, spécifiquement créés à la portée des enfants, ou pensés pour l'accompagnement pédagogique fourni par les enseignants, tels qu'un livret pédagogique créé en partenariat avec le film d'animation *La Vie de Château* et un jeu de cartes d'aide à la visite du Grand et du Petit Trianon, sur le thème des couleurs.

Le château de Versailles a également fait un effort tout particulier en direction du milieu scolaire, dans le contexte de fermeture des écoles, avec la mise en avant de contenus pédagogiques, de livrets-jeux, de vidéos, d'animations, d'expositions virtuelles, de contenus pour aider les lycéens à réviser le bac, de jeux ainsi que de visites à distance.

Le dispositif « 5 000 collégiens à Versailles » a pu être maintenu en format numérique. 17 classes de 4<sup>ème</sup> des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont ainsi participé à l'événement sur le thème de la citoyenneté et de l'éco-citoyenneté au château de Versailles.

Par ailleurs, avec la réouverture du Château en mai 2021, les activités ont repris progressivement avec l'accueil, notamment, à l'été de près de 6 000 jeunes, personnes en situation de handicap et personnes relevant du champ social, qui ont bénéficié d'une ou plusieurs activités dédiées et gratuites dans le cadre d'opérations telles que l'« Été culturel » (2 700 participants) ou les « journées de vacances à Versailles », qui ont permis d'accueillir 3 300 enfants des centres de loisirs sur deux journées en août.

La programmation des expositions a été marquée par plusieurs temps forts :

- « *Hyacinthe Rigaud ou le portrait soleil* » (26 mai 2021 – 13 juin 2021) ;
- « *Dessins pour Versailles, Vingt ans d'acquisitions* » (1er juin 2021 – 7 novembre 2021) ;
- « *Les Lalanne à Trianon* » (19 juin 2021 - 7 novembre 2021), en extérieur ;
- « *Les Animaux du Roi* » (à partir du 12 octobre 2021).

Par ailleurs, l'établissement a poursuivi sa politique d'expositions hors-les-murs :

- « *Portraits de reines de France (1630-1660)* » au Musée Hyacinthe Rigaud, Perpignan (du 26 septembre 2020 au 15 mars 2021) ;
- « *Napoléon* » à la Grande Halle de la Villette (du 28 mai 2021 au 24 décembre 2021).

Enfin et malgré le contexte, l'établissement a poursuivi sa programmation de travaux notamment sur le clos et le couvert de la Chapelle Royale, le corps des Gardes Suisses, le château d'Eau, le lac et la laiterie du Hameau de la Reine, la Grande Écurie, le boudoir de la Reine, le Grand Cabinet du Dauphin, l'appartement de Madame du Barry, le bosquet de la Reine, les grilles de l'Orangerie et le jeu de Paume.

### Gouvernance et pilotage stratégique

La présidente de l'établissement, Catherine Pégard, nommée le 31 août 2011, a été reconduite dans ses fonctions le 2 octobre 2016, puis le 4 septembre 2019.

Un contrat d'objectifs et de performance, couvrant la période 2018-2022, a été adopté lors du conseil d'administration du 27 juin 2019.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a été approuvé par le conseil d'administration en avril 2011. Il a été renouvelé dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) : la phase diagnostic pour la période 2018-2022 a été présentée au conseil d'administration de juin 2019 et la phase stratégie 2020-2024 a été validée au conseil d'administration du 25 novembre 2021 à l'issue de l'instruction des tutelles et de leur approbation.

### FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>60 579</b>	<b>61 579</b>	<b>50 315</b>	<b>50 315</b>	<b>79 550</b>	<b>84 550</b>
Subventions pour charges de service public	45 579	45 579	35 315	35 315	64 710	64 710
Dotations en fonds propres	15 000	16 000	15 000	15 000	14 840	19 840
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>893</b>	<b>893</b>
Subventions pour charges de service public					893	893
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>1 514</b>	<b>1 514</b>			<b>480</b>	<b>480</b>
Subventions pour charges de service public	908	908				
Dotations en fonds propres	416	416			480	480
Transferts	190	190				
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>	<b>25</b>	<b>25</b>			<b>30</b>	<b>30</b>
Subventions pour charges de service public	25	25				
Transferts					30	30
<b>P363 – Compétitivité</b>					<b>63 500</b>	<b>55 000</b>
Subventions pour charges de service public					35 000	35 000
Dotations en fonds propres					28 500	20 000
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>60</b>	<b>60</b>			<b>60</b>	<b>60</b>
Transferts	60	60			60	60
<b>Total</b>	<b>62 178</b>	<b>63 178</b>	<b>50 315</b>	<b>50 315</b>	<b>144 513</b>	<b>141 013</b>



Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de + 29 395 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 en fonctionnement s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-766 k€ en AE=CP), les montants LFI étant bruts, tandis que les notifications aux établissements sont nettes de la réserve de précaution ;
- le soutien exceptionnel de 19 823 k€ en AE=CP apporté par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 338 k€ en AE=CP au titre du plan de rattrapage indemnitaire ;
- le versement en gestion d'une dotation complémentaire de 5 M€ en AE =CP au titre du soutien à la filiale « Château de Versailles spectacles » (CVS) dans le contexte de crise sanitaire.

En investissement, l'écart de -160 k€ en AE et de +4 840 k€ en CP s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-160 k€ en AE=CP) ;
- le versement en gestion d'une dotation complémentaire de 5 M€ en CP au titre du soutien au schéma directeur ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 5 M€ en AE=CP, permise par la loi de finances rectificative, dont 2 M€ au titre des travaux en cours sur la Grande Ecurie qui doit accueillir le Campus d'excellence de Versailles et 3 M€ au titre du financement du schéma directeur de l'établissement.

L'établissement a également bénéficié d'une subvention du programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 893 k€ en AE = CP en fonctionnement au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education), auparavant versée par le programme 224.

Une dotation en fonds propres de 480 k€ en AE=CP en investissement lui a également été versée à partir du programme 224 « Soutien aux politiques culturelles » au titre du plan de rénovation des logements.

Enfin, l'établissement a bénéficié d'une subvention complémentaire de 35 M€ en AE=CP en fonctionnement versée par le programme 363 « Compétitivité » dans le cadre du plan de relance, au titre du soutien de l'Etat à la reprise d'activité ainsi que d'une subvention de 28,5 M€ en AE et de 20 M€ en CP en investissement au titre du soutien à la réalisation d'opérations qui ne peuvent faire l'objet d'un financement sur ressources propres compte tenu de l'impact de la crise sur la trésorerie de l'établissement.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	57 749	54 408	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	70 442 70 442	95 633 95 633
Fonctionnement autre que les charges de personnel	57 344	60 376	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		77
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	16 746	21 645	Revenus d'activité et autres produits	37 374	41 148
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	16 736	21 636	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 785	1 456
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	10	9	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>	10	16
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	7 139	10 152
<b>Total des charges</b>	<b>115 093</b>	<b>114 784</b>	<b>Total des produits</b>	<b>107 817</b>	<b>136 858</b>
Résultat : bénéfice		22 074	Résultat : perte	7 276	
Total : équilibre du CR	115 093	136 858	Total : équilibre du CR	115 093	136 858

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	537	32 094
Investissements	47 857	39 693	Financement de l'actif par l'État	34 840	45 320
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	127	16 179
			Autres ressources	10	16
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		5
<b>Total des emplois</b>	<b>47 857</b>	<b>39 693</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>35 514</b>	<b>93 614</b>
Augmentation du fonds de roulement		53 921	Diminution du fonds de roulement	12 344	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2021 est bénéficiaire (22,1 M€) et nettement supérieur aux prévisions initiales (+29,3 M€) qui l'établissaient déficitaire (-7,3 M€). L'amélioration du résultat procède principalement de l'importante hausse des produits (+29 M€) et de la légère baisse des charges (-309 k€).

La hausse des produits résulte principalement du soutien apporté par l'Etat à l'établissement dans le contexte de crise sanitaire (+25,2 M€ dont +19,8 dans le cadre de la loi de finances rectificatives et +5 M€ au titre du soutien à la filiale « Château de Versailles spectacles ») et, dans une moindre mesure, de la hausse des autres produits (+3,8 M€) et des autres subventions (+77 k€). Retraités de la hausse des produits non encaissables (+2,7 M€) les ressources propres augmentent de 1,1 M€.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

La diminution des charges réside principalement dans la diminution des charges de personnel (-3,3 M€) compte tenu de la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois, du moindre recours à des personnels saisonniers du fait de la moindre affluence ainsi que du gel des postes vacants puis des décalages de recrutements. Les charges de fonctionnement autre que les charges de personnel augmentent de 3 M€ sous l'effet de la hausse des charges non décaissables (+4,9 M€). Les charges de fonctionnement décaissables diminuent donc en réalité de 1,9 M€ traduisant, comme en 2020, les économies réalisés dans le cadre de la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois.

En conséquence, la capacité d'autofinancement (CAF) augmente de 31,6 M€ et s'établit à 32,1 M€ à fin 2021.

Les ressources d'investissement augmentent (+58,1 M€) sous l'effet combiné de la hausse de la CAF (+31,6 M€), de celle du financement de l'actif par l'Etat (+10,5 M€ dont +5 M€ dans le cadre de la loi de finances rectificative au titre du schéma directeur et des travaux en cours sur la Grande Ecurie qui doit accueillir le Campus d'excellence de Versailles et +5 M€ en fin de gestion au titre du soutien au schéma directeur) et de celle des financements de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (+16 M€).

Les dépenses d'investissement sont de 39,7 M€. Elles diminuent de 8,2 M€ par rapport aux prévisions inscrites au budget initial compte tenu des effets de la crise sanitaire, qui a conduit à l'annulation et à la déprogrammation d'opérations d'investissement.

La hausse des ressources et de la baisse des emplois conduisent à constater un abondement de 53,9 M€ du fonds de roulement alors qu'il était prévu un prélèvement sur le fonds de roulement de 12,3 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 103,1 M€ dont environ 80 M€ fléchés, soit 76%.

**TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
32 022	22 827	88 691

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES**

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	57 749	57 749	54 741	54 741
Fonctionnement	43 126	40 498	43 705	36 784
Intervention	0	0	0	0
Investissement	56 116	47 857	53 856	39 464
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>156 991</b>	<b>146 104</b>	<b>152 302</b>	<b>130 989</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>95 739</b>	<b>118 698</b>
Subvention pour charges de service public	70 442	95 603
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	39
Recettes propres	25 296	23 056
<b>Recettes fléchées</b>	<b>48 138</b>	<b>69 398</b>
Financements de l'État fléchés	34 840	45 350
Autres financements publics fléchés	8 765	12 985
Recettes propres fléchées	4 533	11 063
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>143 877</b>	<b>188 096</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>57 107</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>2 228</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Connaissance du patrimoine et diffusion culturelle	2 270	5 917	6 099	0	0	315	315	8 502	8 683	
	1 588	10 086	9 920	0	0	266	222	11 940	11 729	
Fonctions de soutien	9 513	12 243	8 666	0	0	3 361	3 178	25 117	21 356	
	9 764	9 636	5 902	0	0	1 780	1 611	21 181	17 277	
Patrimoines	15 322	19 085	18 215	0	0	52 214	44 118	86 621	77 655	
	14 279	19 631	16 043	0	0	51 614	37 491	85 525	67 813	
Publics	30 644	5 880	7 519	0	0	227	247	36 751	38 410	
	29 110	4 351	4 919	0	0	195	141	33 656	34 170	
<b>Total</b>	<b>57 749</b>	<b>43 126</b>	<b>40 498</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 116</b>	<b>47 857</b>	<b>156 991</b>	<b>146 104</b>	
	<b>54 741</b>	<b>43 705</b>	<b>36 784</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 856</b>	<b>39 464</b>	<b>152 302</b>	<b>130 989</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>2 228</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	143
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	1 000	1 255
Autres décaissements non budgétaires	0	1 143
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>3 228</b>	<b>2 541</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>56 669</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	506	56 669
<b>Total des besoins</b>	<b>3 228</b>	<b>59 210</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

	(en milliers d'euros)	
Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>57 107</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	309
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	1 000	2 657
Autres encaissements non budgétaires	0	-863
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>1 000</b>	<b>59 210</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>2 228</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	2 734	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>3 228</b>	<b>59 210</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Entre les prévisions du budget initial et l'exécution des dépenses 2021 (-4,7 M€ en AE, soit -3 %, et -15,1 M€ en CP, soit -10 %) les principales évolutions sont les suivantes :

- une progression des dépenses ayant trait à la connaissance du patrimoine et la diffusion culturelle (+3 M€, soit +35 %, en CP) portée par l'augmentation des dépenses de fonctionnement (+3,8 M€) correspondant à la dépense de la subvention de 5 M€ attribuée par le ministère de la culture, au titre du soutien à la filiale « Château de Versailles Spectacles » ;
- une diminution des dépenses dédiées aux patrimoines (-1,1 M€ en AE et -9,8 M€ en CP, soit -13 % en CP). La diminution de la fréquentation a entraîné une diminution des prestations liées à l'entretien des collections et des espaces muséaux ainsi qu'aux mouvements d'œuvres. La facturation tardive de prestations réalisées au titre des forfaits sur marchés a également conduit à constater une sous-consommation. Des travaux d'entretien sur le patrimoine hydraulique ont également été reportés à 2022, de même que des dépenses liées à de grandes opérations d'investissement, dont le calendrier a pu connaître du retard;
- une sous-consommation des dépenses dévolues aux publics (-4,2 M€, soit -11 % en CP) compte tenu de la diminution de la fréquentation et de ses conséquences sur l'activité de l'établissement (suppression de la campagne de communication de la basse saison, de projets événementiels, annulation des prestations de conférenciers, d'intervenants extérieurs, de logistique liée à la vente, à l'impression de documents d'informations, de recours à l'observatoire des publics...);
- une diminution des dépenses relatives aux fonctions support (-4,1 M€, soit -19 % en CP) compte tenu de l'annulation d'évènements ou d'opérations qui ont conduit à une diminution des frais de déplacement, de formation, de participations à des salons, de dépenses liées au parc véhicules ainsi qu'à la communication interne et de la reprogrammation d'investissements informatiques .

La répartition des dépenses évolue quelque peu compte tenu de la hausse des dépenses d'investissement réalisées après une année de forte diminution : 52 % sont dédiées aux patrimoines (contre 49 % en 2020), 26 % sont dévolues aux publics, 13 % concernent les fonctions supports et 9 % contribuent au développement de la connaissance du patrimoine et de la diffusion culturelle.

Le solde budgétaire de l'établissement est nettement supérieur aux prévisions, passant d'un déficit de 2,2 M€ au budget initial à un solde positif de 57,1 M€ en fin d'exercice (soit +59,3 M€).

Cette évolution résulte de l'effet combiné d'une augmentation des recettes (+44,2, soit +31%) et d'une diminution des dépenses (-15,1 M€, soit -10%).

La hausse des recettes résulte de l'augmentation des financements de l'Etat (+25,2 M€ de subvention pour charges de service public, soit +36%, et +10,5 M€ de subventions fléchées parmi lesquelles les subventions d'investissement au titre du schéma directeur, soit +30%), de la hausse des autres financements publics (+4,2 M€, soit +48%, compte tenu du soutien du département des Yvelines et de CY Cergy Paris Université) ainsi que de la hausse des recettes propres (+4,3 M€, soit +14%) dont +5,6 M€ de recettes de mécénats et parrainages et +0,7 M€ de recettes de valorisation des

collections qui compensent les recettes impactées par la crise sanitaires (-1,1 M€ sur les recettes de valorisation du domaine, -1 M€ sur les recettes de billetterie, -0,1 M€ sur les recettes d'activités commerciales).

La diminution des dépenses réside principalement dans la baisse des dépenses d'investissement (-8,4 M€, soit -18%) sous l'effet de l'annulation et de la déprogrammation d'opérations d'investissement et, dans une moindre mesure, dans la baisse des dépenses de fonctionnement (-3,7 M€, soit -9%) et dans celle des dépenses de personnel (-3 M€, soit -5%), qui traduisent les économies réalisées du fait de la fermeture de l'établissement pendant plusieurs mois.

Fin 2021, la trésorerie est abondée de 56,7 M€. Elle s'établit ainsi à 88,7 M€ dont 58 M€ de trésorerie fléchée, soit 65% de la trésorerie totale.

## ■ CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>931</b>	<b>951</b>	<b>938</b>
– sous plafond	893	951	898
– hors plafond	38		40
<i>dont contrats aidés</i>			26
<i>dont apprentis</i>	27		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur a été exécuté à plus de 94 %. La vacance observée (de 53 ETPT) s'explique par le contexte de la crise sanitaire qui a engendré le report de certains recrutements de personnels permanents, le ralentissement des procédures de recrutement ainsi que le renoncement à des recrutements de saisonniers.

L'écart constaté entre prévisions et exécution sur les emplois hors-plafond représente 31 ETPT et correspond principalement au moindre recours à des personnels mettant en œuvre la programmation culturelle et éducative de l'établissement compte tenu de la fermeture de l'établissement pendant 4,5 mois et des restrictions mises en place à sa réouverture.

## OPÉRATEUR

EPRNDP - Etablissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

## ■ ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

### Principaux faits structurants de l'année 2021

L'établissement a achevé en 2021 les travaux de sécurisation et de consolidation de l'édifice entamés au lendemain de l'incendie par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Il a conduit en parallèle les études pour

l'engagement du chantier de restauration dont l'engagement est prévu en 2022. Il a arrêté le schéma directeur des travaux et a lancé les premières consultations d'entreprises.

L'année 2021 a également vu la mise en œuvre d'actions de valorisation des compétences et des savoir-faire mobilisés pour le chantier (manifestations, expositions sur les palissades, journal des donateurs...). L'objectif est à la fois d'informer le grand public et les donateurs de l'avancée du chantier et de promouvoir une politique de formation avec les entreprises intervenant sur le site.

Etablissement de création récente, l'EP RNDP a conforté en 2021 les procédures et les outils associés pour sécuriser l'ensemble des actes de gestion de l'établissement. Compte tenu de la spécificité de ses ressources, issues principalement de la souscription nationale, il lui revient d'assurer la soutenabilité financière de ses actions et de garantir, en lien avec le ministère de la Culture, la traçabilité des dons ainsi que la transparence de leur utilisation. Le suivi des recommandations formulées par le comité d'audit prévu par le texte constitutif de l'établissement constitue une garantie de maîtrise des risques reliés aux principaux actes de sa gestion.

Enfin, la cathédrale et ses abords impliquant de nombreuses interactions entre les différents acteurs compétents ou concernés (clergé affectataire, Centre des monuments nationaux, préfecture de région-DRAC, ville de Paris, association de riverains), il revient à l'EP RNDP de renforcer la concertation avec ces différents partenaires pour assurer le succès des projets qu'il développe.

## Gouvernance et pilotage stratégique

Le président de l'établissement, le général d'armée Jean-Louis Georgelin, a été nommé par décret du président de la République en date du 2 décembre 2019. Il dispose d'une lettre de mission du ministère de la Culture en date du 23 janvier 2020.

Des instances de concertation avec les donateurs ont été instituées en 2020 : comité des donateurs, d'une part, et comité technique de suivi des conventions cadres conclues par l'Etat avec les trois fondations collectrices, d'autre part.

Le contrat d'objectifs et de performance de l'établissement a été validé par le conseil d'administration de novembre 2020. Le schéma directeur des travaux de restauration a été approuvé par le conseil d'administration de juillet 2021. Le projet scientifique et culturel a été adopté par le conseil d'administration du 30 novembre 2021.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>					<b>48 412</b>	<b>48 412</b>
Subventions pour charges de service public					6 273	6 273
Dotations en fonds propres					42 139	42 139
<b>Total</b>					<b>48 412</b>	<b>48 412</b>

Conformément à l'article 9 de la loi du 20 juillet 2019, les recettes de l'établissement sont notamment constituées de subventions de l'Etat issues du produit des fonds de concours provenant de la souscription nationale prévue par la même loi, ainsi que de ressources propres provenant principalement de conventions de mécénat conclues en propre par l'établissement. En fonction de l'avancement du chantier et après appel de fonds auprès des fondations collectrices, les subventions issues de la souscription seront versées à l'établissement.

Sur le fondement de ce mécanisme de financement, l'EP RNDP a perçu, en 2021, 48,2 M€ en AE=CP issus de la souscription dont 6,3 M€ en fonctionnement et 42,1 € en investissement. Les crédits en fonctionnement comprennent une subvention déléguée en gestion de 195 k€ pour le financement du loyer de ses locaux, cité Martignac, à Paris.

Cumulés aux 72,7 M€ de 2020, le total des versements au titre des fonds de concours provenant de la souscription nationale s'est élevé à 120,9 M€ à fin 2021.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	3 570	2 395	Subventions de l'État	195	6 273
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	240	181	– subventions pour charges de service public	195	6 273
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 495	5 505	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	5 870	1
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	15	874	Revenus d'activité et autres produits		6 979
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	15	874	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		35
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		833
<b>Total des charges</b>	<b>6 065</b>	<b>7 900</b>	<b>Total des produits</b>	<b>6 065</b>	<b>13 254</b>
Résultat : bénéficiaire		5 354	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	6 065	13 254	Total : équilibre du CR	6 065	13 254

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	15	5 360
Investissements	51 353	58 873	Financement de l'actif par l'État	16 050	47 679
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		8 952
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>51 353</b>	<b>58 873</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>16 065</b>	<b>61 991</b>
Augmentation du fonds de roulement		3 118	Diminution du fonds de roulement	35 288	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2021 est bénéficiaire de 5,4 M€ alors que conformément au principe d'adéquation des moyens aux besoins identifiés selon l'avancement des travaux, le résultat était prévu à l'équilibre au budget initial.



**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

L'amélioration du résultat procède de la hausse des produits (+7,2 M€) tandis que les charges augmentent (+1,8 M€).

La hausse des produits réside dans la hausse des subventions, issues des fonds de concours, versées par l'Etat (+6,3 M€) ainsi que dans celle des autres produits (+914 k€) principalement portée par la hausse des produits non encaissables (+867 k€) et dans une moindre mesure par celles des ressources propres (+47 k€ compte tenu des premières recettes domaniales perçues par l'établissement).

L'augmentation des charges est liée à la hausse des charges de fonctionnement autres que les charges de personnel (+3 M€) dont +2,1 M€ au titre des charges décaissables et +0,9 M€ au titre de la hausse des dotations aux amortissements et provisions, tandis que les charges de personnel diminuent de 1,2 M€.

En conséquence, l'établissement, qui prévoyait de dégager une capacité d'autofinancement (CAF) de 15 k€, se trouve à dégager une CAF à hauteur de 5,4 M€ (soit +5,3 M€ par rapport aux prévisions initiales).

Les ressources (62 M€) progressent de 45,9 M€ sous l'effet combiné de la hausse des subventions, issues des fonds de concours, versées par l'Etat (+31,6 M€), de celle du financement de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (+8,9 M€ dont +4,8 M€ au titre du mécénat de l'Institut supérieur des métiers) et de celle de la CAF (+5,3 M€).

Les dépenses d'investissement progressent également mais dans une moindre mesure (+7,5 M€).

Les ressources progressant davantage que les emplois, le fonds de roulement est abondé de 3,1 M€, alors que les prévisions initiales prévoyaient un prélèvement sur le fonds de roulement de 35,3 M€. Le niveau du fonds de roulement à fin 2021 s'établit à 41,7 M€.

**TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
40 212	-1 052	42 479

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES**

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	3 570	3 570	2 655	2 655
Fonctionnement	2 280	2 480	8 404	3 655
Intervention	0	0	0	0
Investissement	21 280	51 353	83 247	53 920
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>27 130</b>	<b>57 403</b>	<b>94 306</b>	<b>60 231</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	181	181

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>0</b>	<b>62 483</b>
Subvention pour charges de service public	0	195
Autres financements de l'État	0	48 216
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	16
Recettes propres	0	14 055
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Financements de l'État fléchés	0	0
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>0</b>	<b>62 483</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>2 252</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>57 403</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
ligne unique	3 570	2 280	2 480	0	0	21 280	51 353	27 130	57 403	
	2 655	8 404	3 655	0	0	83 247	53 920	94 306	60 231	
<b>Total</b>	<b>3 570</b>	<b>2 280</b>	<b>2 480</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 280</b>	<b>51 353</b>	<b>27 130</b>	<b>57 403</b>	
	<b>2 655</b>	<b>8 404</b>	<b>3 655</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>83 247</b>	<b>53 920</b>	<b>94 306</b>	<b>60 231</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>57 403</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	60
Autres décaissements non budgétaires	0	7
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>57 403</b>	<b>67</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>2 254</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 254
<b>Total des besoins</b>	<b>57 403</b>	<b>2 321</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>2 252</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	67
Autres encaissements non budgétaires	0	1
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>2 321</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>57 403</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	57 403	0
<b>Total des financements</b>	<b>57 403</b>	<b>2 321</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>		<b>39</b>	<b>30</b>
– sous plafond		39	30
– hors plafond			
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		1	1
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

L'établissement a poursuivi ses recrutements en 2021 et a achevé l'exercice avec un effectif de 30 ETP. La mise en place des effectifs nécessaires à la conduite de la phase de restauration de la cathédrale sera parachevée en 2022.

**OPÉRATEUR**

Etablissement public du château de Fontainebleau

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR****Principaux faits structurants de l'année 2021**

Durement frappé par la crise sanitaire de la Covid-19 à l'instar de l'ensemble des grandes institutions muséales, avec une fermeture sur une période de quatre mois et demi jusqu'au 19 mai 2021 (soit seulement 184 jours d'ouverture), le château de Fontainebleau a tout de même enregistré en 2021 une hausse de sa fréquentation de 65% par rapport à 2020, correspondant à 252 000 visites. Pour autant, la fréquentation de l'année 2021 reste inférieure à -55% de la fréquentation 2019. Compte tenu de l'absence du visitorat étranger sur une grande partie de l'année, les Français ont été très majoritaires à 90% (contre 88% en 2020 et 71% en 2019), dont 61% de franciliens.

Après avoir renoncé à la quasi-totalité de sa programmation culturelle en 2020 afin de réaliser des économies compte tenu des incertitudes liées au contexte sanitaire, le Château de Fontainebleau a réussi à mettre en œuvre sa programmation culturelle 2021. En particulier, cette période a été marquée par la tenue du Festival de l'histoire de l'art du 4 au 6 juin (report de l'édition 2020), de l'exposition « *Art et diplomatie* » (juin 2021-septembre 2022), de l'exposition « *Un palais pour l'empereur* » (septembre 2021-janvier 2022), de l'accrochage « *Cave Canem* » (octobre 2021-juin 2022) mais aussi par les concerts donnés dans le cadre de la résidence du chef d'orchestre allemand Thomas Hengelbrock et de son Ensemble Balthasar Neumann.

A cette volonté d'accueillir le plus grand nombre s'est ajoutée la volonté de poursuivre les missions de conservation des collections et du patrimoine, qui s'inscrivent aussi dans le schéma directeur de rénovation. A la suite de l'avis favorable rendu par la commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) dans sa séance du 23 septembre 2020, la phase 2 du schéma directeur a été initiée en 2021.

Les collections du château ont continué de s'enrichir en 2021 grâce notamment à l'acquisition du vase de Sèvres à l'effigie d'Auguste et à l'abandon de l'usufruit par la princesse Napoléon qui a été l'occasion pour le château d'accueillir, entre autre, le portrait de Napoléon Ier dans son cabinet de travail par David.

Ces grands axes de l'activité du château, développés tout au long de l'année 2021, se sont réalisés dans le souci constant des conditions de travail des équipes. Cela s'est traduit par un dialogue social intense, des actions d'accompagnement mais aussi par des moyens consacrés à l'équipement informatique des agents.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Le dernier mandat du président de l'établissement, Jean-François Hebert, étant arrivé à échéance fin 2020, il a assuré son propre intérim jusqu'à l'arrivée de Marie-Christine Labourdette, nommée par décret du 17 février 2021 et dont la lettre de mission a été signée par la ministre de la Culture le 8 juillet 2021.

Le premier contrat d'objectifs et de performance (COP) mis en œuvre par l'établissement public du château de Fontainebleau s'étant achevé en 2019, il a fait l'objet d'une prolongation d'un an par avenant en 2020, puis en 2021. Un nouveau COP 2022-2025 sera élaboré en vue d'une présentation au conseil d'administration en 2022.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement a été présenté au conseil d'administration du 3 mars 2020. L'EPCF travaille d'ores et déjà à son actualisation dans le cadre de l'élaboration d'un SPSI de troisième génération.

L'établissement a par ailleurs présenté, au conseil d'administration du 22 juin 2020, plusieurs documents structurants pour son activité dont sa programmation culturelle et pédagogique ainsi que sa stratégie à l'égard du champ social. 2022 verra la présentation devant le conseil d'administration de la stratégie éducative, la stratégie numérique, la stratégie commerciale et la stratégie mécénat.

Enfin un nouveau projet scientifique et culturel (PSC) sera présenté, en 2022, en commission scientifique des musées nationaux puis, pour approbation, au conseil d'administration de l'établissement.

### FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P362 – Écologie					3 059	3 059

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dotations en fonds propres					3 059	3 059
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>16 329</b>	<b>16 850</b>	<b>14 697</b>	<b>13 697</b>	<b>16 260</b>	<b>15 290</b>
Subventions pour charges de service public	4 094	4 094	2 694	2 694	4 494	4 494
Dotations en fonds propres	12 235	12 756	12 002	11 002	11 766	10 796
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>39</b>	<b>39</b>
Subventions pour charges de service public					14	14
Transferts					25	25
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>57</b>	<b>57</b>			<b>187</b>	<b>187</b>
Subventions pour charges de service public	14	14				
Dotations en fonds propres					187	187
Transferts	43	43				
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>43</b>	<b>43</b>			<b>43</b>	<b>43</b>
Transferts	43	43			43	43
<b>Total</b>	<b>16 429</b>	<b>16 950</b>	<b>14 697</b>	<b>13 697</b>	<b>19 588</b>	<b>18 618</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 sur le programme 175 "Patrimoines" s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-200 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 2 M€ en AE=CP au titre du soutien à l'établissement dans le contexte de crise sanitaire.

En investissement, l'écart s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-302 k€ en AE = CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire permis par l'application d'un moindre gel (65 k€ en AE et 95 k€ en CP).

L'établissement a également bénéficié d'une subvention du programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" à hauteur de 14 k€ en AE=CP pour compenser la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education), auparavant versé à partir du programme 224. Il a également bénéficié de transferts à partir de ce même programme à hauteur de 25 k€ dont 20 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant » et 5 k€ au titre des actions culturelles et pédagogiques.

Enfin, l'établissement a bénéficié d'une dotation en fonds propres de 187 k€ versée par le programme 224 « Soutien aux politiques culturelles » au titre du plan de rénovation des logements.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	521	481	Subventions de l'État	2 556	4 576
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	66	41	– subventions pour charges de service public	2 556	4 576
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 460	7 149	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	181	142
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	1 050	1 141	Revenus d'activité et autres produits	3 263	2 912
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 050	1 130	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	980	1 045
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		11	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>	970	12
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>7 982</b>	<b>7 630</b>	<b>Total des produits</b>	<b>6 000</b>	<b>7 630</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	1 982	0
Total : équilibre du CR	7 982	7 630	Total : équilibre du CR	7 982	7 630

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	2 882		Capacité d'autofinancement		83
Investissements	14 640	14 213	Financement de l'actif par l'État	10 811	10 796
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	490	4 013
			Autres ressources	1 362	355
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>17 521</b>	<b>14 213</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>12 663</b>	<b>15 248</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 035	Diminution du fonds de roulement	4 858	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Plusieurs corrections techniques effectués sur le BI 2022 sont à prendre en compte pour l'analyse des équilibres financiers:

- L'insuffisance d'autofinancement, notifiée à 2 882 est à 1 912
- Le montant des investissements, notifié à 14 640 est à 14 842
- Le total des emplois, notifiée à 17 571 est à 16 753

Le résultat de l'année 2021 est à l'équilibre (-440 €) et est, en cela, nettement supérieur (+2 M€) aux prévisions initiales. Cette amélioration résulte de l'effet combiné d'une importante hausse des produits (+1,6 M€) et d'une diminution des charges (-351 k€). La hausse des produits est directement liée au soutien apporté par l'Etat dans le contexte de crise sanitaire (+2 M€) tandis que les autres produits diminuent de 350 k€. Retraitées des produits non-encaissables, les ressources propres diminuent de -0,4 M€ par rapport aux prévisions initiales.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

La diminution des charges est principalement liée à la baisse des charges de fonctionnement autre que les charges de personnel (-312 k€) et dans une moindre mesure à celle des charges de personnel (-40 k€).

En conséquence, l'établissement dégage une capacité d'autofinancement (CAF) de près de 83 k€ alors qu'il était prévu une insuffisance d'autofinancement de 1,9 M€ dans les prévisions initiales.

En investissement, les ressources augmentent de 2,6 M€ sous l'effet du dégagement d'une CAF (83 k€) et de la hausse du financement de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (+3,5 M€ dont 3,01 M€ obtenus dans la cadre du plan de relance pour financer les travaux sur le grand Canal) tandis que les autres ressources diminuent de 1 M€.

Les emplois (14,2 M€) diminuent de 2,5 M€ par rapport aux prévisions du budget initial compte tenu du dégagement d'une CAF alors qu'il était prévu une insuffisance d'autofinancement (-1,9 M€) et de la diminution des investissements (-629 k€).

Il en résulte un apport au fonds de roulement de près de 1 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 23,6 M€.

**TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
23 213	18 761	23 463

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES**

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	521	521	481	481
Fonctionnement	6 701	6 410	6 618	6 093
Intervention	0	0	0	0
Investissement	19 132	14 842	18 697	14 923
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>26 354</b>	<b>21 773</b>	<b>25 797</b>	<b>21 497</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	66	66	66	66

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>6 106</b>	<b>7 641</b>
Subvention pour charges de service public	2 494	4 494
Autres financements de l'État	1 472	1 472
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	2 140	1 675
<b>Recettes fléchées</b>	<b>11 577</b>	<b>14 187</b>
Financements de l'État fléchés	9 551	9 406
Autres financements publics fléchés	671	3 775
Recettes propres fléchées	1 355	1 006
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>17 683</b>	<b>21 828</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>331</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>4 090</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments	0	2 125	2 125	0	0	16 775	12 524	18 900	14 649
	0	2 231	2 123	0	0	16 719	12 981	18 951	15 105
Collections / activités scientifiques et de recherche	0	553	612	0	0	1 557	1 501	2 110	2 113
	0	546	449	0	0	1 028	1 356	1 573	1 805
Fonctions supports	521	1 209	1 239	0	0	720	637	2 450	2 397
	481	1 151	1 204	0	0	867	363	2 500	2 048
Programmation / Production culturelle	0	1 307	910	0	0	0	0	1 307	910
	0	1 360	957	0	0	0	0	1 360	957
Publics	0	1 507	1 525	0	0	80	180	1 587	1 705
	0	1 331	1 361	0	0	83	222	1 414	1 583
<b>Total</b>	<b>521</b> <b>481</b>	<b>6 701</b> <b>6 618</b>	<b>6 410</b> <b>6 093</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>19 132</b> <b>18 697</b>	<b>14 842</b> <b>14 923</b>	<b>26 354</b> <b>25 797</b>	<b>21 773</b> <b>21 497</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>4 090</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	252
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>4 090</b>	<b>252</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>250</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	1 432
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>4 090</b>	<b>501</b>



## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
---------	---------------------	-------------------------

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>331</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	140
Autres encaissements non budgétaires	0	30
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>501</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>4 090</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	-1 476	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	5 566	1 182
<b>Total des financements</b>	<b>4 090</b>	<b>501</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, les principales évolutions constatées entre le BI 2021 et le CF 2021 (-557 k€, soit -2 % en AE et -276 k€, soit -1 % en CP) sont les suivantes :

- une hausse des dépenses prévues pour les bâtiments et domaines (+456 k€, soit +3 % en CP) compte tenu de la hausse du coût de l'exploitation et de la maintenance en lien avec la mise en œuvre du schéma directeur ainsi que de celui du programme raisonné d'entretien sur les monuments historiques ;
- une baisse des dépenses de fonctions support (-350 k€, soit +15 % en CP) ;
- une sous-consommation des dépenses relatives aux collections et aux activités scientifiques (-308 k€, soit -15 % en CP) induite par le report de l'opération liée au chantier des collections sur 2022, la révision du plan de financement adopté pour l'acquisition d'un vase de Sèvres ainsi que le nombre moins important de mouvements d'œuvres du fait du report de la phase 2 du chantier des collections ;
- une légère hausse des dépenses dédiées à la programmation et à la production culturelle (+47 k€, soit +5% en CP) du fait du déploiement d'une programmation spécifique dans le cadre de la participation de l'établissement au dispositif « l'Été culturel » qui bénéficie d'un soutien financier du ministère ;
- une sous-consommation des dépenses dévolues à l'accueil des publics (-122 k€, soit -7% en CP).

La répartition des dépenses évolue quelque peu par rapport à 2020 compte tenu de la bonne exécution des dépenses d'investissement notamment dans le cadre du schéma directeur. Les dépenses de bâtiments et domaines représentent ainsi 70 % des dépenses (contre 53% en 2020) tandis que les dépenses dédiées aux fonctions support représentent 10% des dépenses, celles dédiées aux collections et activités scientifiques en représentent 8%, celles dévolues aux publics en représentent 7% et celles relatives à la programmation et la production culturelles en représentent 4%.

Le solde budgétaire de l'année 2021, qui s'élève à près de 331 k€, est nettement supérieur aux prévisions initiales qui l'établissaient déficitaire à - 4,1 M€. Cette amélioration du solde budgétaire de 4,4 M€ est principalement liée à la hausse des recettes (+4,1 M€, soit +23%) et dans une moindre mesure à la diminution des dépenses (-276 k€, soit -1%).

La diminution des dépenses réside principalement dans celle des dépenses de fonctionnement (-317 k€, soit -5%) et, dans une moindre mesure, dans celle des dépenses de personnel (-40 k€, soit -8%). Ces diminutions compensent la légère hausse constatée sur les dépenses d'investissement (+81 k€, soit +1%).

L'augmentation des recettes réside principalement dans le soutien apporté par l'Etat dans le contexte de crise sanitaire (+2 M€) ainsi que dans la hausse des autres financements publics fléchés (+3,1 M€) tandis que les recettes propres

diminuent de 814 k€ compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'établissement et notamment de la baisse des recettes de billetterie (-0,5 M€) et de celles de mécénats et parrainage (-0,4 M€).

Fin 2021, la trésorerie est abondée de 250 k€. Elle s'établit ainsi à 23,5 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
– sous plafond	6	6	6
– hors plafond			
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>136</b>	<b>136</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		136	136
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est respecté.

## OPÉRATEUR

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

### Principaux faits structurants de l'année 2021

2021 aura été, pour l'Inrap, malgré le contexte sanitaire, une année de très forte activité riche en termes de résultats scientifiques, opérationnels, culturels et économiques d'excellents niveaux.

D'un point de vue scientifique, l'Inrap a été reconnu « établissement de recherche » par le ministère de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation.

Au plan opérationnel, en 2021, l'Inrap a réalisé plus de 80 000 j-h de diagnostics, niveau jamais atteint depuis 2011, et 140 000 j-h de fouilles, rapprochant l'établissement de sa performance de 2014 et poursuivant ainsi le redressement de son activité concurrentielle initiée depuis 2018.

Parallèlement, confirmant l'inscription dans cette démarche volontariste, le ratio moyen de recettes par jour-homme affiche une progression linéaire de 6% depuis 2016 et 5,3 % au titre de la seule année 2021, malgré le contexte sanitaire.

Sous le double effet volume et prix, le chiffre d'affaires progresse, lui, de près de 47 % entre 2016 et 2021 dont 14% entre 2020 et 2021. Ainsi, pour la première année depuis 2014, il dépasse très largement l'objectif fixé au budget initial de l'établissement avec 76,1 M€.

Au plan économique, l'équilibre atteint du secteur non concurrentiel grâce au soutien de l'Etat dans le cadre du plan de relance, l'augmentation du chiffre d'affaires alliée à la poursuite de la politique de maîtrise des charges et la progression de 4% de la marge opérationnelle a permis, dans un cadre budgétaire pourtant complexe, de maintenir, pour la quatrième année consécutive, un résultat comptable positif à + 13,7 M€ en progression de 7,03 M€ par rapport à 2020.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Nommé par décret du 24 juin 2014, le président de l'Inrap, Dominique Garcia, qui dispose de compétences exécutives, a été reconduit dans ses fonctions par décret en date du 27 décembre 2020 pour un mandat de trois ans. Il dispose d'une lettre de mission signée, le 14 mars 2021, par les ministres de tutelle de l'établissement (Culture ; Enseignement supérieur, recherche et innovation).

Le mandat du directeur général délégué de l'Inrap, Daniel Guérin, a été renouvelé pour une période de trois ans, sur proposition du président de l'établissement et par arrêté interministériel du 30 août 2019.

L'établissement dispose d'un contrat d'objectifs et de performance 2019-2022, approuvé par le conseil d'administration du 23 novembre 2018.

L'établissement est doté d'un plan d'action achat et présente tous les ans au dernier Conseil d'administration de l'année une programmation quadriennale. Le dernier en date a été approuvé par le conseil d'administration du 26 novembre 2021.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2019-2023 a été approuvé par le conseil d'administration du 15 mars 2019 après l'avoir été par les préfets de Région et la direction de l'immobilier de l'État. Le suivi annuel du SPSI est présenté tous les ans au premier Conseil d'administration de l'année.

L'établissement dispose d'une démarche de contrôle interne comptable, animée par l'ordonnateur, représenté par la direction de l'administration et des finances (DAF) avec l'appui de l'agent comptable. Il dispose également d'un référentiel de contrôle interne qui expose l'approche générale des contrôles internes budgétaires et comptables, identifie les acteurs impliqués dans les contrôles internes, leurs rôles respectifs ainsi que d'un cadre de référence qui fixe les modalités d'organisation des travaux de contrôle interne comptable et budgétaire.

Les outils de pilotage que sont, notamment, la cartographie des risques et le plan d'action sont présentés tous les ans au Conseil d'Administration.

En 2021, le Contrôle Général Économique et Financier (CGefi) qui intervient dans le cadre des décrets n°2005-436 du 9 mai 2005, et n°2017-510 du 7 avril 2017 et des arrêtés d'application correspondants, ainsi que dans le cadre du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, a évalué la mise en œuvre effective du CIB et CIC. Il a constaté le niveau élevé du dispositif de contrôle interne atteint par l'INRAP, la qualité du cadre général dans lequel il se déploie, le soin mis à la cartographie des processus et des risques et au suivi des actions correctrices permettent de donner une assurance raisonnable quant à la maîtrise des risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de l'INRAP dans le contrôle des processus audités.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>						<b>13</b>
Transferts						13
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>123 278</b>	<b>123 278</b>	<b>86 100</b>	<b>86 100</b>	<b>114 441</b>	<b>114 438</b>
Subventions pour charges de service public	96 109	96 109	84 500	84 500	84 179	84 179
Dotations en fonds propres	1 472	1 472	1 600	1 600	1 472	1 472
Transferts	25 697	25 697			28 790	28 787
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>			<b>489</b>	<b>489</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
Subventions pour charges de service public			489	489	480	480
Transferts					20	20
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>105</b>	<b>105</b>			<b>17</b>	<b>17</b>
Transferts	105	105			17	17
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>					<b>35</b>	<b>35</b>
Subventions pour charges de service public					35	35
<b>P123 – Conditions de vie outre-mer</b>						
Transferts						
<b>P172 – Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</b>					<b>56</b>	<b>56</b>
Subventions pour charges de service public					56	56
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique (fermé en 2020)</b>	<b>350</b>	<b>350</b>				
Subventions pour charges de service public	350	350				
<b>P363 – Compétitivité</b>					<b>15 090</b>	<b>15 040</b>
Subventions pour charges de service public					15 000	15 000
Transferts					90	40
<b>Total</b>	<b>123 733</b>	<b>123 733</b>	<b>86 589</b>	<b>86 589</b>	<b>130 139</b>	<b>130 098</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de -321 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 en fonctionnement s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (-321 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (-128 k€ en AE=CP).

L'établissement a également bénéficié de transferts d'un montant total de 28,7 M€ au titre du financement du fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP).

Sur le programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », les activités de recherche ont été subventionnées à hauteur de 480 k€ compte tenu de l'application de la mise en réserve de précaution (-9 k€ en AE=CP). Cette subvention était auparavant versée à partir du programme 186. Un transfert de 20 k€ en AE=CP à partir de ce programme a été versé à l'établissement au titre du soutien aux activités d'éducation artistique et culturelle qu'il développe.

L'établissement a bénéficié d'un transfert de 17 k€ en AE=CP à partir du programme 224 « Soutien aux politiques culturelles » au titre des actions de formation à l'archéologie préventive menées par l'INRAP au Cambodge, en Irak, en Algérie et au Paraguay.

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

Enfin, l'établissement a bénéficié d'une subvention complémentaire de 15 M€ en AE=CP en fonctionnement versée par le programme 363 « Compétitivité » dans le cadre du plan de relance, pour le soutien à la reprise d'activité des établissements publics patrimoniaux soutenant l'attractivité et le rayonnement international de la France. Il a également bénéficié d'un transfert de 90 k€ en AE et de 40 k€ en CP, à partir de ce programme, au titre du soutien de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information à la sécurisation des systèmes numériques des opérateurs de l'Etat.

## COMPTE FINANCIER 2021

## Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	97 405	96 040 335	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	99 521 99 521	99 837 99 837
Fonctionnement autre que les charges de personnel	62 689	79 965	Fiscalité affectée		426
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	134	102
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	2 300 2 300	18 422 18 422	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i> <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	60 997	89 388 9 135 62
<b>Total des charges</b>	<b>160 095</b>	<b>176 005</b>	<b>Total des produits</b>	<b>160 652</b>	<b>189 752</b>
Résultat : bénéfice	557	13 747	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	160 652	189 752	Total : équilibre du CR	160 652	189 752

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	2 857	22 972
Investissements	2 869	2 431	Financement de l'actif par l'État	1 472	1 472
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		550
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>2 869</b>	<b>2 431</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>4 329</b>	<b>24 994</b>
Augmentation du fonds de roulement	1 460	22 564	Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Depuis la LFI 2016, la redevance d'archéologie préventive (RAP) n'est plus affectée à l'Inrap dont le financement est désormais budgétisé. L'établissement a ainsi reçu une subvention de fonctionnement de l'Etat de 99,8 M€ (dont 15 M€

au titre du soutien apporté dans le contexte de crise sanitaire) pour financer la réalisation des activités non concurrentielles, notamment les diagnostics, ainsi que les charges de structure découlant des missions de service public assignées à l'établissement par la loi.

Le résultat de l'année 2021 s'élève à 13,7 M€, en progression de +13,2 M€ par rapport aux prévisions initiales. Cette évolution est portée par une hausse des produits (+29,1 M€) plus importante que la hausse des charges (+15,9M€).

La hausse des produits, par rapport aux prévisions initiales, réside principalement dans l'augmentation des autres produits (+28,4 M€) dont +9,2 M€ de produits non-encaissables (compte tenu notamment de la reprise de 3,6 M€, le CIR 2017 ayant été intégralement versé à l'INRAP) et +19,2 M€ de produits encaissables compte tenu de la hausse de l'activité de fouilles et, dans une moindre mesure, dans celle des subventions de l'Etat (+316 k€) et dans celle de la fiscalité affectée (+426k€). Les autres subventions diminuent de 33 k€.

L'augmentation des charges procède principalement de la hausse des dotations aux amortissements et provisions (+16,1 M€ dont 7,7 M€ au titre d'un litige avec EVEHA, 3,3 M€ au titre du crédit impôt recherche (CIR) et 2,23 M€ au titre des dégrèvements de RAP) tandis que les charges de fonctionnement décaissables diminuent (-1,1 M€) de même que les charges de personnel (-1,4 M€).

Le résultat intègre la reprise de provision relative au CIR 2017 pour 3,6 M€, l'impact du CIR 2020 à hauteur de 10,7 M€, ainsi qu'une dotation aux provisions CIR 2020 de 3,3 M€.

La capacité d'autofinancement (CAF) s'élève à 23 M€ et enregistre une hausse de 20,1 M€ par rapport aux prévisions initiales. Compte tenu de la hausse de la CAF de 20,1 M€ et de la légère hausse des autres ressources (+550 k€) les ressources augmentent de 20,7 M€. Les dépenses d'investissement diminuant de 439 k€ du fait de la déprogrammation de plusieurs projets informatiques et de travaux et acquisitions de mobiliers liés aux implantations, l'exercice génère un apport au fonds de roulement de 22,6 M€ ;

Le niveau du fonds de roulement s'établit à 132,8 M€ (contre 110,2 M€ fin 2020).

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
35 374	17 011	58 773

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	103 808	103 808	103 508	103 508
Fonctionnement	71 488	63 834	67 815	65 378
Intervention	0	0	0	0
Investissement	2 609	2 869	2 022	1 992
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>177 905</b>	<b>170 512</b>	<b>173 345</b>	<b>170 879</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>155 685</b>	<b>178 591</b>
Subvention pour charges de service public	99 521	102 388
Autres financements de l'État	1 472	1 558
Fiscalité affectée	0	427
Autres financements publics	1 572	1 387
Recettes propres	53 120	72 831
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Financements de l'État fléchés	0	0
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>155 685</b>	<b>178 591</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>7 712</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>14 827</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctions support	45 198	35 926	29 923	0	0	2 609	2 869	83 732	77 989
	39 120	26 773	24 774	0	0	2 022	1 992	67 915	65 886
Intervention d'archéologie préventive	49 245	34 493	32 843	0	0	0	0	83 738	82 088
	54 561	40 099	39 698	0	0	0	0	94 660	94 260
Recherche et activités scientifiques	9 365	706	706	0	0	0	0	10 071	10 071
	8 737	606	582	0	0	0	0	9 343	9 319
Valorisation et diffusion culturelle	0	363	363	0	0	0	0	363	363
	1 091	337	324	0	0	0	0	1 427	1 415
<b>Total</b>	<b>103 808</b>	<b>71 488</b>	<b>63 834</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 609</b>	<b>2 869</b>	<b>177 905</b>	<b>170 512</b>
	<b>103 508</b>	<b>67 815</b>	<b>65 378</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 022</b>	<b>1 992</b>	<b>173 345</b>	<b>170 879</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>14 827</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	2 755
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	10 362	13 076
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>25 189</b>	<b>15 832</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>689</b>	<b>23 399</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	689	23 399
<b>Total des besoins</b>	<b>25 878</b>	<b>39 231</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>7 712</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	60
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	10 362	14 051
Autres encaissements non budgétaires	15 516	17 408
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>25 878</b>	<b>39 231</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>25 878</b>	<b>39 231</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de -5,8 M€ en AE, soit -3%, et de -846 k€ en CP entre le budget initial 2021 et l'exécution. Les principales variations concernant les dépenses sont les suivantes :

- une diminution des dépenses relatives aux fonctions support (-15,8 M€ en AE et -12,1 M€ en CP, soit une baisse de -16 %). Cette diminution réside dans une sous-consommation des crédits prévus pour le règlement des litiges, de ceux de dégrèvement de la RAP ainsi que des crédits prévus pour le fonctionnement des services ;
- une sous-consommation des dépenses dédiées à la recherche et aux activités scientifiques (-753 k€ en CP, soit -7 %) essentiellement due à une activité moins élevée en conseil, expertise et formation;
- une sous-exécution des dépenses dédiées à la valorisation et à la diffusion culturelle de -161 k€ en CP (soit -10% en CP) ;
- une hausse des dépenses dévolues à l'activité de diagnostics (interventions d'archéologie préventive) de +2,4 M€ en AE et de +3,1 M€ en CP (soit +8 %) du fait de la hausse d'activité ;
- une hausse des dépenses relatives à l'activité de fouilles (intervention d'archéologie préventive) de +8,6 M€ en AE et de +9,1 M€ en CP (soit +20%) du fait de la hausse d'activité.

En exécution 2021, la répartition des dépenses est stable par rapport à 2020. La part des opérations préventives s'élève ainsi à 55% dont 23% au titre des diagnostics et 32% au titre des fouilles (contre 51% en 2020 dont 21% au titre des diagnostics et 30% au titre des fouilles). La part des dépenses relatives aux fonctions support diminue quelque peu et représente 39% des dépenses. La part des dépenses dédiées à la recherche et aux activités scientifiques (5%) et celle dévolue à la valorisation et à la diffusion culturelle (1%) sont stables.

Le solde budgétaire est positif à hauteur de 7,7 M€, alors qu'il était prévu un solde budgétaire négatif de 16 M€ au budget initial, soit une amélioration de 23,7 M€ par rapport au budget initial. Cette amélioration résulte principalement de la hausse des recettes (+22,9 M€, soit +15%) et de la stabilité des dépenses (-846 k€).

La hausse des recettes (+22,9 M€) résulte principalement de la progression des recettes propres (+19,7 M€, soit +37% entièrement liée à la hausse des recettes de fouilles) ainsi que de la hausse des financements Etat (+2,9 M€, soit +3% dont +2,3 M€ au titre du remboursement à la DGFIP d'une partie des indus de redevances d'archéologie préventive dont l'encaissement prévu en 2020 a glissé sur 2021) et des encaissements de la redevance d'archéologie préventive (+427 k€). Les autres financements publics diminuent de 186 k€, soit -12%.

La diminution des dépenses réside dans la baisse des dépenses de personnel (-1,5 M€, soit -1%) et dans celle des dépenses d'investissement (-877 k€, soit -31% du fait de la déprogrammation de plusieurs projets informatiques et de travaux et acquisitions de mobiliers liés aux implantations) tandis que les dépenses de fonctionnement progressent de 1,5 M€, soit +2%, compte tenu de la hausse de l'activité et notamment des frais de déplacement.



**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

Abondé de 23,4 M€, le niveau de trésorerie à fin 2021 s'élève à 58,8 M€. La trésorerie intègre les encaissements en 2021 du CIR 2017 (11,7 M€).

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR**

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 979</b>	<b>2 020</b>	<b>2 025</b>
– sous plafond	1 968	2 020	2 013
– hors plafond	11		12
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	10		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

Le taux de consommation global du plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est de 99,6 %, en raison notamment de la forte variation d'activité de l'établissement sur l'année. L'écart entre le plafond voté en LFI 2021 et l'exécution est de -7 ETPT. L'augmentation de la prévision 2021 par rapport à la réalisation 2020 témoigne de l'intensification de l'activité par rapport (+45 ETPT).

Ainsi, par rapport à 2020, la hausse des CDD de 45,56 ETPT a permis de faire face à la hausse d'activité et notamment une activité fortement concentrée sur certaines directions interrégionales.

**OPÉRATEUR**

Musée des arts décoratifs

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR****Principaux faits structurants de 2021**

En 2021, l'activité de l'institution a, de nouveau, été largement perturbée par la crise sanitaire et tout comme en 2020, plusieurs périodes très contrastées se sont succédées :

- Pendant le premier quadrimestre (du 1<sup>er</sup> janvier au 19 mai) : les musées étaient fermés et l'organisation en télétravail des équipes des directions support et des équipes scientifiques s'est prolongée. Dans ce contexte l'institution a bénéficié du dispositif d'aide de l'Etat pour compenser l'activité partielle.
- Ensuite, la première période de déconfinement (du 19 mai à mi-septembre) s'est traduite par une reprise positive (bonne reprise de la fréquentation des musées et expositions en cours) avec toutefois un ralentissement observé à la suite de la fermeture de l'exposition *Luxes (le 17 juillet)* et la mise en œuvre concomitante de l'obligation de présentation du Pass sanitaire. La rentrée de septembre a permis d'enregistrer d'excellents résultats caractérisés par un niveau de fréquentation des musées très élevé jusqu'à la fin de l'année, bien au-delà des prévisions, avec toujours une forte représentation importante des publics jeunes.

A fin 2021, la fréquentation totale des musées s'élève à 417 053 visiteurs, ce qui représente une hausse de 83% de la fréquentation par rapport à 2020 et de 22% par rapport à 2019. Elle est notamment portée par la programmation

attractive de l'établissement qui a présenté, en 2021, de nombreuses expositions parmi lesquelles *Luxes* (du 15 octobre 2020 au 18 juillet 2021), *Thierry Mugler, Couturissime* (du 30 septembre 2021 au 24 avril 2022), *Cartier et les arts de l'Islam* (du 21 octobre 2021 au 20 février 2022), *Le design pour tous, de Prisunic à Monoprix*, une aventure à la française (du 2 décembre 2021 au 15 mai 2022) et *Simone Pheulpin, plieuse de temps* (du 7 décembre 2021 au 16 janvier 2022) ainsi que *Edmund de Waal. Lettres à Camondo* (du 7 octobre 2021 au 15 mai 2022) au musée Nissim de Camondo.

Par ailleurs, l'institution a été bénéficiaire en tant que légataire universel d'un legs important composé de biens immobiliers et de valeurs financières et fléché vers l'acquisition d'œuvres d'art.

### Gouvernance et pilotage stratégique

L'année 2021 a été marquée par la remise en concurrence de la délégation de service public par laquelle l'Etat confie à un organisme l'exploitation du musée des arts décoratifs, de sa bibliothèque et du musée Nissim de Camondo. Pour ce faire, un appel d'offre a été publié le 6 avril 2021 pour une remise des offres avant le 3 juin 2021. Aux termes de l'analyse de l'offre remise par l'association « Les Arts Décoratifs » et suivant la procédure dédiée en matière de mise en concurrence, l'Etat et l'association ont signé, le 15 novembre 2021, un nouveau contrat de concession pour une durée de dix ans, soit jusqu'au 31 décembre 2031. L'association assure par ailleurs la gestion de deux écoles à titre privé (École Camondo et Ateliers du Carrousel) constituant les services dits « non conventionnés ».

L'année s'est achevée avec l'élection au conseil d'administration du 14 décembre 2021 d'un nouveau bureau. Johannes Huth a ainsi succédé à Pierre Alexis Dumas en tant que Président de l'association.

### FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>19 126</b>	<b>19 126</b>	<b>16 325</b>	<b>16 325</b>	<b>16 085</b>	<b>16 085</b>
Subventions pour charges de service public	17 653	17 653	15 170	15 170	14 653	14 653
Dotations en fonds propres	1 398	1 398	1 155	1 155	1 398	1 398
Transferts	75	75			34	34
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>244</b>	<b>244</b>
Subventions pour charges de service public					214	214
Transferts					30	30
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>234</b>	<b>234</b>				
Subventions pour charges de service public	214	214				
Transferts	20	20				
<b>Total</b>	<b>19 360</b>	<b>19 360</b>	<b>16 325</b>	<b>16 325</b>	<b>16 329</b>	<b>16 329</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de -517 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 en fonctionnement s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (-517 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart de + 243 k€ s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention d'un montant équivalent compte tenu de la diminution de la réserve de précaution.

L'établissement a également bénéficié d'un transfert de 34 k€ depuis le programme 175, correspondant à une subvention du Fonds du patrimoine au titre du soutien à l'acquisition d'une œuvre.

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

L'établissement a enfin bénéficié d'une subvention du programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 214 k€ (en AE=CP) en compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Éducation), auparavant versée par le programme 224, ainsi que d'un transfert de 20 k€ au titre des actions menées dans le cadre du dispositif « Été culturel et apprenant » et d'un transfert de 10k€ au titre du soutien à un projet de recherche mené au sein du département des Arts graphiques.

## COMPTE FINANCIER 2021

## Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	9 364	18 054	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	11 059 11 059	14 897 14 897
Fonctionnement autre que les charges de personnel	5 925	17 378	Fiscalité affectée	28	
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		584
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	2 089 2 089	2 665 2 665	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	3 351   1 744	21 754  2 484
<b>Total des charges</b>	<b>15 288</b>	<b>35 432</b>	<b>Total des produits</b>	<b>14 437</b>	<b>37 236</b>
Résultat : bénéfice		1 804	Résultat : perte	851	
Total : équilibre du CR	15 288	37 236	Total : équilibre du CR	15 288	37 236

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	506		Capacité d'autofinancement		1 985
Investissements	2 924	3 695	Financement de l'actif par l'État	1 533	1 398
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		2 344
			Autres ressources		5
Remboursement des dettes financières		32	Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>3 429</b>	<b>3 727</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 533</b>	<b>5 732</b>
Augmentation du fonds de roulement		2 005	Diminution du fonds de roulement	1 896	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
21 326	15 245	23 766

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
ligne unique	9 364 0	3 610 0	0 0	3 620 0	16 594 0
<b>Total</b>	<b>9 364 0</b>	<b>3 610 0</b>	<b>0 0</b>	<b>3 620 0</b>	<b>16 594 0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>274</b>	<b>263</b>	<b>284</b>
– sous plafond	239	263	243
– hors plafond	35		41
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	4		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

L'écart observé entre le plafond d'emplois notifié et l'exécution 2021 (-20 ETPT) s'explique principalement par les conséquences de la crise sanitaire sur le fonctionnement de l'établissement :

- des postes relatifs à la surveillance n'ont pas été pourvus (-15 ETPT) ;
- les remplacements liés aux départs de l'année précédente et aux congés maladie ont été gelés sur le premier semestre ;
- des difficultés de recrutement sur plusieurs postes au sein de la direction du bâtiment (-2 ETPT), de la direction du musée (-1 ETPT) et dans les services supports (-0,6 ETPT) ont été rencontrées.

Le solde de l'écart s'explique par des renouvellements de temps partiels et des passages à mi-temps thérapeutiques (Covid ou longue maladie).

A l'inverse, la mise en place du contrôle des pass sanitaires a engendré une création exceptionnelle de contrats en CDD à l'accueil du public (+1,20 ETPT).

Les emplois hors plafond (41 ETPT en prévisionnel et en réalisation) sont essentiellement présents dans les services non conventionnés de l'association et concerne les équipes administratives des deux écoles sur les 4 sites. Ils comprennent également les apprentis (7 ETPT) et les CDD sur projets (mécénat et/ou expositions) dans les services conventionnés.

La quasi-stabilité des emplois hors plafond s'explique par des mouvements contraires :

- augmentation des CDD projets dans les services conventionnés : + 3 ETPT sur les mécénats pour la mise en valeur des collections Mode et Arts Graphiques et + 0,5 ETPT sur les expositions avec la préparation de l'exposition *Schiaparelli* qui se tiendra en 2022 ;
- une baisse dans les services non conventionnés (- 2 ETPT) avec la difficulté de remplacement d'un agent administratif aux Ateliers du Carrousel et le report de la création d'un poste concernant la communication média/réseaux sociaux à l'école Camondo ;
- enfin, une diminution des contrats d'apprentis (- 2 ETPT) qui s'explique par le report de janvier 2021 à septembre 2022 des contrats proposés (manque de candidatures en adéquation avec l'offre en début d'année et organisation temporaire pour 2021 avec des stagiaires).

## OPÉRATEUR

MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

La fréquentation du Mucem s'est fortement redressée au cours de l'année 2021 par rapport à 2020, sans toutefois revenir au niveau de 2019 puisque les espaces d'expositions ont dû être fermés en raison de la crise sanitaire durant 4 mois et demi (contre 5 mois et demi en 2020).

Le Mucem a ainsi accueilli, en 195 jours d'ouverture, 813 649 visiteurs sur son site (+54 % par rapport à 2020 mais toujours – 33 % par rapport à 2019) et 293 547 visiteurs dans les expositions (+59 % par rapport à 2020 mais toujours – 32 % par rapport à 2019). Si on la rapporte aux mois de fermeture, la fréquentation a nettement augmenté, non seulement par rapport à 2020, mais également par rapport à 2019, ce qui est particulièrement notable.

Les expositions qui ont pu ouvrir en mai 2021 ont obtenu de bons, voire de très bons niveaux de fréquentation, compte tenu du contexte encore fragile :

- *Jeff Koons Mucem* (19 mai – 18 octobre 2021) : 182 932 visiteurs (1375 par jour)
- *Civilization – Quelle époque !* (19 mai – 15 août 2021) : 78 575 (1007 par jour)
- *Déflagrations* (19 mai – 15 août 2021) : 34 605 visiteurs (385 par jour)

Les expositions semi-permanentes ont connu un regain d'affluence, notamment *Le grand Mezzé* qui a été inauguré à l'occasion de la réouverture du musée (le 19 mai) avec 120 910 visiteurs (620 jours) et *Connectivité* avec une large part renouvelée avec 103 046 visiteurs (557 par jour).

Les quatre expositions qui ont ouvert leurs portes en 2021, « *Salammbô, Fureur ! Passion ! Eléphants !* » et « *Europa, Oxalà* » en octobre et « *VIH/Sida – L'épidémie n'est pas finie* » et « *Psychodémie* » en décembre, ont connu un bon accueil, avec une affluence un peu moindre, en prise avec la saison hivernale et le regain épidémique.

Parallèlement, le Mucem a poursuivi activement sa politique d'acquisition, qui constitue un enjeu majeur pour l'établissement (pour le renforcement de son axe méditerranéen) mais aussi pour la complétude des collections nationales dans des domaines nécessitant un effort particulier. Il a ainsi acquis en 2021, 838 objets (dont 87,4 % à titre gratuit) dont une partie par le biais des enquêtes-collectes que le musée met en place, en direct avec les artistes ou

leurs ayants droits. Le Mucem confirme ainsi sa place de première collection publique de *street art* au niveau européen.

Le Mucem a poursuivi son action d'éducation artistique et culturelle, en accueillant près de 24 000 élèves (contre 10 000 en 2020 et 53 000 en 2019). Entre janvier et mai, les ateliers en classe se sont multipliés, permettant de garder le lien alors que le musée était fermé et dès le mois de juin puis entre septembre et décembre, les visites d'expositions ont pu reprendre, selon les normes réglementaires en vigueur.

La programmation culturelle, développée par le biais d'actions numériques au premier semestre (notamment avec le #Mucemchezvous) a, par la suite, repris son rythme de croisière dès début juin, conjuguant accueil de festivals partenaires et propositions propres à l'établissement pour accueillir 18 240 personnes sur 7 mois (contre 40 272 en 2019).

### Gouvernance et pilotage stratégique

Après un premier mandat de cinq ans débuté le 8 septembre 2014, Jean-François CHOUGNET a été renouvelé dans ses fonctions de président du MuCEM, pour trois ans, par décret du Président de la République en date du 12 novembre 2019. Sa lettre de mission pour son deuxième mandat a été signée le 30 janvier 2020.

Le Projet Scientifique et Culturel (PSC) du MuCEM a été validé par la commission scientifique des musées nationaux du 15 septembre 2016 et par le conseil d'administration du 18 novembre 2016. Une actualisation du PSC a été soumise à l'examen de la Commission Scientifique des Musées Nationaux en décembre 2021. Sa dernière version a été présentée lors du Conseil d'administration du 10 mars 2022. Ce nouveau PSC est composé de 6 axes principaux relatifs à des enjeux majeurs pour le Mucem comme sa vocation internationale et contemporaine, son souhait de valoriser la recherche et de constituer un lieu de débat unique, ses collections exceptionnelles au niveau national ou encore ses actions pour la diversification des publics et la diffusion des savoirs.

Un nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) pour la période 2021-2023 a été approuvé par le Conseil d'administration du 28 juin 2021. L'établissement est parvenu, malgré le contexte de la crise sanitaire, à présenter un bilan annuel relativement positif (31 indicateurs atteints sur 41) particulièrement à souligner pour les actions d'EAC, les projets du champ social et du handicap et plus largement pour la recherche et la diffusion des savoirs, notamment en ligne.

Dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE), le MuCEM poursuit l'élaboration de son Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI). L'établissement a terminé cette année la mise à jour de sa base de données des actifs et a débuté une version projet du document, l'objectif fixé étant sa validation pour fin 2022.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>18 607</b>	<b>18 607</b>	<b>19 014</b>	<b>19 014</b>	<b>18 555</b>	<b>18 555</b>
Subventions pour charges de service public	17 523	17 523	18 633	18 633	17 471	17 471
Dotations en fonds propres	1 084	1 084	381	381	1 084	1 084
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>38</b>	<b>38</b>
Subventions pour charges de service public					35	35
Transferts					3	3
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la</b>	<b>168</b>	<b>168</b>				

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>culture</b>						
Subventions pour charges de service public	35	35				
Transferts	133	133				
<b>Total</b>	<b>18 775</b>	<b>18 775</b>	<b>19 014</b>	<b>19 014</b>	<b>18 593</b>	<b>18 593</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 sur le programme 175 "Patrimoines" s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-1 162 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 703 k€ du fait de la diminution de la réserve de précaution au niveau du programme.

De plus, une subvention de 35 k€ en AE=CP a été versée depuis le programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education). Cette subvention était auparavant versée à partir du programme 224.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	5 577	4 572	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>	17 506 17 506	17 506 17 506
Fonctionnement autre que les charges de personnel	18 841	26 260	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	37	
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	2 000	11 059	Revenus d'activité et autres produits	5 249	14 168
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	2 000	11 053	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		405
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		7	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		2
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	800	9 458
<b>Total des charges</b>	<b>24 418</b>	<b>30 833</b>	<b>Total des produits</b>	<b>22 792</b>	<b>31 674</b>
Résultat : bénéfice		842	Résultat : perte	1 626	
Total : équilibre du CR	24 418	31 674	Total : équilibre du CR	24 418	31 674

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	426		Capacité d'autofinancement		2 036
Investissements	1 945	1 452	Financement de l'actif par l'État	1 084	1 136
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	664	10
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières		156	Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>2 371</b>	<b>1 608</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 748</b>	<b>3 182</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 574	Diminution du fonds de roulement	623	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2021 s'établit à 842 k€ et est nettement supérieur (de 2,5 M€) aux prévisions initiales (qui anticipaient une perte de 1,6 M€). Cette amélioration résulte d'une hausse des produits (+8,9 M€) plus importante que la hausse des charges (+6,4 M€). Ces hausses sont notamment liées à la hausse des dotations aux amortissements du fait de la prise en compte, à partir de 2020, de l'amortissement du parc immobilier (bâtiment dit "J4" et Centre de Conservation et de Ressources) et, en miroir, à la hausse de la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs.

Les charges décaissables diminuent en réalité de 2,6 M€ par rapport aux prévisions initiales (dont une diminution de 1 M€ des charges de personnel) tandis que les produits encaissables diminuent de 180 k€.

La capacité d'autofinancement (CAF) s'établit à 2 M€, soit une progression de 2,5 M€ par rapport aux prévisions initiales qui esquisaient une insuffisance d'autofinancement (IAF) de 426 k€. Cette progression est principalement liée à la diminution des charges décaissables plus importante que la diminution des produits encaissables.

En investissement, les ressources augmentent de 1,4 M€ sous l'effet de la hausse de la CAF (+2,5 M€) et malgré la diminution des financements par d'autres tiers que l'Etat (-654 k€). Elles permettent de couvrir les investissements (1,4 M€) qui sont en diminution par rapport aux prévisions initiales (-492 k€).

Il en résulte un apport au fonds de roulement de 1,6 M€, le niveau du fonds de roulement étant ainsi porté à 11,8 M€.

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
10 859	8 279	12 122



## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	5 577	5 577	5 071	5 071
Fonctionnement	16 642	16 841	14 956	14 596
Intervention	0	0	0	0
Investissement	2 129	1 945	2 190	1 238
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>24 348</b>	<b>24 363</b>	<b>22 217</b>	<b>20 905</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>23 039</b>	<b>22 354</b>
Subvention pour charges de service public	17 506	17 506
Autres financements de l'État	1 084	1 087
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	4 449	3 762
<b>Recettes fléchées</b>	<b>701</b>	<b>233</b>
Financements de l'État fléchés	10	0
Autres financements publics fléchés	27	0
Recettes propres fléchées	664	233
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>23 740</b>	<b>22 587</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>1 682</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>623</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines		469	2 233	5 700	0	0	1 117	843	3 819	7 012
		487	1 493	4 834	0	0	1 427	560	3 407	5 880
Collections, activités scientifiques et recherche		421	752	799	0	0	405	550	1 578	1 770
		457	686	750	0	0	244	282	1 386	1 489
Fonctions support		2 299	2 541	2 163	0	0	243	243	5 083	4 705
		2 018	1 977	1 721	0	0	210	190	4 205	3 930
Programmation et production culturelle		1 674	4 970	4 993	0	0	200	200	6 844	6 866
		1 469	5 002	4 810	0	0	191	183	6 661	6 461
Publics		715	6 144	3 186	0	0	164	109	7 024	4 010
		641	5 798	2 481	0	0	119	23	6 558	3 145
<b>Total</b>		<b>5 577</b>	<b>16 642</b>	<b>16 841</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 129</b>	<b>1 945</b>	<b>24 348</b>	<b>24 363</b>
		<b>5 071</b>	<b>14 956</b>	<b>14 596</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 190</b>	<b>1 238</b>	<b>22 217</b>	<b>20 905</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>623</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	416	419
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>1 039</b>	<b>419</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>1 263</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	701	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	1 411
<b>Total des besoins</b>	<b>1 039</b>	<b>1 682</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>1 682</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	416	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>416</b>	<b>1 682</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>623</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	147
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	1 324	0
<b>Total des financements</b>	<b>1 039</b>	<b>1 682</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Fin 2021, la trésorerie est abondée de 1,26 M€. Elle s'établit ainsi à 12,1 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>79</b>	<b>61</b>	<b>77</b>
– sous plafond	61	61	59
– hors plafond	18		18
<i>dont contrats aidés</i>	13		14
<i>dont apprentis</i>	5		4
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>61</b>	<b>58</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		61	58
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'établissement sous plafond et la réalisation 2021 s'explique principalement par plusieurs recrutements qui ont été différés, notamment ceux du chargé de l'open data et du

secrétariat de la présidence. Concernant les emplois hors plafond, la diminution du nombre d'apprentis (-1 ETPT) est liée à l'interruption, en cours de cursus, d'un dispositif d'apprentissage.

L'écart constaté sur le plafond des emplois rémunérés par l'Etat (6 ETPT) est dû à des vacances de poste liées aux délais de recrutement à la suite, notamment, du départ de plusieurs agents en 2021.

## OPÉRATEUR

Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

L'année 2021 s'inscrit dans un contexte où la crise sanitaire a touché pour une deuxième année consécutive l'activité de l'établissement et de ses équipes entraînant la fermeture de ses deux musées de janvier à mai 2021.

Avec une période de fermeture comparable à celle de 2020 (environ 5 mois), la fréquentation du musée d'Orsay a atteint, en 2021, 1,04 million de visiteurs, ce qui représente une hausse de 170 000 visiteurs par rapport à 2020, soit +20%. La fréquentation du musée de l'Orangerie a connu une augmentation similaire, atteignant 380 000 visiteurs contre 230 000 en 2020 (soit +64%). Ces résultats sont par ailleurs nettement supérieurs aux prévisions du second budget rectificatif (560 000 visiteurs pour les deux musées), des cibles prudentes ayant été retenues à la réouverture.

Le niveau de la fréquentation reste néanmoins très inférieur à celui enregistré en 2019 dans les deux musées et constitue une diminution de 70% par rapport à cette année.

Par ailleurs, l'établissement a poursuivi sa politique à destination des jeunes publics. La fréquentation des visiteurs de moins de 18 ans a représenté 14,5% de la fréquentation totale du musée d'Orsay et 8,8 % de celle du musée de l'Orangerie. La part des visiteurs 18/25 ans dans la fréquentation totale a été de 23,7 % au musée d'Orsay et de 18,6 % au musée de l'Orangerie.

En matière d'investissement, les principales opérations menées en 2021 ont concerné la finalisation du chantier des espaces d'exposition du Pavillon Amont au musée d'Orsay, les travaux de curage et de dépollution au sein de l'hôtel de Mallery-Nesle, et les derniers développements relatifs à la refonte des sites internet de l'établissement.

#### Gouvernance et pilotage stratégique

Succédant à Laurence des Cars, nommée à la présidence du Louvre, Christophe Leribault a été nommé par décret du 4 octobre 2021 à la présidence de l'établissement. Sa lettre de mission est en cours de signature.

Au regard de l'impact de la crise sanitaire et de ses conséquences sur les années 2021 et 2022, il a été décidé de proroger le COP d'une année, soit jusqu'en 2022 inclus. Les cibles 2021 ont ainsi été révisées et les cibles 2022 fixées dans le cadre d'un avenant adopté lors du conseil d'administration du 24 juin 2021. Les résultats atteints en 2021 pour les différents indicateurs dans ce contexte exceptionnel sont décrits dans le rapport annuel de performance, présenté au conseil d'administration du 10 mars 2022.

Depuis 2013, un plan d'action achat est présenté chaque année au conseil d'administration de l'établissement. Il a été présenté au conseil d'administration du 25 novembre 2021.

L'établissement dispose d'un plan pluriannuel d'investissement, annexé au budget initial pour 2022 et présenté au conseil d'administration du 25 novembre 2021.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>45 054</b>	<b>45 054</b>	<b>33 902</b>	<b>33 902</b>	<b>56 485</b>	<b>56 485</b>
Subventions pour charges de service public	43 554	43 554	33 902	33 902	56 485	56 485
Dotations en fonds propres	1 500	1 500				
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>117</b>	<b>117</b>
Subventions pour charges de service public					117	117
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>261</b>	<b>261</b>				
Subventions pour charges de service public	117	117				
Transferts	144	144				
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique (fermé en 2020)</b>	<b>20</b>	<b>20</b>				
Transferts	20	20				
<b>P363 – Compétitivité</b>					<b>12 090</b>	<b>12 040</b>
Subventions pour charges de service public					12 000	12 000
Transferts					90	40
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>60</b>	<b>60</b>			<b>60</b>	<b>60</b>
Transferts	60	60			60	60
<b>Total</b>	<b>45 395</b>	<b>45 395</b>	<b>33 902</b>	<b>33 902</b>	<b>68 752</b>	<b>68 702</b>

Sur le programme 175 "Patrimoines", l'écart de 22,58 M€ constaté en fonctionnement entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-562 k€) ;
- le soutien exceptionnel de 18,16 M€ accordé par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ;
- une dotation complémentaire de 4,75 M€ accordée par l'Etat dans le cadre du dégel du programme 175 au titre de l'année 2021 afin de compléter la mesure de soutien exceptionnelle dans le contexte de crise sanitaire ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 219 k€ au titre de la mise en œuvre du dispositif de rattrapage indemnitaire des agents titulaires de l'établissement.

En outre, une subvention a été versée depuis le programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (117 k€ en AE=CP), auparavant versée par le programme 224.

Enfin, l'établissement a également bénéficié d'une subvention complémentaire de 12 M€ en fonctionnement versée par le programme 363 « Compétitivité » dans le cadre du plan de relance, au titre du soutien de l'Etat à la reprise d'activité. Un versement de 90k€ en AE et 40k€ en CP a également été effectué par le programme 363 visant l'accélération de la sécurisation des systèmes numériques de l'Etat.

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

## COMPTE FINANCIER 2021

## Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	39 210	36 626	Subventions de l'État	45 434	68 702
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	8 069	7 294	– subventions pour charges de service public	45 434	68 702
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	29 370	24 515	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	3 400	3 642	Revenus d'activité et autres produits	23 712	15 218
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	3 400	3 642	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	850	689
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>68 580</b>	<b>61 141</b>	<b>Total des produits</b>	<b>69 146</b>	<b>83 920</b>
Résultat : bénéfice	566	22 779	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	69 146	83 920	Total : équilibre du CR	69 146	83 920

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	3 116	25 732
Investissements	13 800	10 212	Financement de l'actif par l'État	267	458
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	7 506	7 777
			Autres ressources	1 750	1 878
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>13 800</b>	<b>10 212</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>12 639</b>	<b>35 845</b>
Augmentation du fonds de roulement		25 633	Diminution du fonds de roulement	1 161	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat en fin de gestion de l'année 2021 (22,8 M€) est bénéficiaire et nettement supérieur par rapport aux prévisions initiales (+22,2 M€). Cette amélioration résulte de l'effet combiné d'une diminution des charges de 7,4 M€ dont -5 M€ de charges de fonctionnement décaissables et -2,6 M€ de charges de personnel, traduisant les économies réalisées pendant la période de fermeture, et d'une hausse des produits de 14,8 M€ liée au soutien exceptionnel de l'Etat (+23,3 M€) en cours de gestion et malgré une baisse des ressources propres de -8,3 M€, fortement impactées par la crise sanitaire.

Il en résulte une capacité d'autofinancement (CAF), qui s'établit à 25,7 M€, supérieure à la prévision (3,1 M€ en BI 2021, soit une hausse de 22,6 M€).

En investissement, les ressources augmentent fortement (+23,2 M€) compte tenu de la hausse de la CAF (+22,6 M€) et, dans une moindre mesure, de celle du financement de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (+271 k€), de celle du financement de l'actif par l'Etat (+191 k€) et de la légère hausse des autres ressources (+128 k€). Le niveau des dépenses d'investissement (10,2 M€) diminue de 3,6 M€ par rapport au BI 2021 sous l'effet des fortes difficultés rencontrées dans l'approvisionnement des matériaux sur ses chantiers conduisant à retarder leur avancée et à en décaler les paiements.

Il en résulte un abondement du fonds de roulement de 25,6 M€ alors qu'il était initialement prévu un prélèvement à hauteur de 1,2 M€. Le niveau du fonds de roulement augmente en conséquence (+25,6 M€) et s'élève à 44,2 M€ à fin 2021.

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
15 302	10 062	36 519

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	39 210	39 210	36 632	36 632
Fonctionnement	26 140	25 970	22 802	21 064
Intervention	0	0	0	0
Investissement	12 000	13 800	11 137	9 837
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>77 350</b>	<b>78 980</b>	<b>70 570</b>	<b>67 532</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	8 069	8 069	7 294	7 294

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>74 029</b>	<b>86 016</b>
Subvention pour charges de service public	45 374	68 602
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	28 655	17 414
<b>Recettes fléchées</b>	<b>2 227</b>	<b>2 388</b>
Financements de l'État fléchés	327	368
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	1 900	2 020
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>76 256</b>	<b>88 404</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>20 872</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>2 724</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Bâtiments et domaines	1 715 2 671	10 781 9 862	10 765 9 239	0 0	0 0	6 888 5 683	7 039 4 635	19 383 18 217	19 519 16 546	
Collections / recherche	3 775 4 956	1 307 1 258	1 307 1 243	0 0	0 0	3 184 2 324	4 277 2 778	8 265 8 538	9 358 8 977	
Fonctions support	7 527 8 206	4 934 4 445	4 725 4 204	0 0	0 0	1 509 2 890	1 995 2 180	13 970 15 540	14 247 14 589	
Programmation / production culturelle	1 870 1 823	7 058 5 180	7 096 4 977	0 0	0 0	328 240	328 244	9 255 7 243	9 293 7 044	
Publics	24 324 18 976	2 062 2 056	2 078 1 400	0 0	0 0	92 0	162 0	26 477 21 032	26 563 20 375	
<b>Total</b>	<b>39 210 36 632</b>	<b>26 140 22 802</b>	<b>25 970 21 064</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>12 000 11 137</b>	<b>13 800 9 837</b>	<b>77 350 70 570</b>	<b>78 980 67 532</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>2 724</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	550	381
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>3 274</b>	<b>381</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>21 217</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	741
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	20 476
<b>Total des besoins</b>	<b>3 274</b>	<b>21 598</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>20 872</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	550	522
Autres encaissements non budgétaires	0	204
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>550</b>	<b>21 598</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>2 724</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	903	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	1 821	0
<b>Total des financements</b>	<b>3 274</b>	<b>21 598</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

S'agissant des dépenses, les principales évolutions constatées entre le BI 2021 et le CF 2021 (-6,8 M€ en AE, soit -9 % ; et -11,4 M€ en CP, soit -14 %) concernent, comme en 2020, les dépenses liées à l'activité du musée qui ont été

touchées par la crise sanitaire (dépenses de sécurité, d'accueil du public, de nettoyage). Les évolutions en CP sont les suivantes :

- l'enveloppe dévolue aux publics diminue de 6,2 M€ (soit -23 %) ;
- l'enveloppe dédiée aux bâtiments et domaines est en baisse de 3 M€ (soit -15 %) du fait notamment du décalage sur 2022 des interventions de maintenance sur les toitures programmées sur le deuxième semestre 2021 ;
- l'enveloppe destinée à la programmation et la production culturelle diminue de 2,2 M€ (soit -24 %) ;
- l'enveloppe relative aux dépenses prévues pour les collections et les activités scientifiques diminue de 381 k€ (soit -4 %) ;
- seule l'enveloppe relative aux dépenses de fonctions support augmente de 342 k€ (soit +2 %).

La ventilation des dépenses par destination évolue compte tenu d'un retour à l'étiage habituel des dépenses relatives à l'accueil des publics après une importante diminution en 2020. Elles représentent ainsi 30% des dépenses tandis que les dépenses de bâtiments et domaines représentent 25 % des dépenses, celles dédiées aux fonctions support en représentent 22 %, celles dévolues aux collections et activités scientifiques en représentent 13 % et celles dédiées à la programmation et à la production culturelles aux publics en représentent 10 %.

Le solde budgétaire positif (20,9 M€) était prévu négatif lors de l'élaboration du budget initial (-2,7 M€). Il s'améliore de +23,6 M€ sous l'effet combiné d'une importante baisse des dépenses (-14 %, soit -11,4 M€ de CP), principalement de fonctionnement (-19 %, soit -4,9 M€ de CP) et dans une moindre mesure d'investissement (-29 %, soit -4 M€ de CP) et de personnel (-7 %, soit -2,6 M€ de CP) et d'une hausse des recettes (+16%, soit +12,1 M€ de CP).

La diminution des dépenses est en partie liée aux économies réalisées du fait de la fermeture de l'établissement aux visiteurs mais également au retard pris dans l'avancement des travaux du fait de la difficulté à approvisionner les chantiers en matériaux.

La hausse des recettes est directement liée au soutien apporté par l'Etat en cours de gestion (+23,2 M€) tandis que les recettes propres diminuent (-11,1 M€) compte tenu des effets de la crise sanitaire, notamment sur les recettes de billetterie (-3,8 M€), les recettes de coproduction (-1 M€) et les recettes de mécénat (-0,7 M€). Est également à noter le retrait d'un mécénat prévu au titre du projet Orsay Grand Ouvert, attendu au BI 2021 et qui ne sera finalement pas honoré (-5 M€).

Fin 2021, la trésorerie est abondée de 21,2 M€. Elle s'établit ainsi à 36,5 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>615</b>	<b>664</b>	<b>608</b>
– sous plafond	596	664	595
– hors plafond	19		13
<i>dont contrats aidés</i>	1		
<i>dont apprentis</i>	14		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>12</b>	<b>12</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		12	12
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

S'agissant des emplois rémunérés par l'établissement sous plafond LFI, l'écart de 68 ETPT entre la prévision et la réalisation 2021 s'explique par le contexte de crise sanitaire ayant conduit à l'allongement des délais de recrutement et à un besoin en personnels réduit compte tenu de la fermeture de l'établissement sur plusieurs mois.



Il convient de noter que l'exécution de 595 ETPT reste conforme au plafond d'emploi voté par le conseil d'administration en novembre à l'occasion du budget rectificatif n°2 pour 2021. Le plafond d'emploi inscrit au budget avait alors été ajusté à la baisse pour tenir compte de l'évolution du besoin en emplois de l'établissement. Sur ces 595 ETPT, 404 ETPT correspondent à des personnels titulaires et 191 ETPT à des personnels contractuels.

S'agissant des emplois hors plafond LFI, l'établissement a recruté des emplois hors plafond à hauteur de 13 ETPT (0,8 ETPT en emplois mécatés pour les besoins des expositions permanentes et 12 apprentis) conformément à l'autorisation inscrite au budget rectificatif, contre 25 prévus au budget initial.

Les autres emplois rémunérés par d'autres programmes de l'Etat correspondent aux fonctionnaires affectés à l'établissement et rémunérés sur les crédits de titre 2 du programme 224 « Soutien aux politiques du ministère de la Culture ».

## OPÉRATEUR

Musée du Louvre

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

Après une année 2020 inédite dans l'histoire du musée, l'année 2021 a, elle aussi, été très fortement marquée par la pandémie de Covid-19. La fermeture de l'établissement en raison d'un deuxième confinement appliqué dès le 30 octobre 2020 s'est poursuivie pendant 7 mois. La reprise de l'activité touristique est demeurée modérée et fragile tout au long de l'année.

L'établissement a rouvert ses portes le mercredi 19 mai 2021. C'est un total de 116 jours de fermeture (hors mardi) que le musée du Louvre comptabilise en 2021. Les nocturnes institutionnelles des mercredis et des vendredis ainsi que les nocturnes du premier samedi du mois ont été suspendues toute l'année. De plus, des jauges ont été déterminées afin de garantir la sécurité sanitaire des agents et des visiteurs. Dans ces conditions, la fréquentation 2021 *in situ* a chuté de 70% par rapport à 2019 pour atteindre plus de 2,8 millions de visiteurs. Néanmoins, la nette reprise constatée en octobre et novembre a permis d'afficher un résultat en hausse de 5% par rapport à 2020.

Les visiteurs français demeurent majoritaires en 2021 et atteignent 61% du total de la fréquentation du musée contre 29% en 2019 et 27% en 2018, ce qui représente un volume de 1,72 millions de visiteurs. Ils se répartissent de la façon suivante : Paris (28%), la région parisienne hors Paris (33%) et le reste de la France (39%). Dans le même temps, les arrivées touristiques internationales sont reparties à la hausse. Près de 1,1 million de visiteurs étrangers ont été accueillis en 2021 contre 1 million en 2020 et 6,8 millions en 2019. Leur part dans le total des visiteurs est de 39% contre 71% en 2019 et 73% en 2018. Leur représentativité parmi les visiteurs du musée s'est faite plus importante à mesure que le recul de la pandémie a permis de voyager à nouveau. Ils comptaient pour 10% de la fréquentation totale au T2 2021 et pour 48% au T4 2021.

L'exposition « *Le Corps et l'Âme* », initialement programmée du 6 mai au 17 août 2020, a finalement été inaugurée le 22 octobre 2020, une semaine avant le début du deuxième confinement. Grâce à l'engagement des équipes du Louvre, l'exposition a pu rouvrir ses portes le 19 mai 2021. En trente-sept jours d'ouverture au public, 72.288 visiteurs ont été accueillis.

L'exposition « *Paris-Athènes. Naissance de la Grèce moderne 1675 – 1919* », organisée à l'occasion du bicentenaire de la Révolution grecque de 1821, a été inaugurée en septembre 2021. En 2021, 101.596 visiteurs ont parcouru les salles mettant en valeur les liens entre la Grèce et la culture européenne.

La cinquième édition de la Petite galerie « *Figure d'artiste* » qui devait s'achever le 29 juin 2020 a été prolongée jusqu'au 5 juillet 2021. En 2021, plus de 34.200 visiteurs ont pu admirer les œuvres présentées autour de la figure de l'Artiste. Cette exposition a enregistré une fréquentation totale de 377.457 visiteurs (vernissages et visites du mardi inclus) entre le 25 septembre 2019 et le 5 juillet 2021.

La sixième saison de la Petite Galerie propose un voyage dans le temps et autour du monde avec l'exposition « *Venus d'ailleurs. Matériaux et objets voyageurs* ». Plus de 98.000 visiteurs ont découvert à travers les matériaux et les objets exposés, les échanges entre des mondes lointains.

Le musée du Louvre a également proposé en 2021, l'exposition suivante « *En scène ! Dessins de costumes de la collection Edmond de Rothschild* » du 28 octobre 2021 jusqu'au 31 janvier 2022.

Le Studio, dont les travaux se sont poursuivis au cours du premier trimestre 2021, a été inauguré le 15 décembre 2021. Dès l'ouverture, a été imaginé pour cet espace une programmation ambitieuse d'activités et d'ateliers.

Soixante-dix manifestations ont été proposées en 2021. Elles ont rassemblé plus de 6.950 spectateurs contre 31.500 en 2019 (160 manifestations). Toutefois, un travail important a été produit par les équipes du musée afin de maintenir le lien entre l'auditorium et ses publics en déployant une offre en ligne (Youtube et *louvre.fr*). Plus de 62.000 vues ont été enregistrées sur la programmation « Musique » en 2021, près de 135.000 vues pour la programmation « Histoire de l'art » et plus de 26.000 vues autour de la programmation « Cinéma ».

Projet de rénovation lancé en 2011, la Grande Allée replantée a été inaugurée en février 2021. Le Louvre a replanté deux alignements d'arbres dans l'axe central du jardin qui avaient été abattus il y a 200 ans, dénaturant ainsi le dessin original d'André Le Nôtre. Ce projet a été financé grâce à la campagne de dons « Tous mécènes ! ». Les travaux de restauration et de rénovation se sont par ailleurs poursuivis. C'est ainsi que toutes les travées des façades de la Cour Lefuel ont été restaurées. De même, près de 4.740 m<sup>2</sup> de plancher ont été rénovés.

Malgré le contexte Covid-19, 117 camions ont acheminé au Centre de conservation du Louvre - Liévin près de 40.000 œuvres sur l'année depuis les réserves externalisées. Au 31 décembre, 97% des collections anciennement conservées en zone inondable ont été déménagés. Depuis octobre 2019, c'est un total de près de 150.000 œuvres qui ont été déplacées. 99% des collections déménagées ont pu être rangées au centre de conservation à leur emplacement définitif, et ce grâce au travail fin d'adressage œuvre par œuvre et au déploiement d'un système de traçabilité par codes-barres ayant permis une relocalisation en temps réel des collections.

Le Louvre-Lens a attiré près de 250.000 visiteurs en 2021 (210.000 en 2020 et 533.000 en 2019) autour notamment des expositions temporaires « *Les Tables du pouvoir* », et « *Les Louvre de Pablo Picasso* ». Durant sa fermeture du 1<sup>er</sup> janvier au 18 mai, le Louvre-Lens a maintenu les liens avec ses publics grâce à une pluralité de dispositifs, physiques et numériques. Près de 1.500 personnes ont bénéficié d'activités et visites à distance.

## Gouvernance et pilotage stratégique

La Présidente-Directrice de l'établissement, Laurence des Cars, nommée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, dispose d'une lettre de mission signée par la ministre de la Culture le 31 janvier 2022.

L'établissement dispose d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) pour la période 2020-2024, validé lors du Conseil d'administration du 13 décembre 2019. Il est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cependant, le musée du Louvre a travaillé en lien avec le ministère à une révision des cibles du COP qui tient compte des conséquences de la crise sanitaire sur les activités de l'établissement. Cette nouvelle version a été validée par le Conseil d'administration du 25 septembre 2020.

Le musée du Louvre présente annuellement un bilan et un plan d'action achats.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2018-2023 a été approuvé lors du conseil d'administration du 26 juin 2019.

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P362 – Écologie</b>					<b>9 645</b>	<b>2 531</b>
Dotations en fonds propres					9 645	2 531
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>86 894</b>	<b>86 894</b>	<b>85 762</b>	<b>85 762</b>	<b>162 200</b>	<b>156 907</b>
Subventions pour charges de service public	82 950	82 950	83 562	83 562	153 463	153 463
Dotations en fonds propres	3 944	3 944	2 200	2 200	8 737	3 444
<b>P131 – Création</b>	<b>480</b>	<b>480</b>				
Dotations en fonds propres	480	480				
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>828</b>	<b>828</b>
Subventions pour charges de service public					828	828
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>1 026</b>	<b>1 026</b>			<b>500</b>	<b>500</b>
Subventions pour charges de service public	828	828				
Transferts	198	198			500	500
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>						
Transferts						
<b>P107 – Administration pénitentiaire</b>	<b>16</b>	<b>16</b>			<b>6</b>	<b>6</b>
Transferts	16	16			6	6
<b>P123 – Conditions de vie outre-mer</b>	<b>960</b>	<b>480</b>				
Transferts	960	480				
<b>P363 – Compétitivité</b>					<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Subventions pour charges de service public					40 000	40 000
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>70</b>	<b>70</b>			<b>60</b>	<b>60</b>
Transferts	70	70			60	60
<b>P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État</b>	<b>172</b>	<b>172</b>				
Dotations en fonds propres	172	172				
<b>Total</b>	<b>89 617</b>	<b>89 137</b>	<b>85 762</b>	<b>85 762</b>	<b>213 238</b>	<b>200 831</b>

Sur le programme 175, l'écart en fonctionnement de 69,9 M€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-744 k€ en AE=CP), les montants LFI étant bruts, tandis que les notifications aux établissements sont nettes de la réserve de précaution ;
- le soutien exceptionnel de 70 M€ en AE=CP accordé par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 619 k€ en AE=CP au titre du plan de rattrapage indemnitaire.

En investissement, l'écart de +1,2 M€ s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 744 k€ en AE=CP permis par les marges dégagées consécutivement à la diminution de la réserve de précaution du programme ;
- une dotation complémentaire de 5,8 M€ en AE et de 500 k€ en CP au titre de la restauration des façades et toitures nord de l'aile Marsan.

L'établissement a également bénéficié en cours de gestion d'une subvention du programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" à hauteur de 828 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative, auparavant versée à partir du programme 224.

En outre, une dotation complémentaire de 500 k€ lui a été transféré depuis le programme 224 « Soutien aux politiques du ministère de la Culture » au titre de l'action de l'établissement au Liban.

L'établissement a également bénéficié d'une subvention complémentaire de 40 M€ en AE=CP en fonctionnement versée par le programme 363 « Compétitivité » dans le cadre du plan de relance, au titre du soutien de l'Etat à la reprise d'activité.

Enfin, une dotation de 9,6 M€ en AE et 2,5 M€ en CP lui a également été octroyée depuis le programme 362 « Écologie ».

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	120 917	107 591	Subventions de l'État	125 018	194 291
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	24 117	23 293	– subventions pour charges de service public	125 018	194 291
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	109 819	108 647	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	130	1 508
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	25 498	26 415	Revenus d'activité et autres produits	84 765	73 528
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	25 498	26 415	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		1 987
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		57
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	16 115	16 354
<b>Total des charges</b>	<b>230 736</b>	<b>216 238</b>	<b>Total des produits</b>	<b>209 912</b>	<b>269 327</b>
Résultat : bénéfice		53 090	Résultat : perte	20 823	
Total : équilibre du CR	230 736	269 327	Total : équilibre du CR	230 736	269 327

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

**ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE**

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	11 440		Capacité d'autofinancement		61 107
Investissements	53 373	53 495	Financement de l'actif par l'État	2 944	11 269
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	20 555	16 617
			Autres ressources		57
Remboursement des dettes financières		1	Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>64 814</b>	<b>53 496</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>23 499</b>	<b>89 049</b>
Augmentation du fonds de roulement		35 554	Diminution du fonds de roulement	41 315	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2021, bénéficiaire à hauteur de 53,1 M€, constitue une amélioration par rapport aux prévisions initiales qui l'établissaient à -20,8 M€ (soit +73,9 M€). Cette amélioration résulte de l'effet combiné de la diminution des charges (-14,5 M€) liée notamment aux économies réalisées dans le cadre de la fermeture de l'établissement en raison de la crise sanitaire et de la hausse des produits (+59,4 M€) induite principalement par le soutien apporté à l'opérateur par l'Etat compte tenu de l'impact de la crise sur sa situation financière.

Les produits s'élèvent ainsi à 269,3 M€ et augmentent +59,4 M€ par rapport aux prévisions initiales sous l'effet de l'apport de subventions complémentaires de l'Etat (+69,3 M€) et d'autres subventions (+1,4 M€) pour soutenir l'établissement privé d'une grande partie de ses ressources propres compte tenu de la crise sanitaire (-11,2 M€).

Les charges s'élèvent à 216,2 M€, en diminution de 14,5 M€ par rapport aux prévisions initiales. Cette diminution est principalement liée à celle des charges de personnel (-13,3 M€) compte tenu de la fermeture de l'établissement aux publics pendant plusieurs mois du fait de la crise sanitaire.

En conséquence l'établissement dégage une capacité d'autofinancement à hauteur de 61,1 M€ alors qu'il prévoyait de se trouver en insuffisance d'autofinancement à hauteur de 11,4 M€ au budget initial.

En investissement, les ressources augmentent de 65,5 M€ sous l'effet de la capacité d'autofinancement (+61,1 M€) et de la hausse du financement de l'actif par l'Etat (+8,3 M€) et malgré la diminution des financements de l'actif par d'autres tiers que l'Etat. Elles s'élèvent ainsi à 89 M€ et permettent de financer les investissements (53,5 M€) qui diminuent de 0,1 M€ par rapport aux prévisions initiales.

Il en résulte un abondement du fonds de roulement de 35,5 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 120,6 M€.

**TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
88 208	40 740	120 325

Fin 2021, la trésorerie est abondée de 32,3 M€. Elle s'établit ainsi à 120,3 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	120 916	120 916	116 483	116 483
Fonctionnement	80 544	84 321	71 097	71 801
Intervention	0	0	0	0
Investissement	60 345	53 373	38 157	49 622
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>261 806</b>	<b>258 611</b>	<b>225 736</b>	<b>237 906</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	24 117	24 117	23 293	23 293

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>184 649</b>	<b>237 011</b>
Subvention pour charges de service public	123 646	84 765
Autres financements de l'État	0	110 026
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	250	353
Recettes propres	60 753	41 868
<b>Recettes fléchées</b>	<b>32 647</b>	<b>31 160</b>
Financements de l'État fléchés	4 446	5 982
Autres financements publics fléchés	4 600	314
Recettes propres fléchées	23 602	24 865
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>217 296</b>	<b>268 171</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>30 265</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>41 315</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	0	41 059	42 232	0	0	45 770	35 667	86 829	77 899
	0	37 729	39 002	0	0	28 645	37 545	66 374	76 547
Collections / activités scientifiques et de recherche	0	9 730	11 627	0	0	11 243	13 793	20 973	25 419
	0	9 635	10 789	0	0	7 985	10 043	17 620	20 832
Fonctions support	120 916	11 776	12 068	0	0	1 908	2 939	134 601	135 924
	116 483	9 141	9 183	0	0	970	1 714	126 593	127 380
Programmation / production culturelle	0	4 246	4 720	0	0	487	148	4 732	4 869
	0	2 904	2 495	0	0	60	90	2 964	2 584
Publics	0	13 733	13 674	0	0	938	826	14 671	14 500
	0	11 687	10 334	0	0	497	230	12 184	10 563
<b>Total</b>	<b>120 916</b> <b>116 483</b>	<b>80 544</b> <b>71 097</b>	<b>84 321</b> <b>71 801</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>60 345</b> <b>38 157</b>	<b>53 373</b> <b>49 622</b>	<b>261 806</b> <b>225 736</b>	<b>258 611</b> <b>237 906</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>41 315</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	1
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	269
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>41 315</b>	<b>270</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>32 315</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	1	32 315
<b>Total des besoins</b>	<b>41 315</b>	<b>32 584</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>30 265</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	5
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	2 314
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>32 584</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>41 315</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	41 315	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>41 315</b>	<b>32 584</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de -36,1 M€ en AE (soit -14%) et de -20,7 M€ en CP (soit -8%) entre le BI et le CF. Les taux d'exécution s'élèvent ainsi à 86% en AE et 92% en CP.

Les principales variations concernent les dépenses :

- liées aux bâtiments (-20,5 M€ en AE et -1,4 M€ en CP soit -2% en CP) du fait du décalage de certains projets sur 2022, au premier rang desquels la refonte du Parcours romain ;
- des fonctions support (-8 M€ en AE et -8,5 M€ en CP soit -6%) en raison de l'interruption d'une partie de l'activité du musée pendant la période de fermeture (non recrutement des saisonniers et périodes de vacances de postes : -5,3 M€ en AE et -5,6 M€ en CP de dépenses relatives au personnel, masse salariale comprise). On constate également des moindres dépenses de frais financiers, fiscaux et juridiques (-1,4 M€ en AE et -1,3 M€ en CP) en raison de la baisse des demandes de remboursement de billet ;
- des collections (-3,4 M€ en AE et -4,6 M€ en CP soit -18% en CP), d'une part sur la valorisation des collections (-2,8 M€ en AE et 2,6 M€ en CP) du fait du décalage sur 2022 de certains projets de rénovation et d'autre part, du fait d'opportunités réduites sur le marché de l'art (-1,5 M€ en AE et CP) ;
- d'accueil des publics (-2,5 M€ en AE et -3,9 M€ en CP soit -27% en CP), en raison de la baisse des dépenses de surveillance pendant la période de fermeture du musée ;
- de la programmation culturelle (-1,8 M€ en AE et -2,3 M€ en CP soit -47%), la fermeture du musée jusqu'au 19 mai 2021 ayant entraîné le report ou l'annulation d'une partie des expositions ou événements prévus initialement en 2021.

En 2021, les dépenses (CP) de fonction support représentent 54% des dépenses de l'établissement, comme en 2020, puisqu'elles intègrent la totalité des dépenses de personnel. La part des dépenses relatives aux bâtiments et domaines

augmente légèrement et représente 32% des dépenses tandis que celle des dépenses dévolues aux collections et activités scientifique est stable par rapport à l'année dernière et représente 9% des dépenses, de même que celle des dépenses dédiées à la programmation et à la production culturelle qui représente 1% des dépenses. La part des dépenses relatives au public diminue légèrement et représente 4% des dépenses en 2021.

Le solde budgétaire de l'exécution 2021 est positif et s'établit à 30,3 M€ alors qu'il était prévu un solde budgétaire négatif de -41,3 M€ au budget initial. Cette amélioration de 71,6 M€ résulte de l'effet combiné d'une hausse des recettes (+50,9 M€ soit +23%) principalement portée par la hausse des financements de l'Etat (+110 M€) et d'une diminution des dépenses (-20,7 M€ soit -8%) principalement liée à la diminution des dépenses de fonctionnement.

La diminution des dépenses est liée à la crise sanitaire, qui a conduit, comme en 2020, à la constatation d'économies en dépenses de fonctionnement (-12,5 M€ soit -15 %), au moindre recours à des renforts temporaires en personnel et à des décalages dans les recrutements (-4,4 M€ soit -4 %) ainsi qu'au report de plusieurs projets d'investissement (-3,7 M€ soit -7%) par rapport aux prévisions initiales.

L'importante hausse des recettes (+50,9 M€) est également liée au contexte de crise sanitaire et à l'apport d'un soutien complémentaire de l'Etat (+72,7 M€) pour limiter l'impact de la crise sanitaire sur les recettes propres de l'établissement dont +70 M€ au titre du soutien à la trésorerie de l'établissement dans le cadre de la loi de finances rectificative, +0,6 M€ au titre du plan de rattrapage indemnitaire et +0,5 M€ au titre du soutien à la restauration des façades et toitures nord de l'aile Marsan.

Il est ainsi constatée une diminution de 17,6 M€ sur l'ensemble des recettes propres de l'établissement dont -20 M€ de recettes de billetterie, -1,7 M€ de recettes de valorisation du domaine et ce malgré une hausse des recettes de mécénat et parrainage (+3,5 M€) et des recettes d'activités commerciales (+0,2 M€).

A cela s'ajoute une diminution des autres financements publics fléchés (-4,3 M€) liée à la reprogrammation des derniers versements des financements publics (fonds européens FEDER et subvention de la région Hauts-de-France) à destination de la construction du Centre de conservation du Louvre (CCL) à Liévin.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 934</b>	<b>2 024</b>	<b>1 931</b>
– sous plafond	1 898	1 984	1 883
– hors plafond	36	40	48
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	12		12
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			<b>2</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			2

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

L'écart entre le plafond voté en LFI 2021 et l'exécution 2021 (-101 ETPT) résulte du contexte de crise sanitaire qui a conduit l'établissement à ne pas procéder au recrutement de contractuels saisonniers pendant la fermeture du musée et de contractuels occasionnels pour les événements et activités qui ont été annulés ou reportés. De plus l'établissement était en attente des futures sessions de concours d'agents d'accueil et de surveillance. Le contexte a également entraîné des délais supplémentaires dans le recrutement de personnels sur les postes vacants. Pour mémoire, la vacance n'était que de 8 ETPT en 2019.



Les effectifs hors plafond sont quant à eux en hausse (+8 ETPT).

## OPÉRATEUR

Musée Guimet

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

En 2021, le musée a été fermé jusqu'au 18 mai en raison de la crise sanitaire. La fréquentation de 2021, pour 193 jours d'ouverture au public, s'élève à 104 946 visiteurs, soit une augmentation de 10% par rapport à 2020 mais une diminution de 58% par rapport à 2019 (253 878 visiteurs pour 308 jours d'ouverture au public). La part des visiteurs ayant bénéficié, en 2021, de mesures d'exonération est de 57%. Les visiteurs de moins de 18 ans ont représenté 5,5% de la fréquentation quand ceux âgés entre 18 et 25 ans en ont représenté 17%. La fréquentation quotidienne moyenne est de 544 visiteurs (contre 621 visiteurs en moyenne sur 154 jours d'ouverture en 2020 et 824 visiteurs jours en 2019).

Si l'année 2021 s'est révélée, comme en 2020, difficile pour l'établissement, elle a également permis à l'établissement de s'interroger sur la manière de travailler, sa programmation et sa capacité à continuer d'entretenir le lien avec le public du musée. Le musée a notamment mené sa révolution numérique, il s'est organisé et mobilisé pour créer un contenu renouvelé chaque jour, rythmant la semaine des visiteurs à distance. Il a eu recours à des artistes pour créer des animations pour les enfants (et leurs parents), a inventé et réalisé, avec les moyens à sa disposition en interne, les « Guimet underground », capsules-vidéo révélant au public ce qui lui est habituellement interdit : les réserves. Pour ce faire, un comité web intégrant la direction s'est tenu chaque semaine. Le nombre d'abonnés des réseaux sociaux a ainsi connu une forte hausse (+30%).

Dans le même temps, le musée a ouvert une consultation pour la refonte de son site internet et a entamé le travail pour réaliser sa première exposition en ligne. Il a abordé la question du métaverse, pensant le musée virtuel – parce que parfois inaccessible – comme un complément et non un concurrent du musée physique. Pour cela l'équipe numérique du musée s'est étoffée (recrutement de deux agents).

La pandémie a aussi poussé le musée à tirer pleinement partie de son partenariat avec Kedge Business School et à lancer un « laboratoire d'innovation sociale » confrontant ses pratiques numériques à celles d'autres musées français et internationaux (journée d'étude avec Le musée du Prado, le Rijkmuseum, le MUCEM, la Tate, le musée de la civilisation de Québec).

Paralysé un temps par les confinements successifs, la reprise de l'activité du secteur du bâtiment a permis la rénovation du hall d'entrée du musée et la restauration du sol de ses terrasses (niv.3 et 4) qui ont été dans le même temps végétalisées, afin de les ouvrir aux personnels et aux visiteurs.

Tout au long de l'année 2021, le musée a poursuivi ses travaux de modernisation, de mise aux normes et d'embellissement, et d'œuvrer à l'amélioration de son fonctionnement. Mettant à profit la période de fermeture, les équipes ont repris le parcours des collections permanentes, parachevant au 1<sup>er</sup> étage le redéploiement des collections archéologiques chinoises, également celui des salles dédiées à l'Inde, au Cambodge, à la Thaïlande, à la Birmanie, à l'Indonésie et au Vietnam.

La programmation des expositions a été refondue afin de tenir compte des inévitables effets de la pandémie et de minimiser l'impact en termes de coût au regard des incertitudes sur la fréquentation et sur l'évolution des habitudes de visites (report de expositions Marc Riboud et Tadjikistan).

## Gouvernance et pilotage stratégique

Ayant fait approuver son projet scientifique et culturel en 2020, le musée a décidé de l'appuyer par un projet d'établissement piloté par l'administration générale du musée, ce afin d'améliorer davantage la maîtrise de l'ensemble des processus administratifs mais aussi ceux relevant des directions métiers et leur plus large adoption par l'ensemble des directions du musée. Doté d'un nouvel organigramme et d'une gouvernance rénovée, le musée peut engager plusieurs chantiers : la remise à niveau du suivi et du pilotage des ressources humaines et financières, le travail préparatoire à la définition du plan pluriannuel d'investissement, celui relatif à l'élaboration du prochain contrat d'objectifs et de performance (2023-2025) et les travaux sur la rénovation du système de sécurité incendie. La refonte totale de l'architecture du système d'information a été poursuivie en 2021, après avoir connu une violente cyberattaque dans la nuit du 10 mars 2021.

Ayant anticipé le déploiement du télétravail, et ayant prêté un soin particulier à l'accompagnement de chacun de ses agents, l'établissement est parvenu à maintenir un collectif de travail efficace et convivial.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>5 358</b>	<b>5 358</b>	<b>4 869</b>	<b>4 869</b>	<b>5 758</b>	<b>5 758</b>
Subventions pour charges de service public	4 113	4 113	3 704	3 704	4 013	4 013
Dotations en fonds propres	1 244	1 244	1 165	1 165	1 744	1 744
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>99</b>	<b>99</b>
Subventions pour charges de service public					99	99
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>124</b>	<b>124</b>				
Subventions pour charges de service public	99	99				
Transferts	25	25				
<b>Total</b>	<b>5 481</b>	<b>5 481</b>	<b>4 869</b>	<b>4 869</b>	<b>5 856</b>	<b>5 856</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de +309 k€ en fonctionnement entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-190 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 500 k€ en AE=CP au titre du soutien apporté à l'établissement dans le contexte de la crise sanitaire.
- 

En investissement, l'écart de +579 k€ s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 79 k€ compte tenu de la diminution de la réserve de précaution au niveau du programme ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 500 k€ en AE=CP au titre du soutien aux investissements et plus particulièrement à la réalisation des opérations urgentes et communes aux trois sites à mener (sécurité, vision et contrôle).

L'établissement a également bénéficié du versement d'une subvention complémentaire de 99 k€ en AE=CP, à partir du programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture", au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education), auparavant versée par le programme 224.

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

## COMPTES FINANCIERS 2021

## Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTES DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	2 438	1 926	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	3 612 3 612	4 118 4 118
Fonctionnement autre que les charges de personnel	5 666	5 407	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	450	751	Revenus d'activité et autres produits	3 272	2 996
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	450	751	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		28
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	440	735
<b>Total des charges</b>	<b>8 104</b>	<b>7 333</b>	<b>Total des produits</b>	<b>6 884</b>	<b>7 114</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	1 220	219
Total : équilibre du CR	8 104	7 333	Total : équilibre du CR	8 104	7 333

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	1 210	232	Capacité d'autofinancement		
Investissements	4 514	2 293	Financement de l'actif par l'État	1 244	1 744
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	1 510	1 520
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>5 724</b>	<b>2 525</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>2 754</b>	<b>3 264</b>
Augmentation du fonds de roulement		739	Diminution du fonds de roulement	2 970	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
13 000	9 304	14 063

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	2 438	2 438	1 975	1 975
Fonctionnement	5 351	5 216	5 346	4 394
Intervention	0	0	0	0
Investissement	14 828	4 514	2 747	2 293
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>22 617</b>	<b>12 168</b>	<b>10 068</b>	<b>8 662</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	48	48	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>5 890</b>	<b>7 167</b>
Subvention pour charges de service public	3 513	4 013
Autres financements de l'État	745	1 146
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	1 632	2 007
<b>Recettes fléchées</b>	<b>3 318</b>	<b>2 627</b>
Financements de l'État fléchés	598	697
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	2 720	1 930
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>9 208</b>	<b>9 794</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>1 132</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>2 960</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ligne unique	2 438	5 351	5 216	0	0	14 828	4 514	22 617	12 168
	1 975	5 346	4 394	0	0	2 747	2 293	10 068	8 662
<b>Total</b>	<b>2 438</b>	<b>5 351</b>	<b>5 216</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 828</b>	<b>4 514</b>	<b>22 617</b>	<b>12 168</b>
	<b>1 975</b>	<b>5 346</b>	<b>4 394</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 747</b>	<b>2 293</b>	<b>10 068</b>	<b>8 662</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>2 960</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	149
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>2 960</b>	<b>149</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>1 063</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	1 063
<b>Total des besoins</b>	<b>2 960</b>	<b>1 212</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>1 132</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	80
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>1 212</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>2 960</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	2 960	0
<b>Total des financements</b>	<b>2 960</b>	<b>1 212</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>48</b>	<b>55</b>	<b>49</b>
– sous plafond	45	47	47
– hors plafond	3	8	2
<i>dont contrats aidés</i>	1		
<i>dont apprentis</i>	2		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>118</b>	<b>112</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		118	112
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

La réalisation du plafond des emplois rémunérés par l'opérateur respecte le plafond inscrit en LFI 2021.

L'écart constaté sur le plafond des emplois rémunérés par l'Etat (6 ETPT) est dû à des vacances d'emplois faute de candidats ou liées à l'attente des résultats du concours d'agents d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM) et au décalage des recrutements à ce titre sur 2022.

## OPÉRATEUR

Musée Henner-Moreau

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

L'année 2021, encore marquée par la pandémie, a constitué une année atypique pour l'établissement.

Le musée national Gustave Moreau avait fait le choix de préparer en début d'année la scénographie de l'exposition consacrée aux Fables de La Fontaine dans les ateliers. Le confinement se prolongeant, les œuvres ont d'abord été présentées à Waddesdon Manor en Angleterre. L'établissement a donc dû organiser une exposition complémentaire « œuvres préparatoires inédites » qui a ouvert du 19 mai au 18 octobre. L'exposition « Les Fables » a ouvert du 27 octobre 2021 jusqu'au 28 février 2022.

Le musée Jean-Jacques Henner a contribué à deux expositions consacrées à l'artiste à Strasbourg et à Mulhouse. Il a ouvert une exposition « l'Alsace-1871-1914, rêver la province perdue » du 6 octobre 2021 au 7 février 2022 avec une riche programmation culturelle.

Cette année riche en expositions a fortement mobilisé les équipes et a eu des répercussions sur le budget de l'établissement.

L'établissement ayant concentré son action sur la préparation des nombreuses expositions qui ont ouvert en 2021, les investissements ont principalement consisté en la conduite de travaux d'entretiens courants et le renforcement des infrastructures informatiques.

#### Gouvernance et pilotage stratégique

La directrice de l'établissement, Marie-Cécile Forest a vu son mandat être renouvelé le 25 mars 2020 et sa lettre de mission est datée du 23 juillet 2020.

Le projet scientifique et culturel de l'établissement a été présenté à la Commission scientifique des musées nationaux le 11 octobre 2019.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a reçu l'avis favorable du ministère de la Culture le 16 août 2021, de la direction de l'immobilier de l'Etat le 22 novembre 2021 et du Préfet le 12 août 2021, assortis de recommandations. Il sera présenté au prochain conseil d'administration en mars 2022.

Le plan d'action « Égalité professionnelle femmes – hommes » et les lignes directrices de gestion RH ont été approuvées et/ou présentées au CT de juin et au CA de décembre.

La mise en place effective d'un système de gestion budgétaire et comptable en avril 2021 a fortement mobilisé les équipes. Un nouvel agent comptable a également pris ses fonctions en septembre 2021 alors que le projet n'avait pas encore abouti.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

**FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>940</b>	<b>940</b>	<b>839</b>	<b>839</b>	<b>1 420</b>	<b>1 420</b>
Subventions pour charges de service public	860	860	789	789	740	740
Dotations en fonds propres	79	79	50	50	679	679
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>5</b>	<b>5</b>
Subventions pour charges de service public					5	5
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>11</b>	<b>11</b>				
Subventions pour charges de service public	5	5				
Transferts	7	7				
<b>Total</b>	<b>951</b>	<b>951</b>	<b>839</b>	<b>839</b>	<b>1 425</b>	<b>1 425</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de - 49 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 en fonctionnement s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (- 49 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart de 629 k€ s'explique par :

- le versement complémentaire de 29 k€ en gestion compte tenu de la diminution du taux de mise en réserve du programme ;
- l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 600 k€ en cours de gestion au titre du soutien aux investissements et notamment aux travaux d'amélioration des conditions climatiques du musée Gustave Moreau (travaux de réfection thermique et esthétique des verrières du musée Gustave Moreau en améliorant également l'isolation du toit et en ravalant la façade arrière).

L'établissement a également bénéficié en gestion d'une subvention du programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 5 k€ en AE=CP afin de compenser la gratuité accordée aux personnels de l'Éducation nationale (Pass Éducation) auparavant versée par le programme 224.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	313	307	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	745 745	745 745
Fonctionnement autre que les charges de personnel		1 007	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	5	
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	380	379	Revenus d'activité et autres produits	2	359
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	380	379	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	181	
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		146
<b>Total des charges</b>	<b>313</b>	<b>1 314</b>	<b>Total des produits</b>	<b>752</b>	<b>1 104</b>
Résultat : bénéfice	439		Résultat : perte		210
Total : équilibre du CR	752	1 314	Total : équilibre du CR	752	1 314

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	637	24
Investissements		20	Financement de l'actif par l'État		679
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>		<b>20</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>637</b>	<b>703</b>
Augmentation du fonds de roulement	637	683	Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
1 524	1 630	2 137



## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	323	323	327	327
Fonctionnement	529	529	705	702
Intervention	0	0	0	0
Investissement	79	79	32	23
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>931</b>	<b>931</b>	<b>1 064</b>	<b>1 052</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>1 026</b>	<b>903</b>
Subvention pour charges de service public	745	740
Autres financements de l'État	0	5
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	280	158
<b>Recettes fléchées</b>	<b>79</b>	<b>679</b>
Financements de l'État fléchés	79	679
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>1 105</b>	<b>1 583</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>174</b>	<b>531</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ligne unique	323	529	529	0	0	79	79	931	931
	327	705	702	0	0	32	23	1 064	1 052
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>529</b>	<b>529</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>79</b>	<b>931</b>	<b>931</b>
	<b>327</b>	<b>705</b>	<b>702</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>23</b>	<b>1 064</b>	<b>1 052</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Autres décaissements non budgétaires	0	368
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>368</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>174</b>	<b>613</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	174	613
<b>Total des besoins</b>	<b>174</b>	<b>981</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>174</b>	<b>531</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	450
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>174</b>	<b>981</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>174</b>	<b>981</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
– sous plafond	7	4	7
– hors plafond			1
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>31</b>	<b>31</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		31	31
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

L'écart de +3 ETPT entre la prévision et l'exécution 2021 sur le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est lié au relèvement, en gestion, du plafond d'emploi de l'établissement afin de lui permettre d'effectuer les recrutements nécessaires à son fonctionnement, notamment un fondé de pouvoir de l'agent comptable et des agents d'accueil et de surveillance.

## OPÉRATEUR

Musée Picasso

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

Le Musée national Picasso-Paris a accueilli 169 389 visiteurs en 2021, soit une augmentation de 47% par rapport à 2020 (115 408 visiteurs) mais également une baisse de 73 % par rapport à 2019 (630 000 visiteurs). En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, le musée n'a pu rouvrir qu'au 19 mai, situation qui a nécessité le report de l'ouverture de l'exposition Picasso Rodin, présentée simultanément dans deux musées nationaux, avec le Musée Rodin.

L'accès a été également restreint du fait de la limitation des jauges et de la réservation préalable rendue obligatoire. Le passe sanitaire a été déployé à compter du 21 juillet et étendu aux visiteurs de 12 à 17 ans depuis le 30 août.

L'origine géographique des visiteurs du musée a considérablement évolué. Ainsi, les visiteurs résidant en Ile-de-France représentent en 2021 48% des visiteurs (contre 71% en 2020), tandis que les visiteurs résidant en France hors Ile-de-France restent relativement stables avec une part de 20% du visitorat (18% en 2020). Les visiteurs en provenance de l'étranger sont en nette progression par rapport à 2020, avec une part de 31% du visitorat (11% en 2020).

L'établissement a poursuivi tout au long de l'année 2021 le travail de préfiguration du Centre d'études picassiennes, au sein du quadrilatère des archives nationales, comprenant l'aménagement de ces espaces (réserves, espace pour les chercheurs et bureaux des agents de la direction de la production, des collections et de la médiation) mais également le contenu du projet avec la validation d'un schéma directeur.

L'établissement s'est également engagé à l'automne 2021, aux côtés du Centre Pompidou, dans le lancement du dialogue compétitif visant le projet de création de réserves mutualisées à Massy.

Enfin, la politique volontariste de diffusion de l'œuvre de Picasso en France et à travers le monde s'est poursuivie malgré la pandémie. Ainsi, en 2021, ce sont 4 expositions qui se sont tenues en co-organisation hors-les-murs, 3 expositions hors les murs et 5 itinérances d'expositions.

#### Gouvernance et pilotage stratégique

L'année 2021 s'est caractérisée par un changement de gouvernance à la tête de l'établissement (Présidence et Direction générale). A la suite de la nomination de Laurent le Bon à la présidence du Centre Pompidou, le 19 juillet, Anne-Marie Le Guével a assuré l'intérim de la présidence en septembre puis de la direction générale à compter d'octobre, jusqu'à la nomination de Cécile Debray. Celle-ci a été nommée à la présidence du Musée national Picasso-Paris, par décret du 3 novembre 2021, et est effective depuis le 15 novembre 2021. La lettre de mission de la Présidente a été signée le 16 mars 2022.

Mis en suspens en raison de la crise sanitaire, les travaux de renouvellement du COP devraient aboutir par l'adoption d'un contrat couvrant la période 2023-2025 et s'inscrivant par ailleurs dans les axes du nouveau projet scientifique et culturel en cours de définition par la nouvelle présidence.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement pour la période 2019-2022 a été approuvé par le conseil d'administration du 23 novembre 2020 après avoir été validé par le ministère de la culture, la préfecture de la région Ile de France et la direction de l'immobilier de l'Etat. Il sera mis à jour courant 2022

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>7 433</b>	<b>7 433</b>	<b>3 897</b>	<b>3 897</b>	<b>6 426</b>	<b>6 426</b>
Subventions pour charges de service public	7 433	7 433	3 609	3 609	5 999	5 999
Dotations en fonds propres			288	288	427	427
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>25</b>	<b>25</b>
Subventions pour charges de service public					25	25
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>28</b>	<b>28</b>				
Subventions pour charges de service public	25	25				
Transferts	3	3				
<b>Total</b>	<b>7 461</b>	<b>7 461</b>	<b>3 897</b>	<b>3 897</b>	<b>6 451</b>	<b>6 451</b>

L'écart de 2 390 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 sur le programme 175 "patrimoines" en fonctionnement s'explique notamment par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-234 k€ en AE=CP) ;
- le soutien exceptionnel de 2,5M€ accordé par l'Etat en cours de gestion, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ;
- le soutien complémentaire de 124 k€, en cours de gestion, au titre de l'exposition « Picasso l'africain » conçue en commun avec le Musée des Civilisations Noires qui se tiendra à Dakar au printemps 2022.

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 140 k€ compte tenu de la diminution de la réserve de précaution au niveau du programme.

L'établissement a également bénéficié d'une subvention du programme 361 "transmission des savoirs et démocratisation de la culture", auparavant versée à partir du programme 224, à hauteur de 25 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité accordée à la communauté éducative (pass éducation).

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

## COMPTE FINANCIER 2021

## Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	3 174	2 999	Subventions de l'État	3 591	6 043
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	123	83	– subventions pour charges de service public	3 591	6 043
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	11 108	9 094	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	2 220	2 624	Revenus d'activité et autres produits	5 817	6 148
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	2 220	2 464	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>		215
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		160	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		2
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	1 310	1 321
<b>Total des charges</b>	<b>14 282</b>	<b>12 093</b>	<b>Total des produits</b>	<b>9 408</b>	<b>12 191</b>
Résultat : bénéfice		98	Résultat : perte	4 875	
Total : équilibre du CR	14 282	12 191	Total : équilibre du CR	14 282	12 191

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	3 965		Capacité d'autofinancement		1 183
Investissements	2 047	97 978	Financement de l'actif par l'État	427	427
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		96 778
			Autres ressources		2
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>6 012</b>	<b>97 978</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>427</b>	<b>98 390</b>
Augmentation du fonds de roulement		412	Diminution du fonds de roulement	5 585	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
11 613	4 523	11 162

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	3 345	3 345	3 199	3 199
Fonctionnement	8 104	8 718	6 825	6 389
Intervention	0	0	0	0
Investissement	2 845	2 047	1 115	1 169
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>14 294</b>	<b>14 109</b>	<b>11 139</b>	<b>10 757</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	123	123	83	83

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>8 483</b>	<b>10 303</b>
Subvention pour charges de service public	3 549	5 875
Autres financements de l'État	427	427
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	22	27
Recettes propres	4 485	3 974
<b>Recettes fléchées</b>	<b>42</b>	<b>168</b>
Financements de l'État fléchés	42	168
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>8 525</b>	<b>10 472</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>5 585</b>	<b>285</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ligne unique	3 345	8 104	8 718	0	0	2 845	2 047	14 294	14 109
	3 199	6 825	6 389	0	0	1 115	1 169	11 139	10 757
<b>Total</b>	<b>3 345</b>	<b>8 104</b>	<b>8 718</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 845</b>	<b>2 047</b>	<b>14 294</b>	<b>14 109</b>
	<b>3 199</b>	<b>6 825</b>	<b>6 389</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 115</b>	<b>1 169</b>	<b>11 139</b>	<b>10 757</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>5 585</b>	<b>285</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	106	101

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Autres décaissements non budgétaires	0	245
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>5 691</b>	<b>631</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>5 691</b>	<b>631</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	106	112
Autres encaissements non budgétaires	0	68
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>106</b>	<b>179</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>5 585</b>	<b>451</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	5 585	451
<b>Total des financements</b>	<b>5 691</b>	<b>631</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>56</b>	<b>53</b>	<b>60</b>
– sous plafond	42	43	42
– hors plafond	14	10	18
<i>dont contrats aidés</i>	4		
<i>dont apprentis</i>	7		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>78</b>	<b>73</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		78	73
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

La consommation du plafond d'emploi T3 au 31 décembre 2021 témoigne d'une exécution du plafond en cohérence avec la prévision. La vacance constatée en 2021 résulte d'un renouvellement important des équipes, notamment :

- sur les postes de direction : présidence, directeur général, directeur du bâtiment et de l'exploitation, de la sécurité et des systèmes d'information, directeur des ressources et des moyens, directeur des collections, de la production et de la médiation ;

- sur les fonctions supports : chef du département des ressources humaines, chef du département des affaires financières, chef du département du bâtiment et de l'exploitation, chargé d'opérations, responsable juridique, chargé d'exploitation.

Ces départs successifs ont été remplacés en grande partie, progressivement en cours d'année et plus particulièrement au cours du dernier trimestre.

La consommation des emplois hors-plafond comprend des emplois sur ressources affectées dans le cadre de conventions de partenariat contrats aidés et des contrats d'apprentissage. L'établissement constate une consommation de son hors-plafond en 2021 qui s'inscrit dans la continuité des années précédentes, avec la particularité d'une politique volontaire dans l'accompagnement de l'apprentissage (9 ETPT).

Bien que supérieure à celle de 2020, la consommation du plafond des personnels affectés T2 au 31 décembre 2021 constate un écart par rapport à la prévision, qui s'explique par le décalage des recrutements.

## OPÉRATEUR

Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

L'année 2021 a été encore fortement affectée par la poursuite de la crise sanitaire et la fermeture, depuis le 30 octobre 2020, de l'ensemble des lieux culturels accueillant du public. Ces derniers n'ont pu rouvrir qu'à compter du 19 mai 2021 avec des jauges contraintes et la mise en place, à compter du mois de juillet 2021, du pass sanitaire.

L'ensemble des activités de la Rmn-GP a été, comme en 2020, fortement touché par les conséquences de la crise sanitaire. Des ouvertures d'expositions ont dû être décalées, les différents projets de médiations ont été fortement perturbés et la fréquentation est restée marquée par le très faible taux de visiteurs étrangers.

Dans ce contexte, le soutien de l'Etat s'est traduit par le versement de subventions exceptionnelles à hauteur de 42,3 M€, dont 26,75 M€ au titre du plan de relance.

La crise sanitaire a également eu un effet sur les conditions d'accueil dans les expositions, limitant la fréquentation avec des contraintes de jauges et la mise en place du pass sanitaire. L'exposition *Napoléon*, dont l'ouverture a été retardée, s'est déroulée à la Grande Halle de la Villette à l'occasion du bicentenaire de sa mort, en partenariat avec les grands musées napoléoniens (le musée du Louvre, le château de Versailles, le château de Fontainebleau, le château de Malmaison, le musée de l'Armée), le Mobilier national et la Fondation Napoléon. Au total, ce sont un peu plus de 580 000 visiteurs qui ont été accueillis dans les expositions produites par la Rmn-GP, dont plus de 274 000 visiteurs pour l'exposition *Napoléon* et près de 180 000 visiteurs pour l'exposition *Vivian Maier*. Le succès de l'exposition *Vivian Maier* au Musée du Luxembourg et le bon maintien de la fréquentation de l'exposition *Napoléon* en fin d'année ont permis de contenir l'érosion du visitorat par rapport à 2020. Enfin, l'exposition *Arts de l'Islam, un passé pour un présent*, coproduite avec le musée du Louvre et portée par le ministère de la Culture, en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports a ouvert ses portes simultanément dans 18 villes en novembre 2021.

L'année 2021 est aussi la première année de fermeture du Grand Palais pour des travaux de restauration d'une ampleur inégalée.

L'ouverture du Grand Palais Éphémère sur le Champ-de-Mars a permis à la Rmn-GP de continuer à proposer une programmation dense et variée avec l'accueil des manifestations habituelles (foires et salon de premier rang, défilés de



mode, événements sportifs et gastronomiques) mais aussi une programmation artistique et culturelle directement portée par la Rmn-GP.

Les programmes de médiation autour de l'histoire de l'art se sont poursuivis avec de nouvelles propositions artistiques et culturelles permettant de toucher tous les publics avec :

- les cours d'histoire de l'art qui complètent l'offre et favorisent la politique de diffusion culturelle de l'établissement ;
- les actions à destination des scolaires avec notamment la collection Histoires d'art à l'école et la réalisation d'un conte musical à mettre en scène pour les classes élémentaires et disponible gratuitement pour les enseignants ;
- des actions à destination des publics empêchés avec l'offre d'Histoires d'art solidarité ou le programme Histoires d'art aux petits soins, en direction des personnes atteintes de troubles psychiques et mentaux ;
- et dans le cadre de la poursuite de l'opération Été culturel et apprenant - Rencontres fortuites, le projet « les gulleurs de rêve » qui scénarise la rencontre entre des personnes détenues et des artistes issus de champs divers, sur la thématique du rêve.

En parallèle, la Rmn-GP a continué à adapter son offre dans les musées, notamment de librairies-boutiques et de visites conférences. Cela se traduit à la fois par une amélioration des taux de captation et une hausse de la valeur du panier moyen en boutique ainsi que par une adaptation des offres de visites conférences. Il s'agit de répondre aux attentes des musées et d'une clientèle moins touristique avec un visitorat plus national et familial en tirant les conséquences de la forte baisse du tourisme international.

En termes d'investissement, l'établissement a poursuivi la conduite du projet Nouveau Grand Palais, après la réorientation du projet arbitrée en 2020. Le chantier se déroule dans le respect du calendrier global et du budget alloué. Une attention particulière est portée sur l'ouverture du bâtiment antérieur (Nef et galeries) pour le printemps 2024 et l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Depuis le 1er janvier 2019, Chris Dercon occupe les fonctions de président de la Rmn-GP.

Le nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) couvrant la période 2021-2025 a été approuvé par le Conseil d'administration du 16 mars 2021. Il fixe pour objectif de réussir la transformation de la Rmn-GP afin qu'elle devienne une plateforme de coopération au service des publics, des musées et des territoires et celle du Grand Palais pour en faire une plateforme de dialogue entre les arts, les industries culturelles et créatives et les sciences, afin d'appréhender les enjeux du monde contemporain et de tracer des perspectives d'avenir. Ces objectifs sont conformes à la lettre de mission du président de la Rmn-GP, signée le 16 mai 2019.

Le Conseil d'orientation stratégique (COS) s'est réuni le 9 juillet et le 22 octobre 2021. Les échanges ont notamment porté sur les travaux du Grand Palais, le projet artistique et culturel du Nouveau Grand Palais, le développement des expositions immersives, les rapports entre l'art et la science ou encore le rôle de la Rmn-GP dans et avec les territoires.

Depuis le 1er janvier 2022, le contrôle économique et financier de la Rmn-GP est assuré par le Contrôle général économique et financier et non plus par le Contrôle budgétaire et comptable ministériel.

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P185 – Diplomatie culturelle et d'influence</b>						

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Transferts						2
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>						<b>73</b>
Transferts						73
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>24 086</b>	<b>37 272</b>	<b>21 681</b>	<b>33 681</b>	<b>201 603</b>	<b>217 670</b>
Subventions pour charges de service public	24 086	24 086	21 681	21 681	41 603	41 603
Dotations en fonds propres		13 186		12 000	160 000	176 066
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>114</b>	<b>114</b>
Subventions pour charges de service public					84	84
Transferts					30	30
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>709</b>	<b>709</b>				
Subventions pour charges de service public	84	84				
Transferts	625	625				
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>						
Transferts						
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique (fermé en 2020)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>				
Transferts	15	15				
<b>P176 – Police nationale</b>	<b>4 600</b>	<b>4 600</b>	<b>2 150</b>	<b>2 150</b>		
Dotations en fonds propres	4 600	4 600	2 150	2 150		
<b>P363 – Compétitivité</b>					<b>28 990</b>	<b>28 940</b>
Subventions pour charges de service public					26 750	26 750
Dotations en fonds propres					2 150	2 150
Transferts					90	40
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>47</b>	<b>47</b>			<b>21</b>	<b>21</b>
Transferts	47	47			21	21
<b>P359 – Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022</b>					<b>435</b>	<b>435</b>
Transferts					435	435
<b>Total</b>	<b>29 458</b>	<b>42 644</b>	<b>23 831</b>	<b>35 831</b>	<b>231 163</b>	<b>247 255</b>

Sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de +19 923 k€ en AE=CP entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 en fonctionnement s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-1 088 k€ en AE=CP) ;
- le soutien exceptionnel de 12 280 k€ en AE=CP apporté par l'Etat en cours de gestion grâce aux crédits ouverts en loi de finances rectificative, afin de soutenir la trésorerie de l'établissement pendant la crise sanitaire ;
- une dotation complémentaire de 3,25 M€ en AE=CP accordée par l'Etat dans le cadre du dégel du programme 175 au titre de l'année 2021 afin de compléter la mesure de soutien exceptionnelle dans le contexte de crise sanitaire ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 4 M€ en AE=CP au titre de la participation à la préparation de l'exposition « *Arts de l'Islam, un passé pour un présent* » (dont 2 M€ financés grâce au dégel du programme 175) ;
- le versement d'une subvention complémentaire au titre du fonds d'accompagnement interministériel RH (FAIRH) à hauteur de 284 k€ en AE=CP ;
- le versement d'une dotation complémentaire de 147 k€ en AE=CP au titre de la refonte de l'écosystème numérique des services à compétence nationale (SCN) et de leurs librairie-boutique ;

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

- le versement d'une subvention complémentaire de 50 k€ en AE=CP au titre de la mise en place de l'horodatage dans les SCN ;
- le versement d'une dotation de 1 M€ en AE=CP en provenance du Louvre Abu Dhabi, en contrepartie de l'organisation, par le musée de Cluny, de l'exposition « *Furusiyya. Chevaliers d'Orient, chevaliers d'Occident* ».

En investissement, l'écart de +160 000 k€ en AE et +164 066 k€ en CP s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 66 k€ en CP du fait de la diminution de la réserve de précaution, au niveau du programme ;
- le versement en gestion de 160 M€ en AE=CP au titre de la contribution du programme d'investissements d'avenir (PIA4) au financement du projet de Nouveau Grand Palais ;
- le versement d'un complément de subvention de +4 M€ en CP au titre du projet de Nouveau Grand Palais.

L'établissement a également bénéficié de 84 k€ en AE=CP de subvention de fonctionnement en provenance du programme 224 « Soutien aux politiques culturelles » dont 64 k€ au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Éducation) et 20 k€ pour soutenir des actions d'éducation artistique et culturelle. Il a également bénéficié d'un transfert de 30 k€ à partir de ce programme au titre du fonctionnement du site web « L'Histoire par l'image ».

Enfin, l'établissement a bénéficié d'une subvention complémentaire de 26,75 M€ en AE=CP en fonctionnement, versée par le programme 363 « Compétitivité » dans le cadre du plan de relance, au titre du soutien de l'Etat à la reprise d'activité. Il a également bénéficié d'un transfert de 90 k€ en AE et de 40 k€ en CP, à partir de ce programme, au titre du soutien de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information à la sécurisation des systèmes numériques des opérateurs de l'Etat.

## COMPTES FINANCIERS 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTES DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel	53 452	50 371	Subventions de l'État	51 755	66 448
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	247	224	– subventions pour charges de service public	51 755	66 448
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	87 433	94 340	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 048	1 381
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	22 359	31 995	Revenus d'activité et autres produits	92 564	82 199
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	22 359	28 992	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	15 442	19 676
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		3 003	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		26
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>140 885</b>	<b>144 712</b>	<b>Total des produits</b>	<b>145 367</b>	<b>150 028</b>
Résultat : bénéfice	4 482	5 316	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	145 367	150 028	Total : équilibre du CR	145 367	150 028

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	11 399	17 608
Investissements	50 695	44 970	Financement de l'actif par l'État	69 615	183 863
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières	371	708	Augmentation des dettes financières		533
<b>Total des emplois</b>	<b>51 066</b>	<b>45 677</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>81 014</b>	<b>202 004</b>
Augmentation du fonds de roulement	29 948	156 326	Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Après correction technique sur le BI 2021, le total des charges prévu était de 140,9 M€ et le total des produits, de 142,1 M€. Le total des emplois s'élevait quant à lui à hauteur de 51,1 M€ et le total des ressources à hauteur de 77,6 M€.

Le résultat net de la Rmn-GP, bénéficiaire, s'établit à 5,3 M€. Il est en amélioration de 4,1 M€ par rapport aux prévisions initiales et de 39,4 M€ par rapport à la réalisation 2020.

L'amélioration du résultat, par rapport aux prévisions inscrites au budget initial, résulte principalement de la hausse des produits (+7,9 M€, soit +6 %), plus importante que la hausse des charges (+3,8 M€, soit +3%).

L'augmentation des produits (+7,9 M€) réside principalement dans le soutien complémentaire apporté par l'Etat (+17,9 M€ dont +12,3 M€ dans le cadre de la LFR et 3,2 M€ dans le cadre du dégel du programme 175 au titre du soutien à l'activité de l'établissement dans le contexte de crise) et dans une moindre mesure dans la hausse des autres subventions (+0,3 M€) qui viennent compenser l'importante baisse des autres produits (-10,4 M€) qui, retraits de la hausse des reprises sur amortissement et provisions (+4,2 M€), s'établit à -14,6 M€. Les ressources propres de l'établissement restent ainsi particulièrement marquées par la crise sanitaire notamment les recettes de billetterie (-7 M€), les recettes issues des activités commerciales (-11,2 M€) et celles de valorisation du domaine (-3,4 M€) tandis que les recettes de mécénat et parrainage augmentent (+3,3 M€), de même que les autres recettes (+3,8 M€).

La hausse des charges (+3,8 M€) est directement liée à la hausse des charges non décaissables (+9,6 M€) tandis que les charges de personnel diminuent de 3,1 M€ et que celles de fonctionnement autre que les charges de personnel décaissables diminuent de 2,7 M€ traduisant l'impact de la crise sanitaire et des périodes de fermeture sur les dépenses de l'établissement.

En conséquence, l'établissement dégage une capacité d'autofinancement à hauteur de 17,6 M€ en hausse de 9,5 M€ par rapport aux prévisions inscrites en budget initial (8,1 M€).

Compte tenu du versement de l'intégralité du PIA (160 M€) pour la réalisation des travaux du Nouveau Grand Palais qui devait originellement faire l'objet de plusieurs versements, de la dotation complémentaire apportée par l'Etat, en cours de gestion, pour soutenir ce même projet (+4 M€) et de l'augmentation des dettes financières (+0,5 M€), les ressources d'investissement progressent de 132,5 M€ par rapport au budget initial.

Les emplois diminuent (-5,4 M€) sous l'effet de la baisse des dépenses d'investissement (-5,7 M€) liée notamment au report sur 2022 de l'attribution de plusieurs marchés de travaux dans le cadre du projet du Nouveau Grand Palais, et malgré la hausse des remboursements des dettes financières (+0,3 M€).

Il en résulte un abondement du fonds de roulement de 156,3 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 200,2 M€ fin 2021. Retraité des encaissements de financements au titre du schéma directeur de restauration du Grand Palais, qui donneront lieu à des décaissements sur les exercices ultérieurs, il s'établirait à 40,5 M€ en 2021.

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

## TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
35 776	50 610	197 332

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
<i>Budget initial Compte financier *</i>					
ligne unique	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
<b>Total</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>880</b>	<b>984</b>	<b>846</b>
– sous plafond	816	901	796
– hors plafond	64	83	50
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>		39	
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>18</b>	<b>14</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		18	14
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur pour l'année 2021 (902 ETPT) comprend 30 ETPT mobilisables en cas d'appels d'offres remportés. En 2021, 5,6 ETPT avaient été mobilisés dans ce cadre.

La différence entre les emplois autorisés et réalisés (-106 ETPT) est liée d'une part à la crise sanitaire, qui a imposé la fermeture administrative des musées durant les périodes de confinement et une fréquentation des musées très réduite à compter du 19 mai 2021, diminuant la nécessité du recours à des CDD. D'autre part, elle est due au contexte de fermeture du Grand Palais pour travaux et des mesures prises pour favoriser la mobilité interne ainsi qu'à la fermeture du musée de Cluny pour travaux. Par ailleurs, 8 cessations anticipées d'activité ont été mises en œuvre en 2021.

## OPÉRATEUR

EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

#### Principaux faits structurants de l'année 2021

L'année 2021 a été une année atypique pour l'établissement, rythmée par de multiples fermetures, en raison de la crise sanitaire mais également pour travaux, aussi bien dans le parcours permanent du musée qu'à l'aquarium tropical sur la moitié de l'année.

Dans ce contexte particulier l'établissement a préservé la richesse de son offre scientifique et culturelle, avec, à partir du 19 mai, la réouverture de l'aquarium tropical et l'inauguration de trois expositions (« *Ce qui s'oublie et ce qui reste* » et « *Picasso l'étranger* » au musée et « *Algues marines* » à l'aquarium). Se sont également tenus de nombreux événements, spectacles vivants, conférences, débats et projections (notamment dans le cadre de la saison *Africa 2020*, du *Grand festival contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT* et à l'occasion de l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker).

L'établissement a ainsi accueilli 248 288 visiteurs en 2021, soit une augmentation de 18% par rapport à 2020. Pour autant, il en reste à moins de la moitié de sa fréquentation d'avant la crise sanitaire (46% de la fréquentation 2019). En détails, pour les différentes entités de l'établissement :

- Le Musée national de l'histoire de l'immigration a accueilli 48 834 visiteurs pour ses deux expositions ;
- l'Aquarium, 155 810 visiteurs (866 / jours d'ouverture à partir de juin, soit 11 % de plus qu'en 2019) ;
- le Palais, 2 679 visiteurs.

De plus, la terrasse éphémère dite *Poisson lune* et la programmation culturelle du Palais ont comptabilisé 40 965 visiteurs.

L'année 2021 a été une année particulièrement dense en matière de travaux, avec d'une part la finalisation des travaux « du socle » (amélioration de la sécurité incendie, de l'accessibilité, des conditions d'accueil et de travail dans les espaces de l'aquarium) et, d'autre part, la notification et le lancement de marchés de travaux financés, à hauteur de 6,9 M€, par le « plan de relance pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat » (mise aux normes climatiques et remplacement des leds des espaces d'exposition, remplacement des huisseries de la toiture et de la chaufferie).

#### Gouvernance et pilotage stratégique

En 2021, la moitié des membres du comité de direction a été renouvelée avec la nomination par décret du 11 février 2021 de Pap Ndiaye, professeur des universités à Sciences Po Paris, en tant que directeur général, ainsi que le recrutement de Mariane Saïe, membre de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), en tant que secrétaire générale et de Charles-Edouard Fusari comme directeur de l'aquarium tropical.

La présidence des organes de gouvernance est pour sa part restée stable, avec le renouvellement par décret du 12 août 2021 de Mercedes Erra, fondatrice et présidente de BETC Groupe, à la présidence du conseil d'administration et la poursuite du mandat de François Héran, historien, à la présidence du conseil d'orientation.

A la rentrée 2021, la direction générale a entamé, en lien avec ses ministères de tutelle, l'élaboration du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2022-2026, dans le cadre d'une vaste démarche interne de concertation avec les agents et les représentants du personnel. Il se décompose en 10 objectifs primordiaux pour l'établissement au premier rang desquels le renforcement de l'identité transversale du Palais ou encore la recherche et la diffusion des savoirs dans des domaines à forts enjeux contemporains (environnement, immigration...). La finalisation du document est prévue courant 2022.

L'établissement a également rendu son Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) le 9 décembre 2021.

## Patrimoines

Programme n° 175 Opérateurs

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2020		Prévision LFI 2021		Réalisation 2021	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P362 – Écologie</b>					<b>6 934</b>	<b>3 528</b>
Dotations en fonds propres					6 934	3 528
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>					<b>15</b>	<b>15</b>
Transferts					15	15
<b>P167 – Liens entre la Nation et son armée</b>					<b>20</b>	<b>20</b>
Transferts					20	20
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>5 643</b>	<b>5 643</b>	<b>6 297</b>	<b>6 297</b>	<b>6 653</b>	<b>6 653</b>
Subventions pour charges de service public	4 762	4 762	4 647	4 647	4 462	4 462
Dotations en fonds propres	881	881	1 650	1 650	2 191	2 191
<b>P361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>					<b>49</b>	<b>49</b>
Subventions pour charges de service public					18	18
Transferts					31	31
<b>P224 – Soutien aux politiques du ministère de la culture</b>	<b>26</b>	<b>26</b>				
Subventions pour charges de service public	18	18				
Transferts	9	9				
<b>P129 – Coordination du travail gouvernemental</b>	<b>80</b>	<b>80</b>			<b>110</b>	<b>110</b>
Transferts	80	80			110	110
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>	<b>2 388</b>	<b>2 388</b>	<b>2 448</b>	<b>2 448</b>	<b>2 388</b>	<b>2 388</b>
Subventions pour charges de service public	2 388	2 388	2 448	2 448	2 388	2 388
<b>P104 – Intégration et accès à la nationalité française</b>					<b>80</b>	<b>80</b>
Transferts					80	80
<b>P172 – Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</b>	<b>2 312</b>	<b>2 312</b>			<b>2 312</b>	<b>2 312</b>
Subventions pour charges de service public	2 312	2 312			2 312	2 312
<b>P147 – Politique de la ville</b>	<b>4</b>	<b>4</b>			<b>4</b>	<b>4</b>
Transferts	4	4			4	4
<b>Total</b>	<b>10 453</b>	<b>10 453</b>	<b>8 745</b>	<b>8 745</b>	<b>18 564</b>	<b>15 159</b>

Sur le programme 175 "Patrimoines", l'écart de -184 k€ entre les crédits votés en LFI 2021 et l'exécution 2021 en fonctionnement s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (-184 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart de +541 k€ s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 41 k€ permis par la diminution du taux de mise en réserve au niveau du programme 175 ;
- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 500 k€ au titre du financement du plan pluriannuel d'investissement, notamment les travaux de restauration du palais de la porte Dorée.

Depuis le programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" une subvention a été versée en gestion à hauteur de 18 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (Pass Education), auparavant versée depuis le programme 224. Une délégation de crédits du programme 361 de 15 k€ a été opérée au titre des actions menées par l'établissement dans le cadre de l'Été culturel.

Deux autres délégations de crédits ont été réalisées à partir de ce même programme dont un au titre des actions d'éducation artistique et culturelle menées dans le cadre de l'opération « C'est mon patrimoine » (10 k€) et un autre au titre du soutien de la direction générale à la langue française et aux langues de France aux actions menées par l'établissement (6 k€).

Enfin, l'établissement a également bénéficié d'une subvention complémentaire de 6,9 M€ en AE et de 3,5 M€ en CP en investissement versée par le programme 362 « Écologie » dans le cadre du plan de relance.

## COMPTE FINANCIER 2021

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Produits	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Personnel <i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	5 200	5 165 91	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	9 180 9 180	9 180 9 180
Fonctionnement autre que les charges de personnel	6 730	7 074	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	317	349
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention <i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		837 837	Revenus d'activité et autres produits <i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i> <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	1 188	1 754 215 549
<b>Total des charges</b>	<b>11 930</b>	<b>12 239</b>	<b>Total des produits</b>	<b>10 685</b>	<b>11 283</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	1 245	956
Total : équilibre du CR	11 930	12 239	Total : équilibre du CR	11 930	12 239

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *	Ressources	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
Insuffisance d'autofinancement	1 245	883	Capacité d'autofinancement		
Investissements	5 800	7 495	Financement de l'actif par l'État	1 691	5 719
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>7 045</b>	<b>8 377</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 691</b>	<b>5 719</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	5 354	2 658

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée



**Patrimoines**

Programme n° 175 | Opérateurs

Le résultat de l'année 2021, déficitaire (-883 k€), est en amélioration de 362 k€ par rapport au résultat prévu au budget initial (-1,2 M€). Cette amélioration du résultat procède d'une hausse des produits (+598 k€) supérieure à la hausse des charges (+309 k€).

La hausse des charges réside uniquement dans la hausse des dotations aux amortissements (+357 k€) tandis que les charges de personnel diminuent de 35 k€ et les charges de fonctionnement décaissables de 13 k€ par rapport aux prévisions initiales.

De la même manière, l'augmentation des produits réside dans la hausse des reprises sur amortissement ainsi que dans l'inscription d'une quote-part des subventions d'investissement au résultat de l'exercice. Retraités de ces mouvements comptables, le total des produits augmente de 14 k€ par rapport aux prévisions initiales compte tenu d'une hausse des autres subventions de 32 k€ et d'une diminution des produits encaissables de 18 k€.

En conséquence, l'insuffisance d'autofinancement prévue au budget initial (1245 k€, après correction technique relative au BI 2021) se réduit de -145 k€ pour s'établir à -1390 k€.

Les ressources de l'établissement augmentent (+4 M€) grâce à la subvention obtenue dans le cadre du plan de relance au titre du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat (+3,5 M€ et à la subvention complémentaire versée par l'Etat au titre du plan pluriannuel d'investissement (+0,5 M€).

Le niveau des emplois (8,4 M€) est supérieur de 1,6 M€ à la prévision initiale. En dehors de la réduction de l'insuffisance d'autofinancement initiale (-62 k€), le volume des investissements augmente de +1,7 M€. Le périmètre des investissements a été étendu pour pouvoir réaliser dans les temps les travaux au titre desquels l'établissement a obtenu une dotation complémentaire dans le cadre du plan de relance.

Compte tenu de l'augmentation des ressources, l'établissement ne prélève que 2,7 M€ sur son fonds de roulement pour la réalisation de ses investissements, soit un niveau inférieur de 2,4 M€ aux prévisions initiales. Ce prélèvement porte le niveau du fonds de roulement à 6,5 M€.

**TRÉSORERIE**

(en milliers d'euros)

Compte financier 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2021
9 328	3 963	7 121

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES**

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2021		Compte financier 2021 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	5 200	5 200	5 181	5 181
Fonctionnement	9 450	6 250	9 008	5 706
Intervention	0	0	0	0
Investissement	5 352	5 800	7 933	7 552
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>20 002</b>	<b>17 250</b>	<b>22 121</b>	<b>18 439</b>
dont contributions employeur au CAS pensions	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>10 188</b>	<b>10 197</b>
Subvention pour charges de service public	9 180	9 180
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	1 008	1 017
<b>Recettes fléchées</b>	<b>2 008</b>	<b>6 068</b>
Financements de l'État fléchés	1 691	5 719
Autres financements publics fléchés	317	349
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>12 196</b>	<b>16 264</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>5 054</b>	<b>2 175</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Administration générale		2 860	772	555	0	0	130	355	3 762	3 770
		2 204	1 234	965	0	0	179	308	3 618	3 477
Aquarium		110	330	370	0	0	390	390	830	870
		133	426	417	0	0	351	295	911	844
Bâtiment		280	5 660	2 500	0	0	3 145	4 320	9 085	7 100
		360	5 416	2 206	0	0	6 963	6 481	12 738	9 047
Musée		900	415	332	0	0	1 672	720	2 987	1 952
		1 132	164	127	0	0	439	468	1 735	1 727
Programmation		200	1 670	1 598	0	0	0	0	1 870	1 798
		263	1 426	1 422	0	0	0	0	1 689	1 686
Ressources et pédagogie		850	603	895	0	0	15	15	1 468	1 760
		1 089	341	569	0	0	0	0	1 431	1 658
<b>Total</b>		<b>5 200</b>	<b>9 450</b>	<b>6 250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 352</b>	<b>5 800</b>	<b>20 002</b>	<b>17 250</b>
		<b>5 181</b>	<b>9 008</b>	<b>5 706</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 933</b>	<b>7 552</b>	<b>22 121</b>	<b>18 439</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>5 054</b>	<b>2 175</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	33
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>5 054</b>	<b>2 207</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0

## Patrimoines

Programme n° 175 | Opérateurs

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Total des besoins</b>	<b>5 054</b>	<b>2 207</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2021	Compte financier 2021 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>5 054</b>	<b>2 207</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	828
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	5 054	1 379
<b>Total des financements</b>	<b>5 054</b>	<b>2 207</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution du total des crédits de +2,1 M€ en AE (soit +11%) et de +1,2 M€ en CP (soit +7%) entre le budget initial et le compte financier 2021. Cet écart s'explique principalement par l'intégration en cours de gestion des crédits du plan de relance dont l'établissement a bénéficié sur l'investissement, et par le report des crédits affectés à la refonte du parcours permanent en 2022 en raison du report de l'ouverture en 2023. Cela se traduit par :

- la hausse des dépenses dévolues aux bâtiments et aux domaines (+3,6 M€ en AE et +1,9 M€ en CP, soit +27 % en CP) compte tenu de l'intégration des crédits obtenus, en cours de gestion, dans le cadre du plan de relance ;
- la sous-exécution des dépenses de fonction support (-293 k€, soit -8 %) ;
- la diminution du budget dédié aux collections et activités scientifiques et de recherche (-1,2 M€ en AE et -225 k€ en CP, soit -12% en CP) en raison du report de l'ouverture du parcours permanent en 2023 ;
- la diminution des dépenses de programmation et production culturelle (- 181 k€ soit - 9,7 % en AE et -112 k€ en CP, soit -6 %) et ;
- la baisse du budget relatif aux publics (-102 k€ en CP, soit -6 %) compte tenu de la diminution des actions d'éducation artistique et culturelle qui ont pu être menées du fait de la crise sanitaire ;
- la sous-exécution des dépenses dédiées aux activités de l'aquarium (-26 k€, soit -3%).

En exécution 2021, la répartition des dépenses traduit l'avancement des travaux structurants opérés sur le bâtiment, qui représentent désormais 49 % des dépenses. La répartition des dépenses reste néanmoins stable. La part des dépenses de fonction support représentent 19% des dépenses, celles relatives aux collections et activités scientifiques, à la programmation et à la production culturelles et aux publics en représentent chacune 9% et la part des dépenses dévolues à l'Aquarium tropical en représente 5%.

Le déficit budgétaire de l'année 2021 (-2,2 M€) est en amélioration de 2,9 M€ par rapport à celui prévu au budget initial. Cette amélioration résulte d'une hausse des recettes (+4,1 M€, soit +33%) plus importante que la hausse des dépenses (+1,2 M€ en CP, soit +7%) liée principalement à l'augmentation des dépenses d'investissement (+1,7 M€, soit +30%) tandis que les dépenses de fonctionnement diminuent (-544 k€, soit -9%) et dans une moindre mesure, celles de personnel également (-19 k€).

La hausse des recettes réside principalement dans les versements complémentaires effectués par l'Etat au titre du soutien aux opérations d'investissement, d'une part dans le cadre du plan de relance (+3,5 M€) et d'autre part au titre

de du financement du plan pluriannuel d'investissement (+0,5 M€). Les recettes propres sont conformes à la prévision initiale (+9 k€).

Fin 2021, la trésorerie est prélevée de 2,2 M€. Elle s'établit ainsi à 7,1 M€.

## ■ CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2020 (1)	Prévision 2021 (2)	Réalisation 2021
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>69</b>	<b>76</b>	<b>72</b>
– sous plafond	68	72	72
– hors plafond	1	4	
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	1	4	
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>28</b>	<b>27</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		28	27
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2020.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2021.

La réalisation des emplois rémunérés par l'opérateur est conforme à la prévision (72 ETPT). Concernant le hors plafond, un seul apprenti a été recruté en 2021.